11E ANNEE: QUEBEC, SAMEDI 22 NOVEMBRE 1884 22

ABONNEMENTS
Par an (d'avance) ... $3.00
Payable dans le cours de l'année $1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le *Canadien*, quot., par an .. $5.00
" semi " .. $3.00
L'Evénement, journal populaire $3

LE CULTIVATEUR.

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT

ANNONCES.
Première insertion $0.1
Autres insertions 0.05
Naissance, mariage ou décès 0.25

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot

Demandes d'emploi.—Demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension.

[illegible] QUÉBEC, Editeurs-Propriétaires. | BUREAU: 30, rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC

SAMEDI, 22 NOVEMBRE 1884

BANQUET A M. ROSS.

Nous engageons nos amis à donner au banquet offert à l'hon. M. Ross le plus d'éclat possible.

Le premier-ministre provincial a besoin de l'appui cordial de tous les bons citoyens, pour conduire à heureuse fin les reformes financières et administratives qu'il a entreprises. Il a déjà réussi à améliorer sensiblement l'état de nos affaires. Avec de la persévérance, il rétablira l'équilibre dans notre budget.

M. Ross n'a jamais reculé devant le devoir. En plus d'une circonstance, il a fait preuve d'un dévouement sincère à l'intérêt public, allant jusqu'à sacrifier d'honorables et lucratives positions pour faire triompher des opinions qu'il croyait justes.

Il ne manque pas d'hommes plus éloquents que M. Ross, nous n'en connaissons pas de plus honnêtes, de plus honorables.

Les conservateurs du Haut-Canada organisent, en ce moment, une convention politique qui doit avoir lieu dans le mois de décembre à Toronto. Cette démonstration est faite à l'occasion du quarantième anniversaire de l'entrée dans la politique de Sir John A. McDonald.

A Montréal, il y aura aussi des démonstrations, probablement un banquet.

Nos lecteurs connaissent nos opinions sur l'événement qui se prépare.

Sir John est l'un des hommes les plus distingués que l'empire ait aujourd'hui dans son sein, et c'est un devoir de rendre hommage à son intelligence et aux œuvres qu'il a créées.

Il a pu et pourra encore représenter des idées et des tendances qui ne sont pas les nôtres: cela ne nous empêche pas de reconnaître en lui un politique de très-haute volée.

Les discours que Sir John prononcera, dans cette circonstance, seront entendus avec un vif intérêt par le pays entier: car ils devront indiquer son programme pour la prochaine élection générale.

On assure qu'il est question de réunir les départements des Travaux Publics et des chemins de fer et canaux sous une même direction. Sir Hector Langevin favoriserait cette mesure, mais il est certain qu'elle rencontrera une vive opposition de la part de M. Pope.

Les rapports du département de l'immigration pour le mois d'octobre nous montrent que 11,718 immigrants sont arrivés au Canada. Sur ce nombre, on compte 7,618 colons qui restent au pays et 4,100 ont pris la route des Etats-Unis. Le nombre total des immigrants arrivés au pays depuis le premier janvier dernier est de 138,386, dont 80,510 colons restent au Canada et 57,876 se rendent aux Etats-Unis. L'année dernière pendant la période correspondante, le nombre total des immigrants a été de 163,485, dont 97,530 pour le Canada et 65,950 pour les Etats-Unis.

Nous apprenons, par nos dépêches de Londres que le *Times*, dans un article sur l'annexion de la Jamaïque a dit que le vote du Conseil Législatif était final. Il conseille cependant au gouvernement de ne pas permettre que les Etats-Unis, par leur politique fiscale, s'assurent le contrôle exclusif du commerce des Indes Occidentales.

Les travaux du chemin de fer de Fraserville à Edmonston vont être commencés la semaine prochaine. A diverses reprises nous avons démontré l'importance de cette voie qui mettra Québec directement en rapport avec une partie considérable du Nouveau-Brunswick, et ouvrira à la colonisation une contrée très fertile.

Nous félicitons les promoteurs de l'entreprise de leur détermination. Espérons que les gouvernements d'Ottawa et de Québec feront la part qui leur revient et donneront à ce chemin l'attention qu'il mérite.

GRANDE DEMONSTRATION.

Un de nos bons et fidèles abonnés des Etats-Unis, qui habite Williamsport, nous adresse deux journaux de la localité, l'un démocrate et l'autre républicain, dans lequel nous trouvons le compte-rendu sympathique d'une grande démonstration qui a eu lieu dans ces parages pour fêter la victoire de Cleveland.

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de donner une simple analyse de ces comptes-rendus d'une démonstration sans précédents dans les annales de Williamsport. Qu'il nous suffise de dire que l'enthousiasme et le bon ordre y ont présidé pendant toute cérémonie.

Les attaques du *Herald* contre le docteur Vallée ne trouveront pas d'écho dans l'opinion de ceux qui connaissent sa haute probité professionnelle.

Nous ne connaissons pas la nature du rapport qu'il fera au sujet de madame Lynman, mais quelqu'il soit, nous sommes sûr qu'il sera dicté par le sentiment du devoir et d'une conscience éclairée.

Le *Herald* agit en fanatique, en sectaire: il refuse sa confiance au Dr Vallée parce qu'il est français et catholique. S'il a une autre raison, qu'il la donne.

Il voulait que deux médecins anglais examinassent madame Lynman conjointement avec M. Vallée: ce dernier n'y eût pas eu d'objection; loin de là, il eût été enchanté de ne pas porter seul la responsabilité qu'il a été appelé à prendre.

Nommé par la cour, il ne s'est pas soustrait au devoir public qu'il était prié de remplir. Ce n'est pas sa faute s'il n'a pas eu le secours et les lumières de deux de ses collègues.

Que le *Herald* condamne le juge, le gouvernement, c'est son droit, mais il est sans excuse dans ses diatribes contre M. Vallée. Cette question des asiles est trop importante pour être traitée à un point de vue sectionnel.

Le depouillement du scrutin aux Etats-Unis.

Au fur et à mesure que le le dépouillement du scrutin se continue le succès de Cleveland, qui était certain dès la première heure devient de plus en plus impossible à contester.

Des journaux républicains comme le *Sun* et le *Commercial Advertiser*, qui ont vigoureusement soutenu la candidature de M. Blaine, reconnaissent la victoire démocratique.

Le *Sun* fait même très justement remarquer qu'il y a entre 1876 et 1884 une différence essentielle, c'est que le président Arthur est un tout autre homme que le général Grant. Au premier appel des républicains du congrès, le général Grant était homme à prendre son rôle de commandant en chef et à traiter les partisans de Tilden comme des rebelles. Mais ce n'est pas M. Arthur qui prêterait la main à un escamotage de la loi constitutionnelle ou qui mettrait le pouvoir du gouvernement en service d'une coterie prétendant altérer la sincérité du scrutin.

M. Blaine et son organe *La Tribune* persistent seule dans l'impénitence finale. M. Blaine soutient jusqu'au bout qu'il a été élu président et, en réponse à un journaliste qui lui parlait du découragement de ses amis, M. Blaine aurait répondu par ce mot expressif *que les républicains n'avaient pas encore dansé leur dernière gigue.*"

En présence de ces contradictions et de ces contestations qui semblent livrer à la chicane ou à la fraude le gouvernement d'un grand pays, il est impossible de ne pas faire deux remarques:

La première c'est que les pays qui ont, comme le Canada, l'avantage d'être régis par la monarchie constitutionnelle doivent s'en féliciter, quand bien même ils n'en tireraient d'autre profit que de ne pas avoir de président de la république à élire;

La seconde réflexion qui s'impose est que le système électoral imaginé par Washington, pour le choix du président des Etats-Unis, est en lui-même aussi compliqué que vicieux. La constitution française de 1875, en confiant aux deux chambres réunies en congrès le soin de procéder à l'élection du président de la république, a tranché la question d'une façon beaucoup plus simple, d'une façon, qui ne laisse place à aucune contestation ni à aucun *interim* dans l'exercice du pouvoir et qui semble d'ailleurs se prêter à des choix beaucoup plus politiques.

Le clergé français

On lit dans l'*Univers*:

"Le préfet de l'Ardèche, voulant reconnaître le dévouement qu'a montré le clergé du département pendant l'épidémie cholérique, vient de proposer au ministre des cultes de rétablir les traitements qui avaient été supprimés à certains ecclésiastiques.

"Le ministre des cultes a immédiatement envoyé son consentement."

Deces de deux senateurs francais

Le télégraphe nous a annoncé le décès de 2 membres du Sénat français, MM. Cherpin et Vivenot.

M. Cherpin, avocat à Roanne (Loire), avait été élu en 1871 à l'assemblée nationale, où il siégea dans les rangs du parti républicain. Elu en 1876 et en 1878, à la chambre des députés par l'arrondissement de Roanne, il était devenu sénateur de la Loire aux élections du 7 janvier 1879. M. Cherpin était âgé de 71 ans.

M. Vivenot n'avait commencé à jouer un rôle politique qu'en 1879, lorsqu'il fut élu au Sénat par le département de la Meuse. Il siégeait depuis cette époque dans les rangs de la gauche républicaine.

C'est avec un vif sentiment de chagrin que nous avons à annoncer à nos lecteurs la mort de M. Frédéric Houde, député de Maskinongé, aux Communes du Canada.

La main du Seigneur l'a frappé au milieu de sa carrière, à l'âge de trente-sept ans. Elle l'a trouvé régénéré comme un croyant, ferme dans sa foi en un monde meilleur.

Le travail si épuisant du journal en un pays comme le nôtre où l'indépendance de caractère est considerée comme un défaut et une menace par trop d'hommes politiques, a tari en lui les sources de la vie. Il était mortellement atteint quand il abandonna, il y a une couple d'années, la direction du *Monde* pour aller demander à l'air natal et à la culture du sol la guérison des blessures reçues le long de la voie. Il y a quelque chose de touchant dans ce retour au nid paternel, en cette naïve confiance dans l'amour des lieux foulés par nos premiers pas. Nous autres, journalistes —que tant de basses colères poursuivent jusques dans notre bonheur domestique pour nous l'arracher, si elles en étaient capables — nous chérissons passionnément les souvenirs de notre enfance écoulée au milieu de la calme tendresse de nos mères, de la sincère affection de nos amis.

M. Houde était un grand cœur et conséquemment un vrai journaliste. Ardent à la lutte, brave durant la bataille, sa main loyale, ne prépara jamais dans l'ombre, de ces coups honteux qui font les délices des coupe-jarrets qui infestent et déshonorent la presse.

Comme politique il avait peu de rivaux en clairvoyance, et il possédait à un degré, rare à notre époque, le courage de ses opinions. Personne ne méprisait plus franchement que lui les courtisans. Ces esprits inférieurs, qui se nourrissent d'adulations, le trouvaient maussade, incommode, Sir John A. McDonald—dont il combattait pourtant les tendances—avait pour cette fière nature des sympathies qu'il prenait plaisir à manifester chaque fois qu'il en trouvait l'occasion.

Pendant la session dernière, M. Houde a pris une position très accentuée sur les questions brûlantes qui sont venues devant le parlement. Il a proposé le rappel de l'acte des licences et prononcé à ce propos, un discours qui n'a pas été réfuté. Abandonné par ceux même qui l'avaient poussé dans cette voie, il tint ferme comme un rocher à la résolution qu'il avait prise de défendre l'autonomie des provinces qu'il croyait avec raison menacée.

Il connaissait à fonds la question du Pacifique que si peu de députés ont étudiée d'une manière sérieuse, et ceux qui, comme nous, l'ont vu à l'œuvre, savent les efforts qu'il fit pour obtenir justice pour sa province.

Sa parole, claire comme sa pensée, allait droit au but, sans s'occuper si elle plaisait ou ne plaisait pas au pouvoir.

La mort de ce brave garçon est une perte pour le Bas-Canada.

Elle nous cause, à nous personnellement, un cuisant chagrin, parce qu'il fut l'un de nos compagnons d'armes dans les luttes mémorables du passé, et un ami dont le savoir et les conseils nous ont été, plus d'une fois, d'un puissant secours.

Que par la miséricorde de Dieu, il repose en paix.

Les funérailles de M. Houde ont lieu demain au matin à Louiseville.

A NOS ABONNES

Nous n'avons pas, règle générale, à nous plaindre de nos abonnés. Ils comprennent l'importance et l'intérêt du journal qu'ils reçoivent et, qui est, sans contredit, le plus beau journal hebdomadaire publié en français dans le Canada.

Mais il y a des exceptions, et c'est à celles-ci que nous faisons appel. Qu'est-ce qu'une piastre, chers lecteurs, pour chacun de vous?

Pour nous, c'est beaucoup, c'est énorme. Cinq mille abonnés qui nous doivent une piastre, font cinq mille piastres qui nous sont dues.

Nous améliorons sans cesse le CULTIVATEUR. Il est juste, n'est-ce pas, que nos amis nous en tiennent compte en nous payant sans se faire tirer l'oreille, comme l'on dit vulgairement.

A propos, est-ce trop demander à nos abonnés que de les prier de nous aider répandre davantage le CULTIVATEUR, en en parlant à leurs voisins, à leurs connaissances, à leurs parents?

Plus un journal a de circulation, plus il peut faire de changements, d'améliorations; plus en conséquence, il est en mesure de rendre de services à ses lecteurs, à la province.

Voici venir les deux sessions fédérale et provinciale: c'est le temps de prendre un abonnement. D'ici au PREMIER JANVIER nous donnons le CULTIVATEUR gratuitement à tout souscripteur nouveau. Il en faut profiter.

La ligne de conduite du journal est connue: nous disons la vérité sur les hommes et les choses!

Cette conduite nous a valu une circulation plus nombreuse que celle d'aucun de nos confrères.

Qu'on nous aide à l'augmenter encore.

Servez-vous du *Star Dyes* si vous voulez avoir une belle couleur brillante et durable.

Jurisprudence de la Cour Supreme

Il y aurait un travail intéressant à faire sur la jurisprudence que la plus haute cour du Canada est en voie d'établir. Sur plusieurs questions importantes et vitales, ses arrêts ont été désastreux, et ne résisteraient pas à une critique éclairée.

Nous espérons que cette critique sera faite un jour par quelque jurisconsulte de renom.

Mais nous ne voulons parler aujourd'hui que de l'inconsistance de ce haut tribunal. Elle ressort d'une décision que nous trouvons rapportée dans la dernière livraison des *Rapports* de cette cour, vol 9, No 1.

Il s'agit de la contestation de l'élection de M. Cuthbert, dans le comté de Berthier, et parmi les points décidés dans cette cause par la Cour Suprême, nous relevons le suivant : " Qu'un agent qui n'est pas un agent général, mais qui a des pouvoirs limités, ne peut lier le candidat par aucun acte qui excède les limites de son mandat. "

Cette décision doctrinale nous parait parfaitement juste, et conforme aux principes de droit.

Mais nous nous demandons pourquoi la Cour Suprême a décidé le contraire dans la cause de *Cimon et Perrault*, jugée il y a quelques années.

Dans cette dernière cause, M. Tarte était accusé d'avoir corrompu quelques électeurs de la Baie St Paul par l'entremise d'un nommé Pamphile Allard. Il fut prouvé 1o que M. Tarte était un agent de M. Perrault, mais que Pamphile Allard ne l'était pas ; 2o que Pamphile Allard avait corrompu ou tenté de corrompre quatre électeurs, mais qu'en agissant ainsi il avait excèdé les limites du mandat que M. Tarte lui avait confié, et qui consistait à engager quelques hommes robustes pour maintenir la paix à un poll où M. Tarte avait raison de craindre une bagarre.

Ce mandat spécial était clairement établi et expressément limité à l'engagement susdit.

En présence de ces faits, M. le juge Routhier jugea que le candidat était responsable de tous les actes de M. Tarte, parce que ce dernier était un *agent général*, aussi qu'il n'était pas responsable des menées corruptrices d'Allard, parce que ce dernier n'était qu'un *agent spécial* et qu'il avait outrepassé les limites de son mandat.

Appel de cette décision fut interjeté devant la Cour Suprême, et ce puissant tribunal repoussa comme inadmissible en droit électoral la distinction faite par M. le juge Routhier. Elle en reconnaissait la justesse en droit civil, mais non en droit électoral.

Ce fut là dessus qu'elle renversa le jugement du juge Routhier, et annula l'élection de M. Perrault, qui fut victime de ce mauvais précédent.

En décidant ainsi la Cour Suprême sanctionnait une doctrine monstrueuse, et contraire à la jurisprudence établie en Angleterre dans les contestations d'élections de Windsor, de Durham, de Bodmin, de Westbury, de Blackburn, de North Norfolk et de Warwich.

Nous sommes heureux de voir que la Cour Suprême fait maintenant volteface, et admet en droit électoral, comme en droit civil, la distinction à faire entre l'agence générale et l'agence spéciale — cette dernière étant naturellement limitée à l'acte ou aux actes qu'elle autorise.

Le cas décidé dans la cause de Berthier concerne un nommé Hénault, qui était chargé d'aller parler en faveur du candidat, mais qui remit une somme d'argent à un électeur pour l'engager à travailler en faveur de son candidat.

Voici comment s'exprime le juge Strong en prononçant le jugement de la cour sur ce cas de corruption :

" As to Hénault, his agency was a limited agency—that of a public speaker—and for his acts beyond those pertaining in that character the respondent cannot be made liable. No proposition in election law is better established than that agent, who is not a general agent, but an agent with powers expressly limited, cannot bind the candidate by anything done beyond the scope of his authority.....

" Anything he (Hénault) did in the course of this special agency would have bound the respondent, but everything done out of the line of his special employment as an orator can, on the authorities referred to, have no such effect. "

Telle est la vraie doctrine que la Cour Suprême aurait dû proclamer dans la cause de *Cimon et Perrault*, comme elle l'a fait dans la cause de Berthier.

Nous devons ajouter que les hons. juges Fournier et Henry n'ont pas concouru dans ce dernier jugement. Mais M. le juge Fournier seul a exprimé son dissentiment sur le cas de Hénault, et a cité la cause de *Cimon et Perrault*, pour montrer que dans cette dernière cause ses collègues avaient jugé le contraire.

Il faut donc reconnaître que M. le juge Fournier, en persistant dans son erreur, s'est montré plus consistant que ses collègues.

St-Urbain, 12 novembre.

Je commence par informer l'hon. ministre des Travaux-Publics, Sir Hector Langevin, que j'ai passé, hier matin, quatre heures sur la " cage " de la Baie St-Paul, à grelotter, à m'embêter, à attendre que le jour fût venu et aussi la marée qui devait amener avec elle la délivrance pour moi et mes compagnons de captivité, hommes, femmes et enfants, au nombre de trente environ. La " cage " est un pilier jeté dans le fleuve, à vingt arpents de terre, par le gouvernement de M. McKenzie.

Elle coûte bien quarante mille piastres. Le bateau y touche pour y déposer le fret et les passagers de la Baie St-Paul et de St-Urbain. S'il fait mauvais temps, si la mer est basse, hommes et choses restent là jusqu'à ce qu'il fasse beau, jusqu'à ce que la mer soit haute. Pas moyen de débarquer autrement. Je connais des gens qui ont passé là deux jours, dormant debout et vivant d'amour—car il n'y a pas d'hôtel sur la cage !

Sir Hector, qui a eu autrefois quelques rapports avec le comté de Charlevoix, a fait commencer, à une certaine distance de la " cage, " un quai. Il y a trois saisons que l'on y travaille. Trente mille piastres y ont été dépensées et le quai n'est pas fini, et les gens d'ici ont entendu dire que Sir Hector ne voulait plus donner d'argent pour terminer les travaux. J'ai répondu à ceux qui m'en ont parlé que c'étaient des histoires, que Sir Hector est un homme trop pratique pour laisser inachevé un travail de cette nature, sur lequel une si forte somme a déjà été employée.

Le coût des ouvrages est plus considérable que l'ingénieur, M. Cimon, l'avait cru. S'il fallait arrêter tous les travaux à propos desquels les ingénieurs ont fait des erreurs de jugement, il y a longtemps que le Pacifique aurait fait halte !

Sérieusement parlant, qu'il y ait eu erreur sur le coût des travaux, cela est certain, mais il n'en est pas moins certain que le gouvernement est tenu en justice, en saine politique, en honneur, de terminer l'ouvrage. En honneur, parce que la paroisse de la Baie St-Paul a construit, pour se rendre au nouveau quai, une route qui lui coute au delà de deux milliers de piastres ; en saine politique, parceque l'on n'abandonne pas un ouvrage d'utilité publique pour la raison qu'il coûte plus cher qu'on le supposait au début ; en justice, parceque la population a un besoin absolu de cette amélioration qui s'est fait depuis longtemps attendre.

Sir Hector est, paraît-il, en froid avec M. Cimon : ça n'est pas une raison pour priver le haut du comté de Charlevoix des avantages qu'il attend de la construction du quai.

Pour finir, il faudrait, croit-on, vingt mille piastres. Qu'elles soient votées à la prochaine session, et Sir Hector n'aura pas encore payé toute la dette de reconnaissance qu'il doit à Charlevoix.

Depuis hier, mon ami, M. Gauthier, député de Charlevoix, et moi, nous nous " promenons " dans une petite cariole traînée par un *pony* de l'île au sable. Le petit animal est très joli, très bien dressé, très fort et rustique en diable. Quand il lui prend fantaisie de s'aller coucher dehors, il n'est pas de moyens auxquels il n'ait recours. Il ouvre la porte de son étable avec une merveilleuse habileté, et son propriétaire le trouve dans un coin quelconque couché " en rond de chien " sur la glace, dans la neige, etc. Affaire d'habitude, souvenirs d'une enfance passée à l'état sauvage. Il n'y a aucun doute que le croisement de ces *ponies* avec nos petites juments canadiennes produira une génération aussi rustique que puissante et propre à notre climat. Dans quelques années, cette race serait enlevée à des prix fous par les amateurs : ce serait, enfin, la vraie race de nos chevaux canadiens que des mélanges sans discernement ont gâtée et presque fait disparaître.

Le comté de Charlevoix est la patrie du bétail canadien, au moins dans plusieurs paroisses. J'invite mon ami Landry, qui me rappelle si souvent le vide créé dans mes troupeaux par un poison cruel, à me venir recevoir au débarcadère à Québec. Il pourra contempler les plus magnifiques génisses canadiennes qu'il soit possible de désirer, et un taureau..... je ne dis que cela..... un taureau jersey authentique- C'est maintenant que je suis, pour de bon, le paysan de St-Gabriel !

Le *Quotidien* se prononce en faveur de la ligne du sud depuis Lévis jusqu'à Montréal, et accuse Québec d'être la cause de sa décadence, d'apathie, etc. C'est l'esprit de parti qui a toujours nui à Québec, l'esprit de parti qui a fait commettre les plus lourdes fautes et paralysé les meilleurs mouvements.

Sur le point principal, notre confrère a-t-il songé que la ligne par le sud signifie la construction d'uns second pont à Montréal, que la construction de ce pont signifie la route de Portland pour le Pacifique ? Dans ces conditions, la voie du sud ne serait qu'une simple ligne locale, comme le chemin de fer du Nord.

Le " point " est d'empêcher le Pacifique de traverser à Montréal et de l'obliger à venir prendre la mer dans le port de Québec, qui est celui de Lévis. Laissez-le s'arrêter à Montréal, traverser à Montréal, l'été, le port de cette ville sera son port exclusif en Canada, et l'hiver ce sera Portland.

C'est à ce résultat que nous marchons avec nos divisions de clocher, nos misérables querelles. Avons-nous les yeux tellement fermés à la lumière qu'il n'y a plus d'espoir que nous les ouvrions jamais ?

A bord de l'*Union*, 13 nov.

Les passagers ont sous leurs regards un lamentable spectacle. Une pauvre femme du nom de Boulianne, mère de dix enfants, a été mise à bord du bateau pour être expédiée à l'asile de Beauport. Jusqu'à ce matin, elle a consenti à rester dans une chambre, mais au moment où je vous écris elle est avec les passagers de seconde, entourée de jeunes garçons qui s'amusent, les malheureux, à lui faire dire des obcénités, des abominations.

Elle a perdu jusqu'à la dernière lueur de raison.

On me dit qu'elle a déjà été internée et que la cause de sa folie est la crainte de voir sa famille tomber dans la misère. Son mari est journalier.

Le gouvernement, les municipalités ne devraient-ils pas avoir une organisation spéciale pour prendre soin des aliénés à partir du jour où la demande de les interner aux asiles est revêtue de la sanction officielle ?

La malheureuse dont la présence me fait tracer ces lignes, a été embarquée à Tadoussac comme un colis, une boîte de marchandises que l'on envoie à telle destination. Son mari, trop pauvre pour l'accompagner, n'a pu faire autre chose. La municipalité, qu'aucune loi n'oblige à intervenir, n'a rien fait : un corps public n'a pas d'âme !

Ne croyons-nous pas qu'un pareil abandonnement une telle absence de souci pour ceux qui sont pourtant dignes de tant de commisération, sont une honte pour la société ?

Au moins, si rendue à la maison de santé, elle était l'objet de la sollicitude, de l'attention, des soins médicaux, qui peuvent conduire à la guérison, la rendre à ses dix enfants orphelins de leur mère. Mais qui va veiller sur elle ? Le gouvernement, la société ? C'est à regret qu'il le faut avouer : Non ! le médecin visiteur est le seul être sur terre qui ferait quelque chose pour elle, s'il avait une plus large part d'autorité, s'il était plus appuyé, plus écouté par le gouvernement.

Les propriétaires d'asiles ne représentent que la cuisine, le lucre — je parle spécialement des asiles entre les mains des laïques, qui les possèdent, non par dévouement pour le malheur, mais dans un but de spéculation—

A Beauport, par exemple, il y a, en moyenne, neuf cents malades, et un seul médecin ! Donc, il est impossible qu'un traitement convenable, efficace, soit appliqué. Et, encore, ce médecin, à demi payé, n'a pas le contrôle suffisant pour offrir des garanties à la société. Il joue le rôle d'un subalterne. Il ne devrait recevoir de direction, de suggestion que du médecin-visiteur, et il est sous le contrôle de la " cuisine ! " Avec un pareil système, les asiles sont un lieu de réclusion, purement et simplement.

Ceux qui en sortent guèris ne doivent pas leur guérison au traitement : en réalité, il n'en existe pas de sérieux. Et combien y restent, perdus à la société, perdus à leurs familles, qui y recouvreraient la raison si un traitement approprié à leur triste état était appliqué dans les maisons de santé.

La formule du serment

Le *Canadien* a soulevé, le premier dans la presse, l'an dernier la question du serment prêté par les gouverneurs-généraux, serment injurieux dans sa teneur et sa signification.

Cette question vient d'être réglée par le refus de M. Masson de souscrire au serment dont il s'agit, refus qui a amené la découverte de ce fait singulier que les gouverneurs-généraux et lieutenants-gouverneurs qui, depuis 1878, n'ont pas prêté le serment qui suit, ne se sont pas conformés aux ordres de la Reine :

" I... do swear that I will be faithful and bear true allegiance to her Majesty Queen Victoria, her heirs and successors according to law."

La formule de ce serment a été adoptée en 1868 par un acte impérial intitulé " acte pour amender les billets promissoires " et les instructions données au marquis de Lorne, en date du cinq octobre 1878, comportaient que cette formule devrait être celle en usage au Canada.

Les canadiens-francais.

Si l'influence de la race canadienne-française tend à prendre aux Etats-Unis une expansion des plus importantes, de jour en jour—comme le prouve surabondamment le résultat du dernier vote dans les élections présidentielles—il n'y a pas lieu de s'étonner que cette influence se répercute dans les parties du Canada où nous sommes la minorité, comme dans les provinces maritimes notamment.

Ainsi, nous constatons avec plaisir que les Acadiens comprennent, eux aussi, qu'ils ont une mission à remplir dans ce grand tout qui compose la famille canadienne-française, et le moindre lot n'est pas celui qui leur appartient.

Dans les endroits surtout où l'élément étranger domine, un des moyens les plus efficaces de conserver et même d'augmenter la vitalité de notre race, c'est la création de sociétés St. Jean-Baptiste et de cercles littéraires et de débats. Les Acadiens l'ont compris, car le 29 octobre dernier, à une grande assemblée tenue à Arichat, Nouvelle-Ecosse, il a été décidé d'organiser un grand club littéraire et de débats, afin de répandre et d'encourager l'étude et la pratique de la langue française.

A cette assemblée, des discours éloquents ont été prononcés par l'hon. Isidore Leblanc, MM. Edouard Gagnon, Dr Lespérance et Dr Harel, puis de suite le club a commencé son organisation en nommant ses officiers qui sont : Président, L'hon. Isidore Leblanc ; vice-président, Ed. Gagnon ; trésorier, Pierre Gagnon ; secrétaire, Dr V. A. Harel.

Expédition de la Baie d'Hudson

Un correspondant du *Mail* de Toronto qui se trouvait à bord du steamer *Neptune* envoyé par le gouvernement du Canada pour faire une exploration de la Baie d'Hudson, etc. raconte qu'en arrivant à North Bluff on débarqua des provisions et on changea les hommes de cette station. M. Skynner et les deux hommes qui étaient avec lui comme gardien s'embarquèrent à bord du *Neptune*.

Ils furent remplacés par MM. Keatings et Drysdale d'Halifax.

La plus haute marée à North Bluff est de 32 pieds et la plus grande vitesse du vent 50 milles à l'heure. La plus basse température est de 20 degrés au-dessous du point de congélation. En faisant des observations sur le mouvement des banquises, on est arrivé à la conclusion que la vitesse du courant est de 10 milles à l'heure.

L'expédition est arrivée à la Baie de la Révolution le 24 septembre dernier, et en partant de là pour se rendre au Cap Best le steamer *Neptune* toucha assez fortement contre un écueil, sans cependant faire une voie d'eau.

Il y a au Cap Best un havre assez facile pour les navires. La profondeur de l'eau à l'entrée est de 3 brasses.

A deux mille de ce havre, le steamer échoua, et il fut décidé qu'on n'essayerait pas d'établir de station à cet endroit.

De Cap Best on se rendit au Cap Chudleigh où la première station fut établie.

Le 29 septembre dernier, le steamer quittait ce dernier endroit pour Nachvak, qui se trouve sur la côte du Labrador. La station qui devait être établie à la Baie de la Révolution fut établie à Nachvak. C'est là que la dernière station fut placée.

Le correspondant décrit d'une manière très détaillée Chudleigh et Nachvak avec ses hautes montagnes couvertes de neige.

Le steamer *Neptune* est demeuré à Nachvak jusqu'au 30 septembre dernier et en est reparti pour arriver à St. Jean Terreneuve le 11 octobre derner.

Vous êtes-vous servi du remède d'Holloway contre les cors ? Il n'a pas son pareil pour la guérison des excroissances douloureuses.

FS CANADIENS FRANCAIS

La population canadienne-française tend à prendre chaque jour aux Etats-Unis un rôle plus important.

On a pu s'en rendre compte par les élections qui viennent d'avoir lieu.

Entre deux partis qui se partagent à peu près exactement un pays, il suffit de l'appoint d'un groupe solide et homogène pour faire pencher la balance et décider l majorité. C'est ce qui s'est produit dans l'élection de Cleveland.

On peut dire en propres termes que l'élection de Cleveland est l'œuvre des Canadiens-français.

Dans le seul état de New-York, qui nomme 36 délégués présidentiels et dont le vote assure à Cleveland la majorité des électeurs, le résultat n'a été emporté que par 2339 voix.

Or nous voyons que dans le seul comté de Clinton, le vote des Canadiens-français a produit un déplacement de plus de mille voix sur le résultat des scrutins précédents ; ce fait, qui s'est nécessairement reproduit dans d'autres comtés, suffit à établir le caractère décisif du contours fourni à Cleveland par nos compatriotes.

En même temps, nous apprenons que pour la première fois, un Canadien, M. Eugène Demers, de Lancingburgh, vient d'être élu membre de la législature de l'état de New-York.

Il est probable que les résultats électoraux nous feront connaître des succès analogues dans l'Ouest.

Les canadiens s'ils continuent à rester unis et à conserver précieusement leur caractère national sont évidemment appelés à accomplir de grandes choses non seulement sur notre sol mais aux Etats-Unis.

Les descendants des Puritains qui les dédaignaient naguère et qui ne craignaient pas de les qualifier de " Chinois de l'Est, " sont maintenant obligés de compter avec eux. En présence de la fécondité de notre race, ils seront obligés de compter chaque jour d'avantage avec elle.

Faut-il croire que l'étonnante vitalité de la race française au Canada, ait servi d'exemple pour réveiller dans une autre colonie conquise par l'Angleterre le sentiment national ?

Nous apprenons que nos anciens compatriotes de l'île Maurice, viennent de constituer une " alliance Mauricienne pour la propagation de la langue française. "

Le programme de la nouvelle association indique que l'île de Madagascar devant prochainement appartenir toute entière à la France, il est indispensable de propager d'où et déjà la langue française afin de faciliter aux Mauriciens l'accès de ce pays, quand l'occupation deviendra définitive et de leur permettre ainsi de redevenir français.

En présence de cette perpétuité du sentiment national sur deux points si éloignés du Globe, il est permis de révoquer en doute l'affirmation optimiste de Sir Charles Dilke dont nous avons reproduit hier le discours et qui proclamait récemment à Manchester que " le sang anglais et la langue anglaise domineront à jamais dans le monde."

Le rôle social de la race canadienne en Amérique fait que commencer. Mais, par une singulière et heureuse coïncidence, c'est au même moment que réapparait, après une longue éclipse le rôle colonisateur de la France dans les autres parties du monde.

Les destinées de la race française ne sont pas finies ; et dans le continent américain elles sont entre les mains du peuple canadien.

LE PATRIOTISME FRANCAIS EN ALSACE-LORRAINE.

Les élections pour le Reishtadt de l'empire allemand viennent de donner en Alsace-Lorraine un résultat qui ne saurait trop vivement frapper l'attention.

Les candidats du parti de la protestation française ont, comme aux élections de 1881, été élus dans tous les districts électoraux de l'Alsace-Lorraine sans une seule exception.

Une diversion puissante avait cependant été tentée à Metz contre M. Antoine que le gouvernement allemand a fait poursuivre l'an dernier pour *haute trahison*. Les opinions religieuses de M Antoine ayant écarté de lui un certain nombre d'électeurs, le parti allemand avait décidé de soutenir contre lui la candidature d'un prêtre catholique. M. l'abbé Jacques. M. Antoine n'en a pas moins été réélu ; et la population a témoigné par ce vote caractéristique que s'il y avait "trahison" au terme des lois allemandes, le crime n'est pas seulement celui de M. Antoine mais celui du pays tout entier.

M. de Wendell à Thionville, M. le chanoine Winterer à Altkirck, M. Grad à Colmer. M. le chanoine Guerber à Guebvillers, M. de Bulach, à Saverne, M. l'abbé Simonis à Ribeauvillé ont été réélus sans contestation.

Un seul changement s'est produit dans la circonscription de Strasbourg campagne, où il y avait lutte entre deux français protestataires et où l'un d'eux M. Quirin, l'a emporté, par des raisons locales, sur le néputé sortant.

Mais l'élection se caractérise surtout par les noms des trois patriotes qui représentent plus particulièrement l'idée de la protestation : Kablé a Strasbourg, Antoine à Metz, Dolfus à Mulhouse.

Tout avait été employé contre leur candidature.

En Alsace le, vote se fait à bulletin ouvert, et l'électeur s'expose à toutes les rancunes et à toutes les vexations du pouvoir.

L'élection avait été fixée un mardi, jour ouvrable ; et l'autorité espérait ainsi éloigner du scrutin tous les ouvriers qui vivent de leur travail. Mais on avait compté sans les patrons qui, dans toute l'Alsace, ont fait chômer les usines pendant deux heures, au milieu du jour, sans réduction de paye, afin de permettre à leurs ouvriers d'aller voter.

Kablé, Dolfus, Antoine, avec leurs opinions politiques et réligieuses, profondément différentes et leur patriotisme commun, forment comme un drapeau tricolore que l'Alsace Lorraine envoie au Reischtad avec le bleu de Strasbourg, le blanc de Mulhouse et le rouge de Metz pour protester contre l'idée que *la force prime le droit.*

Il est impossible de ne pas être frappé de ce fait éclatant qu'après quatorze ans de domination, dans un pays qui était en somme d'origine et de langue allemandes, et qui n'était réuni à la France que depuis deux siècles, malgré le flot démigration prussienne qui se dirige vers cette riche contrée, l'empire allemand n'a pas trouvé en Alsace Lorraine une seule circonscription pour faire élire un seul de ses candidats.

S'il y a au monde un pays où cette persistance du patriotisme et cette fidélité au drapeau sont destinés a être comprises c'est assurément sur la terre canadienne.

La santé de Sir John

Une dépêche spéciale de Londres et adressée au *Mail* dit que Sir John est parfaitement rétabli de sa dernière maladie. Sir John admet lui-même que les soins que lui a donnés le docteur Andrew Clarke, lui ont donné une nouvelle vigueur.

Sir John a terminé ses affaires tant publiques que privées et il se propose de quitter l'Angleterre pour le Canada le 22 novembre courant.

Changement ministeriel en Italie

La nomination du général Ricotti au poste de ministre de la guerre du royaume d'Italie, peut être regardé comme un événement considérable dans la politique italienne.

Le général Ricotti appartient à la droite Avant 1876 il avait fait partie du cabinet conservateur présidé par M. Sella.

On sait, qu'après la mort de M. Sella, une fraction de la droite se rapprocha du cabinet sous l'inspiration de M. Minghetti. Mais, cette évolution qui a reçu en Italie le nom de " politique transformiste, " n'avait rallié d'abord qu'une fraction du parti conservateur. Le général Ricotti ne s'y était pas associé et, il était depuis quelques années, le chef de la droite intransigeante ; il s'est fait remarquer à diverses reprises par son opposition à M. Depretis et ses collègues.

L'entrée du général Ricotti dans le ministère Depretis indique que l'évolution transformiste est désormais un fait accompli et que tous les cadres de la droite parlementaire en Italie se sont fondus dans la gauche ministérielle.

Cet événement peut être considéré comme le prélude d'une reconstitution du parti conservateur, car la scission va nécessairement devenir de plus en plus profonde entre le ministère Italien et la gauche radicale.

M. Gladstone et la Chambre des Lords

La Chambre des Communes a voté samedi en seconde lecture, le bill de réforme électorale et on pense que la troisième lecture aura lieu de façon à permettre de transmettre demain, jeudi, le bill à la Chambre des Lords.

Malgré toutes les tentatives de conciliation, qui ont eu lieu pendant les vacances parlementaires, il paraît douteux que la Chambre des Lords consente à revenir sur son premier vote. Beaucoup de ses membres y auraient, dit-on, été disposés. Mais Lord Salisbury, le chef du parti conservateur, continue à se prononcer pour la résistance ; et l'organisation des partis est telle que la volonté de Lord Salisbury, déterminera vraisemblablement le vote de tous les pairs de son parti.

Qu'arrivera-t-il, si la Chambre des Lords persiste à repousser les propositions conciliantes du ministère ?

Il n'est pas mal aisé de reconnaître que M. Gladstone n'a le choix qu'entre les deux mesures suivantes : modifier la majorité de la Chambre haute en y introduisant par un acte de la Couronne un nombre de membres suffisant pour changer la balance des partis, ou faire appel au pays en dissolvant la Chambre des Communes et en appelant les électenrs au scrutin.

L'un et l'autre de ces deux partis sont également graves, et dans la situation actuelle, également dangereux pour la Chambre des Lords.

La création d'une *fournée* de pairs aurait évidemment pour effet de ruiner ce qui reste d'autorité morale à la Chambre haute.

Quant à la dissolution, Lord Salisbury était le premier naguère à la demander ; et c'est même dans l'espoir de l'obtenir et d'arriver au renversement du ministère par le corps électoral qu'il a, dit-on, entrepris sa dangereuse campagne contre le *bill* de réforme. Mais l'aspect des choses a beaucoup changé depuis quelques semaines ; et le parti conservateur a cessé d'envisager l'hypothèse d'une dissolution avec la même tranquillité que naguère.

S'il faut en croire les nouvelles que nous recevons d'hommes politiques bien informés, la popularité qui commençait à faire défaut au cabinet Gladstone lui est revenue, depuis qu'il semble avoir adopté en Egypte des mesures plus énergiques, dans l'Afrique, australe un langage plus décidé. De plus, l'agitation contre les Lords, si elle n'a pas répondu à toutes les espérances du parti avancé n'a pas laissé cependant d'attiser les passions démocratiques contre la Chambre héréditaire. Bref on tient pour certain qu'à l'heure qu'il est la dissolution tournerait certainement au profit du gouvernement et que les foules se rendraient au scrutin au cri de " à bas les lords " !

On conçoit ce qu'aurait de grave un vote populaire affectant les allures d'un plébicite contre la Chambre des Lords. Ce serait en Angleterre le signal d'une crise constitutionnelle dont il est difficile d'apprécier les conséquences ; et l'on ne saurait assez s'étonner que les deux grands partis politiques qui se divisent l'Angleterre semblent aller tête baissée au devant de ce péril.

LES ELECTIONS SUISSES

Le peuple suisse était appelé à procéder le 26 novembre lernier, à l'élection de ses représentants au conseil national.

Le parti radical qui est depuis plusieurs années au pouvoir a obtenu la même majorité que dans les élections précédentes.

On sait qu'en Suisse les partis politiques se divisent en parti radical et parti fédéraliste, dénominations qui correspondent à peu près à celles de républicains et démocrates aux Etats-Unis. Le parti radical représente la politique de centralisation qui voudrait faire de la Suisse un Etat unitaire. Le parti fédéraliste représent, comme aux Etats-Unis,la politique qui tend à sous-garder, avant tout, l'indépendance et la souveraineté des cantons.

Seulement, l'organisation constitutionnelle du système plébiscitaire,donne lieu en Suisse à une curieuse anarchie.

50,000 citoyens ont le droit d'introduire un *référendum*, c'est à dire de réclamer qu'une question soit soumise au vote direct du peuple. Or, il se produit que le peuple, après avoir nommé des députés radicaux qui font des lois centralisatrices se prononce presque toujours contre ces mêmes lois par voie de plébiscite ; de telle sorte que le parti radical est depuis plusieurs années au pouvoir, et que cependant il a été jusqu'ici impuissant à appliquer ses doctrines d'une façon effective.

Dans le conseil national qui vient d'être élu, les radicaux seront au nombre de 90 contre 55. Malgré leur division en groupes allemand, romand (français), et démocrate socialiste ils seront les maîtres du pouvoir exécutif. Mais, il est vrai, que les attributions du pouvoir exécutif fédéral sont à peu près nulles ; et, dès le début de la session, ils se trouveront en présence de la révision constitutionnelle qui a été proposée dans la dernière législature par les députés catholiques Zemp, Kell et Pedrazeri.

Pour se tirer d'embarras, le conseil national avait renvoyé cette question à l'examen du conseil fédéral (conseil exécutif) et il est possible qu'au lendemain sa victoire électorale, la majorité radicale use de toute son influence sur le conseil fédéral pour obtenir un rapport défavorable à la révision.

Mais, si la révision est rejettée par le pouvoir législatif, il est probable que l'opposition n'hésitera pas à recourir au peuple Suisse et à obtenir les 50,000 signatures nécessaires au *referendum*. En ce cas, la réunion d'une constituante serait la conséquence nécessaire du vote populaire et ce ne serait plus la révision partielle mais la révision totale de la Constitution qu'il faudrait entreprendre.

La Chine et le telegraphe.

Les dépêches que le télégraphe nous transmet, sont rédigées avec une telle négligence, quand elles ne sont pas découpées dans des journaux anglais systématiquement hostiles à la France,qu'il est très difficile de se prononcer sur le plus ou moins de réalité d'un mouvement de recul de la politique française en Chine.

Bornons nous à faire remarquer que le renseignement d'après lequel la France renoncerait à obtenir une compensation a été fourni par le *Gaulois*, dont tous les renseignements relatifs à la guerre du Tonkin ont constamment revêtus un caractère de haute fantaisie.

D'après la dépêche que nous avons publiée hier, la commission de la chambre des députés, sur les crédits du Tonkin, aurait été tellement émue que le président de cette commission, renonçant à se mettre d'accord avec le gouvernement, aurait donné sa démission et aurait été remplacé par M. Leroy.

Nous devons faire remarquer sur ce dernier point, que nous avons en main les procès verbaux de la chambre des députés, desquels il résulte que M. Leroy a été nommé président de la commission du Tonkin, le jour même de la constitution do cette commission. A moins que M. Leroy ne se soit remplacé lui-même il est donc impossible qu'il ait remplacé un président précédemment démissionnaire.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que nous sommes obligés de constater, que le service télégraphique de la presse, se fait d'une façon vraiment déplorable.

Il y a quelques semaines, le télégraphe a annoncé, comme nouvelle officielle, que le décret relatif à la suppression de l'amortissement en Egypte avait été rapporté par le khédive. Une autre fois il a annoncé qu'une crise ministérielle en France, était imminente, par suite d'un prétendu désaccord entre le ministère et la commission du budget.

Tout naturellement, nous avons attendu avec curiosité pendant les jours suivants la suite des renseignements que comportaient deux faits politiques aussi graves ; tout naturellement aussi il n'est rien venu. Mais si nous n'avions d'autre source de renseignements que le télégraphe, nous pourrions continuer à croire, depuis trois semaines, que la question financière est réglée en Egypte et qu'il n'y a plus sur ce point de sujet de conflit entre l'Angleterre et les puissances européennes.

Voilà ce qui s'appelle être bien renseigné !

Le concile de Baltimore.

Le concile général de Baltimore s'est ouvert dimanche matin, sous la présidence de Mgr l'archevêque Gibbons, Primat des Etats-Unis et Délégué Apostolique.

Etaient présents douze Archevêques, 63 Evêques, dont deux du Canada, 7 abbés mitrés, 35 supérieurs d'Ordres religieux, 11 prélats domestiques et chambellans du Pape, 11 Supérieurs de Séminaires de Théologie, 88 théologiens et 12 officiers du Concile.

Pendant la messe du St. Esprit, exécutée d'après le chant grégorien, l'Archevêque de Philadelphie, Mgr Ryan, a prêché le sermon d'inauguration, ayant pris pour sujet " l'Eglise dans ses conciles. "

Mgr Shanahan, évêque d'Harrisburg, a prononcé, aux vêpres, le sermon sur l'"Unité de l'Eglise. '

Les travaux du concile se poursuivent activement.

Cette réunion est un événement important pour l'Eglise des Etats-Unis.

Il résultera des délibérations de ce concile un bien immense pour nos frères de la République américaine.

La conference du meridien

Le protocole signé par les délégués à la conférence internationale du méridien à Washington et déposé au département d'Etat, sera soumis par le président, au congrès des Etats-Unis, avec un message et l'acte définitif contenant les résolutions et les votes de la conférence du méridien. On pense qu'après que les Etats-Unis auront rectifié les discussions de la conférence du méridien et déclaré le méridien de Greenwich comme le point de repaire pour tous les calculs ou la détermination des points géographiques, avis officiel sera donné par le gouvernement pour la mise en vigueur de la décision qu'il aura prise. Le méridien de Grennwich sera alors employé pour tous les besoins de la navigation et tous les usages ayant une importance internationnale.

Le procès de contestation dans l'élection de M. Allison, M. P., pour le comté de Lennox, est commencé à Napanee. M. Pruyn, le candidat conservateur, qui n'a été défait à la dernière lutte que par une majorité de 5 voix, est le pétitionnaire dans cette cause et réclame le siége qui lui a été enlevé par une aussi minime majorité.

Avis aux Abonnes du "Cultivateur"

Nous avons adressé des comptes à tous les abonnés du CULTIVATEUR. Nous espérons que l'on s'empressera de faire droit à nos justes demandes. Nous nous imposons assez de sacrifices afin de donner tout l'intérêt possible au CULTIVATEUR, pour mériter que tous les souscripteurs à cette feuille se fassent un strict devoir de payer régulièrement leur abonnement d'une piastre, somme si modique.

Quant aux retardataires de plusieurs années, qui ne paraissent pas s'occuper de nos fréquents appels à leur bonne volonté, nous les prévenons pour la dernière fois que s'ils ne nous paient pas ce qu'ils nous doivent d'ici à une quinzaine, nous passerons leurs comptes à nos avocats pour collection immédiate.

Encore une fois, nous prions nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent pour LE CULTIVATEUR.

Pour l'abonné, c'est peu de chose que de nous payer régulièrement le montant d'une piastre par année ; cependant, tous ces petits montants réunis forment une jolie somme que nous emploierions facilement. Ainsi, nous espérons qu'on s'empressera de faire droit à notre demande, ce qui nous permettra de faire de nouvelles améliorations.

L. J. Demers & Frere.

LETTRE DE PARIS

Un article de M. Marmier—Le Far-West canadien en Europe.— Les chiens du Nord-Ouest et la langue française—Les voltigements d'âmes au firmament boréal —Les droits sur les blés.—Un pis-aller qui ne saurait être momentané.— Le droit des femmes, de nouveau sur le tapis. —A propos d'une récente pétition des femmes médecins de Paris.—Le livre de cuisine de M. Jules Gouffé.

Paris, 31 octobre 1884.

Les articles sur le Canada se suivent et...ne se ressemblent pas. Après le livre de M. Paul Saunière dont je vous parlais l'autre jour, voici venir maintenant quelques pages fort sympathiques sur nous de M. Xavier Marmier, parues dans la livraison d'octobre de la *Revue Britannique*. Le cher bon vieillard se console du malheureux contre-temps, qui lui fit manquer l'an dernier sa visite à l'Académie Royale d'Ottawa, en vivant le plus possible avec ses souvenirs d'antan, et en écrivant sur nous le plus souvent qu'il peut. Nous aurons bien garde, n'est-ce pas ? de nous en plaindre, car l'on peut être sûr que nous sommes du moins avec lui en bonnes mains.

L'article de la *Revue Britannique* traite surtout du Nord-Ouest canadien, dont l'immense progression de ces dernières années commence à attirer l'attention de l'Europe, tant financière que agricole et économiste. C'est une impression, assez généralement courante ici aujourd'hui que, avant qu'il s'écoule un grand nombre de siècles, l'équilibre se déplacera dans l'Ancien-Monde au profit des immenses pays, qui nous sont échus par là-bas en partage. " Et quel empire ! " s'écrie M. Marmier. " De Paulina, sur la rivière Rouge, au fort Anderson, sur la MacKenzie, il y a aussi loin que de Londres à Moscou. De Kingport au Pellybanks, il y a une plus grande distance que de Paris à Samarcande."

M. Marmier donne d'abondants détails sur notre Far-West, détails puisés dans les récits des voyageurs qui les premiers pénétrèrent juqu'aux Montagnes Rocheuses. Il n'y a là rien de bien nouveau pour nous, mais en France, où tout ce qui se rapporte au *Great lone land* du Nord-Ouest américain semble appartenir à un autre monde interplanétaire, ces pages ne manqueront pas de rencontrer un bien vif intérêt. Dans tous les cas, elles sont un signe des temps, répondant à merveille à un besoin d'informations générales qui veut aujourd'hui être satisfait à tout prix.

Les anecdotes, on le sait, plaisent beaucoup à M. Marmier. Il ne s'est pas fait faute cette fois encore, d'en citer plusieurs, dont une surtout fort jolie, empruntée au voyageur Butler, que je vous demande la permission de transcrire ici parce que je ne crois pas qu'elle soit bien répandue au Canada. Elle a trait aux chiens du Nord-Ouest qui, s'il faut s'en rapporter à Butler, sont à ce point philologues qu'ils se montrent sensibles à la langue française de préférence à toute autre, obéissant davantage aux objurgations du canadien-français qu'aux coups de fouet de l'esquimau ou de l'anglais, quelques bien administrés qu'ils soient. ais écoutez l'anecdote :

" Un haut dignitaire de l'église canadienne (sans doute Mgr. Taché) faisait en hiver une tournée dans les missions du Nord-Est. Ses chiens cheminaient lentement. Arrivés aux pieds d'une colline, ils s'arrêtèrent comme s'ils ne pouvaient plus aller plus loin. Le conducteur faisait inutilement claquer son fouet

" —Ah ! lui dit le prélat, vous m'avez fourni un mauvais attelage.

" —Non, monseigneur, répliqua-t-il, mais c'est mon respect pour vous qui m'empêche de lui donner toute sa vigueur. Si vous voulez me permettre d'employer mon moyen habituel, vous verrez comme il marchera.

" —Faites, répondit le prélat.

" Alors le conducteur se met à crier d'un voix vibrante :

" —Sacré nom d'un chien ! sacré nom du diable ! mille tonnerres !

" Et d'autres mots encore plus retentissants.

" Aussitôt les bonnes bêtes se relèvent, tirent le traîneau et, d'un pas rapide, gravissent la colline. "

Bien entendu, aussi, M. Marmier, qui ne nous aime pas à moitié, ne nous ménage pas les considérations optimistes. Selon lui, à la fin du siècle prochain, la nationalité Canadienne-Française comptera quarante millions d'âmes sur les cent millions que renfermera dans le temps le Dominion. Mais sera-t-ce bien encore alors un Dominion : N'y a-t-il pas plutôt lieu de supposer que les Français d'Amérique auront bien réussi d'ici là à se constituer en Etat indépendant ! M. Marmier aimerait beaucoup à contenter sa curiosité là-dessus, et, comme les Groënlandais, affirmant que les aurores boréales sont produites par les âmes des morts qui viennent à la surface du ciel voir les lieux qu'elles ont aimés, volontiers il reviendrait souvent lui-même, dit-il, dans cent ans, se jouer dans les profondeurs de là-haut, et regarder au-dessous ce qui se passera dans son cher Canada.

L'article se ferme sur cette poétique réflexion, digne en tous points de celui qui écrivit jadis cette édylle hyperboréenne d'une si suave délicatesse qui se nomme les *Fiancés du Spitzberg*.

***

En attendant que les classes agricoles de France se décident quelque jour à aller tenter fortune dans l'Eldorado décrit par M. Marmier, l'on élève des barrières pour se défendre contre l'envahissement des produits de l'Ouest-Américain. Hier même, le groupe agricole de la chambre, auquel a été soumis le projet d'imposition des blés de l'étranger, s'est réuni et a voté à l'unanimité l'application d'un droit sur les céréales, à savoir : 4 frs., sur les blés, 2.50 frs., sur les seigles, orges et avoines, et 8 frs., sur les farines. La question seule du maïs, ou blé-d'inde, reste réservée. Le groupe a ensuite décidé que le projet du droit de douane, ainsi prélevé sur les blés et céréales de l'étranger, devra être employé au profit de l'agriculture.

C'est pallier un mal par un autre, car le nouveau droit va sans doute avoir pour effet immédiat de faire monter dans une progression énorme le prix du pain dans les grandes villes. Il sera bientôt intéressant de constater dans quelle mesure le gouvernement sera prêt à soutenir le premier choc de l'effervescence populaire, que la perspective de cette augmentation commence déjà à soulever parmi la population ouvrière. Il n'y avait cependant pas à reculer, et les chambres n'auront fait strictement leur devoir sitôt qu'elles auront sanctionné le projet ci-haut ntionné. Le premier symptôme déchéance d'une nation est, on le ans le déclin de son agriculture et France pour une, était depuis s déjà gravement atteinte jusque ses forces vives par la désastreuse concurrence des cultivateurs d'outre-mer. Bien entendu, la marée des produits de Far-West demeure toujours pour nous la même, c'est-à-dire douée d'une force d'impulsion terrible, contre laquelle toute tentative de résistance sera avant longtemps complètement impossible. Seulement on espère, à l'aide de la digne momentanée qu'on vient de lui élever, donner aux gens de France " le temps de se retourner, " en attendant la révolution prochaine, inévitable que l'on pressent maintenant devoir bouleverser à courte échéance les procédés de l'agriculture européenne.

***

Il se fait beaucoup de bruit, depuis quelques jours, autour d'une question qui, bien que assez spéciale puisque c'est une question médicale, nous intéresse quand même un peu tous par contre-coup. Les femmes-médécins, après avoir été admises, il y a deux ans, au concours de l'externat, font circuler maintenant une pétition où elles demandent leur admission à un grade supérieur et réclament le droit de devenir internes des hôpitaux.

Que d'encre n'a-t-on pas déjà déversé sur cette fameuse question du droit des femmes ! L'on a répété à outrance, par exemple ! qu'une femme pouvait tout aussi bien qu'un homme devenir *une* médecin habile, voire même une *chirugienne* tout-à-fait experte, et il s'est trouvé peu de personnes pour lui refuser tout cela. Mais entre des qualités, des titres à lui conférer, et des fonctions publiques à lui donner, la marge est grande, si grande même qu'on y verrait bientôt s'étaler des abus. S'imagine-t-on la direction générale d'un hospice confiée durant vingt-quatre heures seulement à *une interne* qui, en dépit de sa science, de son dévouement, de sa bonté, n'en est pas moins femme, et, comme telle sujette à des nervosités, à des impressionnabilités de femme ?

Et puis, ne serait-ce pas ainsi, par cette innovation, porter le coup de mort à cette courtoisie, à cette galanterie française, si justement renommée par le monde entier ! On y regardera sans doute à deux fois avant de mêler ainsi la femme à des fonctions pour lesquelles elle n'est point née, quoiqu'elle dise. Elle n'est certes pas inférieure à l'homme, sans doute. Non, mais elle est différente. En fait d'internat, le seul auquel elle soit naturellement appelée, c'est celui du foyer de famille. Là elle est à la fois sainte, pure, idéale et utile, et toutes les déclamations des Hubertine Auclerc n'empêcheront pas que ce soit encore là la seule et véritable place qui lui convienne.

***

Les lecteurs du *Canadien* me sauront sans doute gré de leur signaler parmi les volumes les plus convenables pour étrennes dont je me propose de donner un résumé complet d'ici la fin de la saison, le superbe *Livre de Cuisine* de M. Jules Gouffé, dont la maison Hachette vient de donner une nouvelle édition. Je ne sais, mais je m'imagine qu'une maîtresse de maison, par exemple, recevra avec un plaisir évident, en cadeau, ce beau volume in octavo de 864 pages, illustré de 25 planches en chromilithographie et de 182 gravures sur bois, volume qui est la substance même de tout ce qui fut dit de mieux jusqu'a ce jour en France en fait d'art culinaire.

Et certes ce n'est pas peu dire. Bien manger, on le sait, est l'un des attributs dont la France a le plus de raison d'être fière. Je n'irai pas jusqu'à avancer que l'on ne mange bien que dans ce pays. Je crois même que nombre d'entre nos ménagères Canadiennes pourraient en remontrer aux Françaises sur plusieurs chapitres, et notamment dans l'art de dresser les volailles et de bien préparer les potages de famille- Il n'en reste pas moins acquis pour tout cela que la cuisine française est encore supérieure à toutes les autres, chose suffisamment prouvée du reste par le fait que, en tous pays, les grandes maisons choisissent des Français pour présider à leurs fourneaux.

Celles d'entre nos familles canadiennes donc, et elles sont nombreuses, qui désirent être parfaitement renseignées sur la composition des innombrables plats, délicieux ou tout simplement succulents, qui ont rendu l'art culinaire français si justement célèbre par tout le globe, ne sauraient mieux faire que de se procurer le volume ci-haut mentionné. L'ouvrage se divise en deux parties : la cuisine de ménage proprement dite, et la grande cuisine.

Au contraire de ce qui se rencontre d'ordinaire dans ces sortes de volumes, l'auteur a été cette fois on ne peut plus clair et distinct, entrant parfois même dans les détails les plus munitieux, dans les explications les plus positives et qui pourraient sembler au premier abord puériles, de manière à mettre son livre tout-à-fait à la portée des débutants et des apprentis. Ajoutons ici que l'expérience acquise par M. Jules Gouffé sous la direction de l'illustre Carême, et notamment comme premier officier-de-bouche du Jockey-Club de Paris, le secondait admirablement dans la préparation du travail qu'il a su si heureusement mener à bonne fin.

SYLVA CLAPIN.

Le suffrage des minorites en Belgique.

Parmi les projets qu'on prête au nouveau ministère belge figure en première ligne celui qui consisterait à refaire la loi électorale en y introduisant le principe connu sous le nom de représentation des minorités.

Ce projet est cher non seulement à M. Bernaert, mais au groupe des indépendants et à certains libéraux modérés parmi lesquels on cite M. Pirnez.

Il aurait, dit-on, l'avantage d'assurer à Bruxelles et dans quelques grandes villes, à la minorité catholique le moyen d'être représenté dans les conseils communaux et probablement aussi il ferait passer à la chambre quelques représentants du centre gauche.

Jusqu'à présent, le suffrage des minorités, qui compte parmi les théoriciens politiques de fanatiques partisans, n'a jamais été appliqué qu'en Belgique et dans quelques cas très rares en Angleterre. Quelque séduisant, que le principe puisse paraître, en théorie, les quelques essais qui en ont été faits ne semblent pas avoir été heureux.

La raison en est bien simple tout ce qui tend à compliquer en matière électorale l'opération du scrutin dépasse nécessairement la portée d'un certain nombre d'électeurs et introduit, dans le résultat des opérations électorale une perturbation beaucoup plus fâcheuse que les avantages qu'il eut été permis d'en attendre.

La pratique introduite en Angleterre par le bill de réforme de 1867, par Lord Cairns est limitée aux villes qui élisent plus de deux candidats à la Chambre des Communes consiste essentiellement en ceci :

Lorsqu'un collége électoral, (la cité de Londres par exemple) a trois candidats à élire, chaque électeur au lieu de mettre trois noms sur son bulletin de vote a le droit de ne mettre que deux noms, en répétant deux fois l'un des deux et en lui attribuant ainsi deux suffrages. Il a également le droit de répéter trois fois un seul et même nom, en un mot il peut faire ce qu'il veut de ces trois voix, les accumuler sur une seule tête, les répartir entre deux candidats ou les attribuer selon l'ancien usage à trois candidats différents.

Qu'en résulte-t-il, au moins en théorie ?

Supposons que dans un collége composé de six mille électeurs il y ait un parti qui dispose d'une minorité de deux mille voix, dans le système du suffrage direct, cette minorité serait exclue de la représentation.

Au contraire elle pourra, grâce au suffrage des minorités, en accumulant tous ses votes sur un seul nom faire passer un candidat sur trois et obtenir ainsi une part de représentation proportionnelle à sa force numérique.

En effet, les voix se répartiront de la façon suivante :

Deux mille électeurs conservateurs ayant voté pour un candidat lui auront attribué six mille voix.

Quatre mille électeurs libéraux votant pour deux candidats leur attribueront douze mille voix soit six mille voix par candidats.

Il passera donc deux libéraux et un conservateur.

Nous venons de dire que tel était le résultat en théorie. Malheureusement, il en est tout-à-fait autrement dans la pratique.

Il suffit, en effet, d'étudier un instant le système, pour comprendre que son application est subordonnée à deux ou trois conditions à peu près impossibles.

Il faudrait que l'on connût à l'avance le vote de tous les électeurs, que chaque parti se rendît un compte absolument exact de sa force numérique, que chaque électeur obéît à un mot d'ordre spécial, dicté d'après un barême mathématique ; et que, aucune erreur individuelle ne vint altérer l'ensemble de l'opération électorale.

Supposons, dans l'exemple que nous avons pris plus haut, que les douze mille conservateurs ne se rendent pas un compte exact de leur force, que quelques-uns d'entre eux aient la prétention de faire passer deux candidats, et que, par suite, ils ne réunissent pas exactement toutes leurs voix sur une même tête, ils ne feront passer personne et le but de la loi sera manqué.

Mais ce ne serait que demi mal.

Supposons, maintenant, que ce soit la majorité qui ne se rende pas un compte exact de sa force, et qu'elle croie avoir le moyen, par une répartition habile des votes, de faire passer ses trois candidats.

Il pourra très bien arriver, grâce à cette erreur de calcul qu'au lieu de faire passer trois candidats elle n'en fasse passer qu'un seul ; et dans ce cas, le résultat de la prétendue représentation des minorités sera de supprimer la majorité.

C'est précisément ce qui est arrivé à Londres lors de la première application du bill de réforme.

Les électeurs libéraux avaient trois candidats et, la plupart d'entre eux, considérant le succès de M. de Rotschild comme assuré, accumulèrent leurs voix sans se donner le mot sur celui de leurs candidats qui paraissait avoir le moins de chance.

Il en résulta que deux conservateurs furent nommés, que la majorité n'eût qu'un seul député. Encore eût-elle celui dont l'élection paraissait le moins assuré et auquel elle tenait le moins ; et, pour la première fois, depuis l'abolition des incapacités politiques des Juifs, M. de Rotschild cessa de faire partie de la Chambre des Communes.

On aura beau faire on ne trouvera jamais, quand il s'agit du suffrage universel ou quasi universel, d'autres moyens d'assurer la sincérité du scrutin que le vote minominal par comté ou par district électoral. Tous les autres procédés, scrutin de liste, vote accumulés ou autres systèmes de représentation des minorités peuvent être fort beau sur le papier mais ils n'aboutissent en fait qu'à altérer l'élection et à procurer parfois au corps électoral les plus étranges surprises.

Pas de mediation en Chine.

Il résulte d'un discours prononcé par Lord Granville, au banquet du Lord maire, discours dont nous avons reproduit le résumé télégraphique dans notre numéro de vendredi dernier, qu'on doit considérer comme officiellement démentis les bruits qui avaient couru d'une reculade de la France en Chine et d'un appel à la médiation anglaise.

Lord Granville après avoir dit qu'a d'autres époques l'une ou l'autre des deux nations, mais jamais toutes les deux ensembles, auraient été disposées à accepter la médiation anglaise a ajouté cette parole significative *qu'il espérait que les deux nations trouveraient sans doute quelque état neutre disposé à intervenir.*

Il était impossible au ministre des affaires étrangères de l'Angleterre de reconnaître d'une façon plus nette que, dans la situation diplomatique actuelle, aucune médiation venant de l'Angleterre ne paraît possible.

L'Angleterre qui paraît avoir exercé sur la Chine une assez grande influence et dont l'attitude a très certainement servi à entretenir dans l'esprit de M. le marquis de Tzeng les plus facheuses illusions, peut sans doute donner à la Chine, à titre d'amie, le conseil de ne pas persister plus longtemps dans une résistance impossible.

Mais il est sans exemple qu'une médiation ait été offerte à un gouvernement dont la diplomatie a pris parti au moins moralement, pour l'un des deux combattants.

☞Aucun effort n'a été fait pour répandre au loin, en dehors de l'Amérique, le *Composé Végétable de Lydia E. Pinkham.* Déjà cependant des demandes considérables des différentes parties du monde ; ce qui démontre que cette médecine prend de l'extention ; elle est déjà connue en Chine.

LE VOYAGE DE SIR JOHN.

Nous traduisons de la lettre du correspondant anglais du *Globe* la partie suivante :

Cette semaine, Sir John Macdonald ne s'est pas occupé que de ses affaires personnelles. Même dans les cercles canadiens, on a peu ou point entendu dire qu'aucun sujet spécial n'ait engagé son attention. J'étais en mesure, cependant, d'après les témoignages les plus autorisés de vous donner des nouvelles de la santé du premier ministre, qui, sans aucun doute, ont rassuré grand nombre de ses amis alarmés par son désir de consulter Sir Andrew Clarke. Ce prince de la science n'a aucunement trouvé la condition de Sir John mauvaise et a assuré celui-ci, m'informe-t-on, qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer sérieusement. En outre, Sir John lui-même, à tous ceux qui le lui demande, dit qu'il remarque des changements dans l'état de sa santé et que la traversée lui a causé un bien sensible.

Rien n'a encore transpiré sur le affaires politiques ou autres qui ont nécessité le voyage de Sir John. Mais les nouvelles que je vous donnais dans ma dernière lettre, je le crois, étaient exactes, et il n'est pas improbable que dans le cours de la semaine prochaine, je vous transmette de plus amples informations qui ne feront que les justifier.

Sir John et Sir Chs. Tupper ont été invités hier à un banquet de la chambre de Commerce de la ville de Plymouths mais des engagements antérieurs à Londres ne leur ont pas permis d'accepter.

On va réveiller encore une fois la vieille question de l'importation du bétail de l'ouest par la voie du Canada. On saisit l'occasion de la nomination de M. Dodson à la place de M. Trevelyan pour faire de nouvelles tentatives auprès du Conseil Privé, afin d'obtenir le permis.

M. Moreton Fremen est de nouveau arrivé à Londres et j'apprends qu'il est sur le point de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de ce qu'il peut attendre du nouveau ministère pour arriver à ses fins. Il est probable que M. Trevelyan consultera Sir John sur le sujet. Si je suis bien informé, le gouvernement anglais serait disposé à reconsidérer la question, et si le gouvernement canadien fait sa part de concession, le conseil, en toute apparence, fera les siennes pour arriver à une entente, en dépit des clameurs qu'il souleverait parmi les fermiers anglais.

CORRESPONDANCE

M. l'Editeur,

Je commence ce soir une nouvelle épître à l'adresse de mon *ami A.-C.-P.-R. alias* Ph. Landry; et en même temps je me demande si je n'ai point tort d'en agir ainsi...

Après tout, c'est mon député... C'est l'homme avec qui, sans le bien connaître, j'ai déjà eu d'excellents rapports... mais le devoir et l'intérêt public avant tout... et je continue...

D'ailleurs, est-ce qu'autrefois je l'estimais réellement ce M. Landry ? même est-ce que je ne le méprisais pas dans mon for intérieur ? Oui ! cent fois oui !

M. Landry, je me suis toujours défié de vous, je vous ai toujours considéré comme un hypocrite.

Je soupçonne bien que vous devez maintenant vous efforcer de connaître qui vous parle aussi carrément !... C'est parfait, mais ne cherchez pas pour vous orienter dans vos perquisitions un de vos électeurs déçu dans ses ambitions, encore moins, un homme qui a perdu sa place à la crèche publique... cherchez plutôt parmi ceux de vos électeurs que vous avez trompés tant par vos actes que par vos paroles.

Je vous ai dit, M. Landry, que je vous considérais comme un hypocrite. Je le prouve.

J'ai présentement à la main cette honteuse brochure, " *cette enquête* " dirigée contre Mgr l'archevêque de Québec.

Vous savez quel tort immense, vous vous êtes fait à vous même en lançant cette *blague gigantesque* dans le public, mais vous vouliez *poser*, vous *faire voir*, toujours, suivant vous, afin de sauvegarder la religion qui s'en allait en ruines...

Donc ! hypocrisie raffinée sur ce premier point.

Vous êtes allé à Rome, où je doute ort que y ayiez vu Notre Saint Père le Pape, cependant à ce sujet, vous vous êtes *encaissé* dans votre *petit Nouvelliste* en vous proclamant le restaurateur de la paix religieuse dans ce pays.

Encore de l'hypocrisie !!

Vous nous êtes revenu avec une décoration que vous n'osez pas montrer dans ce comté, quoique votre idée dominante fusse de mieux vous frayer avec cette insigne, un chemin aux presbytères..... Mais vous vous en êtes déjà aperçu : ceci ne vous a guère avancé.

Toujours de l'hypocrisie. En dernier lieu vous avez pris le chemin du Cercle catholique, cette succursale de l'asile de Beauport, dirigée par les mêmes hommes, et vous y avez même fait des conférences dans lesquelles vous excommuniez, au nom de la sainte confrérie des *Castors*, prélats et évêques, conservateurs et libéraux ; tous ces messieurs ne s'en portent guère plus mal et se contentent de prier pour vous et les vôtres.....

Vous vous vantiez alors de lancer, de par le monde, votre fameuse requête contre Mgr l'Archevêque ; vous vouliez, disiez-vous, connaître l'opinion libre des *notables* de chaque paroisse, afin d'obtenir une enquête canonique.

Eh ! bien, M. Landry, dans cette paroisse, je cherche en vain ces *notables*, *ces gens intelligents*, à qui vous avez pu adresser votre requête, et je n'en trouve pas, à moins que pour vous, M. le curé, M. le vicaire, MM. Oliva Blais, Bender Dufresne, Choquet, Huot, Bernatchez, Michon, Mercier, Lépine, etc., ne soient pas des notables.....

Donc, M. Landry, toujours la même hypocrisie, la même fourberie, dans tous vos actes, paroles ou écrits... ; vous n'êtes pas un homme loyal et il n'est pas convenable que tout un comté s'instruise davantage à votre école.

Vous vous êtes fait connaître tel que vous êtes et vous n'y avez rien gagné, soyez-en certain :

Votre *requête*, votre *brochure* et vos explications du *Mystère de Montmagny* resteront dans ce comté et ailleurs, comme des monuments qui diront, à l'avenir, ce *que vous êtes*, et ce dont vous avez été capable de faire...

En terminant, je dirai que je n'aime point ces individus *puant le castor*, faisant flèche de tout bois et voulant se servir de la *Pourpre sacerdotale*, comme d'un petit manteau, pour couvrir leur nudité morale et leurs forfaits politiques.

Je vous ai dit de dures vérités, M. Landry, et j'en ressens de la peine, non pas pour vous, mais pour l'honneur du comté.

Portez-vous bien, M. Landry, et pour expier vos fautes, exercez plus de charité envers les pauvres infortunés dont vous avez la garde à Beauport. Ne leur refusez *pas un peu de thé et quelques œufs*, lorsque le médecin le demande pour adoucir leurs cruelles souffrances.

Au revoir, M. Landry, et je vous écrirai encore prochainement.

PITRE THÉRIEN.

St-Thomas. 29 octobre 1884.

UN CANARD, PROBABLEMENT

Le Pacifique et le Grand-Tronc

On parlait beaucoup vendredi soir au Windsor, dit le *Star*, d'un télégramme qu'aurait reçu M. A. B. Chaffee, du chemin de fer South Eastern, dans lequel il est annoncé que le Pacifique a loué le Grand-Tronc. On ajoutait que ce télégramme avait été vu par plusieurs personnes, ce qui lui donne un certain degré de crédibilité.

Un reporter du *Star* s'est rendu auprès de M. Chaffee afin de s'édifier sur ce point.

—Tout ce que je sais, a dit M. Chaffee, c'est que j'ai reçu ce télégramme de l'hon. Peter Mitchell, hier soir, daté de Newcastle, N. B. ainsi conçu : " J'ai reçu un télégramme de Londres qui m'annonce que, dans les cercles bien informés, la rumeur circule que le Pacifique canadien a loué le Grand-Tronc.

—Croyez-vous à cette rumeur ? à reprit le reporter.

—Je n'en connais rien, a répondu M. Chaffee, je crois qu'il y a quelques négociations d'entamées, probablement un compromis dans le genre de celui qui avait été proposé l'année dernière, mais pas plus.

M. R. B. Angus, vice-président de la compagnie du Pacifique, ne croit pas un mot de cette rumeur, qu'il qualifie de plaisanterie, parce qu'il considère que la compagnie est entièrement satisfaite de l'état de choses actuel.

De son côté, le Grand-Tronc déclare qu'il n'y a aucune vraisemblance dans cette nouvelle.

Banque d'Echange

La cause contre M. Buntin pour préférences indues à l'égard des autres créanciers de la banque d'échange s'est terminée samedi après-midi. L. . Monk a fait une adresse aux jurés très favorables à M. Buntin. Le jury cependant rendit un verdict tout-à-fait contraire aux idées émises pas Son Honneur dans son adresse. Il déclara M. Buntin coupable. On a admis M. Buntin à caution et il devra comparaître devant la cour mercredi prochain. C'est alors que les questions de droit seront discutées.

Une conversation de M. Canovas de Castillo

M. Canovas del Castillo croit qu'il se prépare, en ce moment, une coalition européenne contre l'Angleterre ; et comme cela fait bien à dire en Espagne où M. Canovas s'est servi de l'alliance prussienne pour remonter au pouvoir, il ajoute que l'existence du ministère libéral en Angleterre serait une des raisons de l'aversion du prince de Bismarck contre la politique anglaise.

En écartant cette dernière considération qui est tout à fait puérile, il y a beaucoup de vrai dans le discours de M. Canovas del Castillo ; et cependant il ne faudrait pas exagérer outre mesure cette vérité.

Le fait certain est qu'à l'heure présente la diplomatie anglaise est absolument isolée en Europe ; aussi isolée que pouvait l'être la France aux jours difficiles de 1840, quand Lord Palmerston avait coalisé contre elle toutes les puissances, à propos de cette même question d'Egypte qui, par un retour des événements d'ici bas, aboutit aujourd'hui contre l'Angleterre à une coalition en sens inverse.

Il est non moins certain que les puissances sont d'accord pour ne plus admettre que l'Angleterre considère l'empire des mers comme son domaine propre et tous les territoires vacants comme lui revenant de plein droit.

Mais de là, à une guerre imminente, il y a extrêmement loin.

Fort heureusement, les nations n'entrent pas immédiatement en lutte par la seule raison qu'il existe entre elles des dissentiments ; et jusqu'ici le dissentiment qui existe entre l'Angleterre et le concert européen, ne saurait être considéré comme de nature à justifier des alarmes sérieuses.

Comme le remarque très justement un de nos confrères, il n'est entré dans la pensée d'aucune puissance de déposséder l'Angleterre. Le but poursuivi consiste simplement à empêcher que ce système s'exerce plus longtemps au détriment des autres puissances ; et le désaccord auquel M. Canovas del Castillo fait allusion ne menace point d'aboutir à une guerre ; il est beaucoup plutôt de nature à faire croire à une transformation pacifique de la politique européenne, dont la conséquence inévitable paraît être un amoindrissement moral de la puissance anglaise.

A vrai dire ce résultat semblait depuis longtemps inévitable.

L'Angletere qui depuis le triomphe des doctrines de Manchester, est de moins en moins une puissance militaire et belliqueuse, ne pouvait continuer, avec ses immenses possessions, à jouer dans le monde un rôle politique prépondérant, qu'à la faveur d'un régime de paix, tel que celui qui a existé de 1815 à 1848 ; d'un régime dans lequel l'autorité de la force morale aurait tendu à se substituer de plus en plus à celui de la force matérielle.

Les succès militaires de l'Allemagne ont mis fin à ce régime ; et l'Angleterre qui n'a pas dissimulé, en 1870, la satisfaction avec laquelle elle assistait aux malheurs de la France, a contribué par son attitude d'alors à l'établissement du nouvel ordre européen qui menace aujourd'hui sa grandeur.

La peche a la ligne

—Non, s'écria la belle veuve avec un charmant mouvement d'impatience mutine, l'homme que j'épouserai sera le plus patient et le plus doux du monde. Je ne l'accepterai que lorsqu'il m'aura fourni les preuves d'un dévouement sans borne, d'une soumission à toute épreuve Je suis riche et je peux m'offrir un époux selon mon choix.

—Tu as raison, répondit son amie d'un air convaincu et je ne saurais trop t'encourager à persister dans d'aussi louables intentions.

—J'attendrai encore, s'il le faut. Je suis assez jeune pour ne pas avoir à me presser dans la crainte de ne pas me remarier. Jamais je ne livrerai au hasard le choix de celui qui doit faire mon bonheur. Je n'ai du reste qu'à me décider, ce ne sont pas les soupirants qui me manquent... Je pourrai quand il me plaira désigner celui qui aura touché mon cœur...

—Et jusqu'à ce jour, il n'a pas encore été touché, ton cœur ?

—J'avoue que non. La plupart des galants qui rôdent autour de moi me semblent autant faire les yeux doux à ma fortune qu'à ma personne. Je t'accorde que deux au moins m'aiment d'un amour véritable et passionné. Mais, ceux-là, je les redoute encore plus que les autres... Je pourrais les aimer moi aussi et alors adieu la belle tranquillité rêvée. Un homme qu'on aime est le plus redoutable de tous les tyrans...

—Tu me sembles avoir de singulières idées sur l'amour.

—Que veux-tu, je suis faite ainsi.

Les deux femmes discutèrent encore longtemps sur ces matières délicates. L'une était la belle madame Duros. Veuve à 22 ans d'un des plus riches négociants de la ville, elle songeait maintenant à se remarier et à choisir un époux selon son cœur. L'autre était son amie et sa confidante.

La fenêtre où les deux amies se trouvaient donnait sur une allée ombreuse bordant une jolie rivière. C'était par une belle fin d'après-midi de septembre. Il faisait encore chaud, mais par instants des frissons passaient dans les arbres et agitaient les feuilles dont quelques-unes, déjà jaunies et desséchées, tombaient sur le sol.

L'eau coulait calme et limpide. On n'entendait aucun bruit. C'était un coin de paysage tranquille et mélancolique.

Les deux femmes ne causaient plus. Elles rêvaient et leurs regards s'étaient arrêtés sur un pêcheur à la ligne qui, debout, immobile comme une statue, trempait gravement du fil dans l'eau.

Ce pêcheur à la ligne se nommait M. Militor. Il était employé d'une grande administration et avait trente-trois ans et cinq mois et demi. Sa vie était réglée comme un papier à musique. Le matin il se levait à huit heures et déjeunait d'une tasse de chocolat et d'une côtelette. Puis il allait à son bureau en passant toujours par les mêmes rues. Il faisait son travail avec beaucoup de soin et de régularité. On était très content de lui et on parlait de lui accorder une augmentation dans cinq ou six ans.

Quand il sortait du bureau, à quatre heures, M. Militor s'empressait de prendre sa ligne et courait se poster au bord de la rivière. Il était heureux. Il restait là jusqu'à sept heures du soir, goûtant cette jouissance profonde que connaissent seuls les fervents du " bouchon flottant. "

M. Militor était ce qu'on peut appeler un assez beau garçon. Toujours vêtu avec une grande correction, sa belle tête pâle et insignifiante étalait la dignité noire de deux superbes favoris sur un col d'une blancheur immaculée. Les femmes le regardaient avec une certaine complaisance ; mais M. Militor était chaste et ne daignait pas répondre aux œillades provocantes.

Il pêchait à la ligne, toujours, sans cesse—sans cesse, toujours. Tous les soirs, il s'installait au bord de la rivière et, son long sceptre en roseau à la main, il prenait une pose sculpturale.

La belle Mme Duros et son amie regardaient M. Militor, vaguement. Il leva la tête par hasard et aperçu à son tour les deux femmes qui lui semblèrent fort belles. Il rougit et, pour la première fois de sa vie, il fut troublé.

Le lendemain, à son heure habituelle M. Militor se livrait à son plaisir préféré. Il regarda du côté de la fenêtre de Madame Duros.

La belle veuve était là, toujours rêveuse. Elle reconnut M. Militor et, pendant que, les doigts dans ses favoris, il suivait les évolutions de son bouchon sur l'onde perfide, elle l'examina.

—Mais ce pêcheur à la ligne est un fort bel homme, murmura-t-elle.

Et elle reprit sa rêverie sans plus s'occuper du " trempeur de fil. "

Le surlendemain, à son heure habituelle, M. Militor se livrait à son plaisir préféré.

La belle Mme Duros était à sa fenêtre. Cette fois *leurs* regards se rencontrèrent.

Le pêcheur avait fait une toilette élégante et de bon goût. Mme Duros l'examina avec plaisir et remarqua qu'il restait près de trois heures à la même place sans bouger, avec une persistance remarquable.

Les jours suivants, la même scène se reproduisit.

Mme Duros était à sa fenêtre, rêvant ; M. Militor, au bord de l'eau, se livrait à son plaisir préféré...

Ils se regardaient !

Et M. Militor ne bougeait pas. Comme tous ses confrères, il était doué d'une patience à toute épreuve. Il n'avait jamais pris un seul poisson dans son existence. Il mettait à ne rien pêcher du tout une adorable persistance.

Prendre un poisson ! c'était le rêve, l'idéal, le but lumineux !

M. Militor en avait vu quelques-uns nager dans un bocal, mais jamais un goujon vivant n'avait frétillé au bout de sa ligne. Il avait des angoisses délicieuses dès qu'il croyait que " ça mordait ". Hélas, ce n'était jamais vrai !

M. Militor savait attendre et gardait au cœur l'inébranlable espoir de prendre un jour ou l'autre un véritable poisson.

La belle Mme Duros venait tous les jours voir le pêcheur ne rien prendre. Elle ne le quittait pas des yeux et admirait sa tenacité. Rien ne le rebutait, les railleries de la destinée le laissaient froid et calme comme du marbre...

Il attendait.

Cependant madame Duros nourrissait un vaste dessein.

Un jour, son amie et confidente vint la voir. La belle veuve l'attira vers la fenêtre et lui dit :

—J'ai trouvé l'époux de mon choix. Je désirais l'homme le plus patient du monde. Le voilà...

—Ce pêcheur à la ligne !

—Oui. Il s'appelle M. Militor... J'ai fait prendre des renseignements sur son compte, c'est un très honnête employé...

—Et tu l'épouses ?

—Oui. Je voulais un mari qui supporterait mes moindres caprices, qui serait l'esclave de toutes mes fantaisies ... Or, M. Militor, depuis deux mois que je l'observe, vient tous les jours à cette place, à la même heure, et ne prend pas un seul poisson. Il n'a jamais eu un mouvement d'humeur et d'impatience. Un homme doué d'un semblable caractère est un trésor... Je me hâte de m'en emparer...

.....

Ainsi fit un riche mariage l'honnête M. Militor pour avoir su montrer de la patience et de la ténacité.

La pêche à la ligne mène à tout.

JEAN PROUVAIRE.

La consomption guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si ou adresse avec un timbre nommant ce journal, W *ter*, NOYES, 149, *Powers Block*, *Roches* A. *N. Y.*

8 nov. 884—19f 2fp m 3051

Les voyageurs Canadiens

CINQUIEME LETTRE

(De l'*Evénement.*)

C'est à trois mille lieues de Québec que je vous envoie ma lettre.

Etre si loin quand le cœur, ce télégraphe de l'amitié et de l'amour, nous unit, n'est-ce pas l'un des plus grands bienfaits que Dieu ait donné à nos vicissitudes et à nos peines ?

...Partis d'Alexandrie pour remonter le Nil jusqu'à Assiouth, c'est de cette route dont je vais vous parler.

Alexandrie, vous le savez, est une ville qui a été mise en lambeaux par le dernier bombardement de la flotte anglaise. Pas de commentaires devant les ruines forcées de la guerre.

Dieu seul peut juger vainqueurs et vaincus !... Beau port, ville propre, mais ville qui a subit la punition de Sodôme et Gomorrhe, ces deux villes d'impudicité antique. La civilisation réclamait ce châtiment sur Alexandrie. Que cela lui ouvre les yeux, l'esprit et le cœur au flambleau de l'immuable Vérité !... Ici se pose une question profonde qui demande étude et réflexion pour la traiter sûrement et sagement. Je le ferai plus tard. Présentement, je vais donner mon opinion en deux mots : je crois que Dieu, après avoir créé ce merveilleux pays, a châtié les habitants qui le reniait en les confiant au diable. Dieu en a donc fait la nature et Satan les hommes... N'en ont-ils pas la couleur et les passions ? Mais tirons un sombre voile sur cette plaie de l'Egypte.

D'Alexandrie à Assiouth, scènes à enflammer le plus froid des allemands : végétation riche, plantureuse et abondante ; légions de voyageurs *à cheval* en chameaux, à ânes ; troupeaux innombrables dignes du pinceau de Rosa Bonheur, villes couleur de bure, bâties en terre grise, ce qui leur donne un aspect monastique ; le tout ombragé de dattiers à la tête élevée et fière comme un guerrier sous son cimier. Les mosquées, ces phares du fanatisme, semblent élever orgueilleusement leurs têtes vers la foudre qui les attend et sert de refuge aux oiseaux de nuit. Presque toutes bâties sur l'eau, ces amas de maisons ressemblent à d'immenses nénuphars, dont le turban blanc des Egyptiens, se promenant, travaillant, priant sur ce fond sombre en font autant de fleurs blanches mourantes...

J'ai parlé de fanatisme et de prières. En effet, cela est étonnant de voir, au milieu de ces riches pâturages, quelques natifs, étendre leur manteau en plein soleil, baiser la terre, faire des exorcismes et nous envoyer leur bénédiction.

Ne voulant pas être en reste avec eux, et en gens civilisés, nous la leur rendons, par celle-ci : Que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob nous bénisse, et qu'il nous donne une postérité aussi nombreuse que les grains de sable qui sont sur le bord de la mer et que les étoiles qui ornent le front des cieux ! " Et ils n'en manquent déjà pas de postérité, car les seuls crocodilles que nous ayons vus jusqu'à ce jour, ce sont les myriades de petits *crapauds* noirs, leurs enfants, vifs comme les lézards, à la physionomie intelligente, hommes avent l'âge et en connaissant toutes les mauvaises passions. Tous ces gens là semblent sortis d'un roc d'agathe noire : ils sont luisants comme une peau de serpent, nagent comme des poissons volants, mais avant tout ils sont voleurs comme Mercure. Ils ont aussi de grandes aptitudes pour le commerce. Ainsi, ils vous proposent un melon deux grenades ou un concombre pour une bague en or ou un chronomètre. Les femmes qu'on rencontre et qu'on voit fort peu du reste, car elles se voilent toutes, paraissent fort bien faites sous leurs vêtements ; leur démarche est fort gracieuse, et leurs dents, belles à faire des chapelets, nous conduiraient en enfer si on en faisait avec.

En un mot, ils ressemblent à d'anciennes statues romaines drapées dans des robes de moines du cinquième siècle.

La voie ferrée ressemble beaucoup aux voies françaises. Quant aux compartiments ou voitures, ils sont d'une simplicité aussi primitive que prosaïque. Ni coussins, ni rideaux, ni tentures. Cela s'explique, quand on saura que l'égyptien ne prend qu'un billet pour lui et qu'il introduit des milliers de voyageurs insolites qui font le désespoir des autres, mais qui font le bonheur des marchands de peignes ! ! ! Vous me comprenez.

Ils prétendent que ces petits animalcules excitent le pouvoir de la locomotion et que l'on arrive plus vite à destination.

Je le croirai facilement pour nous autres, car à peine descendus de voiture ou de bateau, nous courons au plus vite pour nous laver et nous changer. Cela n'est pas toujours facile, et je vous prie de croire que nous ne sentons pas le *Jockey club*. Enfin, à la guerre comme à la guerre ! N'y allons-nous pas ?

Notre première station est à El' Bemanhour, près du Caire, la nuit. J'espère m'arrêter dans cette ville à mon retour et vous raconter les merveilles qu'elle renferme, depuis la profondeur du puits où Joseph a été jeté par ses frères, jusqu'à la qualité du cuir dont sont faites les *babouches* qu'on est obligé de changer pour entrer dans le Temple...

De loin nous apercevons les Pyramides ! Cette vue me rappelle le souvenir de Napoléon 1er, et entrevoyant, dans le passé, la défaite de l'armée française sous les neiges de Russie, je tremble à la pensée de ce que peut faire le soleil et le climat de l'Egypte sur les troupes anglaises et sur nos voyageurs !...Grande responsabilité dont l'Angleterre ne saura jamais trop payer la reconnaissance !

Espérons que ma crainte est une chimère qui vient de hanter mon esprit. Plus la vapeur nous emporte, plus nous approchons du lieu de notre embarquement...Le nom de toutes ces villes est difficile à retenir et à écrire,—sans carte—que, pour avoir leur prononciation, je vous engage à *éternuer* fortement et à vous boucher le nez. C'est le langage qui correspond le mieux à tous ces noms barbares.

Nous descendons du chemin de fer, fatigués, éreintés, poussièreux, et, pour nous rafraîchir, nous devons porter nous même nos bagages jusqu'au lieu d'embarquement. Nous ressemblons à des pèlerins partant pour la Mecque, ou pour mieux dire, à des colporteurs. Tout le monde rit, sauf nous. Il n'y a pourtant pas de quoi. Figurez-vous nous voir avec des poches de mendiants, tout comme les mulets d'Espagne en portent sur leur échine, et vous aurez un aperçu du tableau. Cette partie de l'Expédition, agencement, administration intérieure, vivres, laisse beaucoup à désirer. Je crois que la chose a été trop vite montée. Le jour où je serai libre d'action, je reviendrai sur ce sujet épineux.

Nous nous sommes embarqués sur le Nil... C'est-à-dire sur le Purgatoire après le Ciel, en attendant que nous arrivions en enfer. Je vais m'expliquer. A bord du vapeur, sur la mer, nous étions en vrai pays de Cocagne. Laissez moi saisir cette occasion pour offrir nos remerciements au capitaine, aux officiers, à l'équipage de *L'Ocean King*, et surtout à M. Maillard, Stewart d'origine française qui tous ont été pour nous d'une attention et d'une bienveillance que nous apprécions d'autant plus qu'elle nous fait actuellement défaut. Je crois réellement qu'il n'y a que le français qui soit capable de s'occuper intelligemment et savamment de la partie matérielle de la vie, surtout pour un voyage ou une expédition, chose toujours très difficile. Mais on peut toujours contenter son père et tout le monde. Il nous aurait fallu sur le Nil, non un Brillat Savarin, non un Laforce —nous nous les réservons pour Québec —mais un quartier-maître inappréciable et modèle comme l'est le Lgt-Robert de la Batterie B. c'est-à-dire un homme qui sait faire un beafteak avec une côtelette, et un roastbeef d'un pied de cochon... En pensant à toutes ces bonnes choses, j'en suis réduit à les manger... par cœur !

Les barques sur lesquelles nous sommes remorqués par un vapeur, font l'admiration des Egyptiens, non la nôtre. L'Angleterre, si elles naviguaient dans une contrée civilisée, n'aurait pas le droit de s'enorgueillir de voir de ses sujets ainsi parqués. On dirait un chargement de *coolies* ou de colis. Aussi ne disons-nous rien à ce sujet, si ce n'est qu'elles doivent être jumelles de la barge de Noé, moins les animaux...Les Egyptiens qui sont à bord les remplacent avantageusement.

J'ai goûté à leur cuisine. Figurez-vous une macédoine de fiel de bœuf et de poissons, liée avec des graines, oléagineuses de la forme d'une araignée, le tout assaisonné de piments, de citrons et d'oignons...

Ces oignons m'ont rappelé les oignons du temps de Moïse, l'endroit où ce dernier fut trouvé par la fille de Pharaon et le songe des sept vaches grasses et maigres de Joseph. Grands dieux ! que de souvenirs historiques à propos d'oignons ! Des vieux du pays, comme on dit chez nous, auxquels je me suis adressé pour retrouver ces lieux, m'ont montré vingt différents endroits, et cela pour vingt chiques de tabac. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire. Vous voyez que j'ai dépensé moins que M. de Chateaubriant, lequel, pour ses recherches ici, a dépensé cinquante mille francs. Nous nous arrêtons devant une petite bourgade. J'y découvre une charmante algérienne qui, du haut de son balcon, nous chante *the God save the Queen*, accompagné d'un accordéon. Blanche et vêtue de blanc, jolie et potelée comme une grenade, cette apparition inattendue m'a rappelé le chef-d'œuvre de Boïël dieu.

" Prenez garde, prenez garde
La Dame Blanche etc.... "

A la vue de cette femme blanche à côté de ces femmes couleur mélasse, mon cœur a battu la campagne ! Lecteurs, et vous lectrices, pardonnez-moi ma faiblesse pour le beau, mais quel est le voyageur égaré dans la nuit qui ne tressaille pas à la vue de la première étoile ?...

Nous entrons dans une église dont l'intérieur ressemble à un atelier de peintre qui aurait nettoyé ses pinceaux sur toutes les murailles. Cette église a une légende dont je ne puis expliquer que par la vertu d'un vieux tronc d'arbre parsemé de clous. Chacun de ces clous est un talisman contre toutes les maladies. Un de nos voyageurs ayant un furoncle en a pris un. C'est le cas de dire : un clou pousse l'autre. Je l'ai baptisée : " *L'Eglise chasse-clou.* " Peuples et gens ont partout leur marotte religieuse et politique !

Le long du Nil est animé par des millions de travailleurs approvisionnant les riches terres de son eau grasse et argileuse. C'est un engrais liquide d'une fécondité étonnante. Nous en buvons. Quelques-uns craignent d'en boire, se figurant qu'elle peut déterminer des calculs...

J'en boirais tout le jour, si cette opinion était fondée, car l'homme qui calcule fait des économies, et malheureusement je ne suis pas de ce nombre. Pour moi, je crois l'eau du Nil aussi généreuse pour le corps humain que pour les terres ; elle a des propriétés légèrement purgatives, prise à jeun. En matière de protoxyde d'hydrogène, comme en matière d'oxydation politique, on a bien le droit d'avoir son opinion. Au-dessus des habitations longeant le Nil, dans le roc, sont des cavernes profondes où les habitants se réfugient durant les inondations et où les oiseaux de proie se réfugient la nuit. Ne sont-ils pas de la même famille ?...La nuit se fait et nous arrivons près d'une bourgade d'où il nous restera encore quelques *quatre cents* mille avant d'arriver à la première cataracte, où le travail et le danger doivent commencer.

Enfin, pour le présent, et quoique notre voyage ne soit pas des plus plaisants, nous voyons tout en *bleu* et nous mangeons tout en *bleu*, cela grâce à l'obligeance de M. Laurance, opticien, qui nous a fourni gratuitement des conserves bleues. Je crois que M. Laurance ferait vite fortune en Egypte où presque tous les habitants ont mal aux yeux,... jusqu'au Nil lui-même qui a des *cataractes* à opérer...

Nous, nous allons les descendre. Je vous écrirai avant de sauter la première...

Souvenir à tous.

GASTON P. LABAT.

Sur le Nil, 14 octobre 1884.

LA SANTE DU ROI D'ESPAGNE.

La santé du roi d'Espagne Alphonse XII paraît causer d'assez graves inquiétudes en Espagne et en Europe.

Le roi qui est âgé de 27 ans a été atteint il y a quelques temps d'une indisposition sur la nature de laquelle on ne s'est jamais bien expliqué ; mais l'opinion générale est que sa constitution et son état de santé ne sont pas de nature à lui permettre une longue vie.

Or la mort du roi serait une crise très grave pour l'Espagne à peine remise de la révolution de 1868.

Le roi Alphonse XII avait épousé l'infante Mercèdes, fille du due de Montpensier, qui est morte au bout d'un an de mariage et il s'est remarié en 1879 à l'archiduchesse Christine. L'héritière du trône est une enfant de quatre ans la princesse Maria de las Mercedes et, issue du second mariage d'Alphonse XII aux termes de la constitution de 1876, la régence appartiendrait de droit à sa mère, une étrangère qui n'a pas su se concilier les sympathies du peuple espagnol.

Tous les règnes des mineurs, en Espagne, ont été turbulents et désastreux, et dans ce pays où le seutiment de la légalité est depuis longtemps une chose inconnue, il ne serait pas surprenant que les partis cherchassent, dans un coup d'état, le moyen de se tirer d'embarras.

Les uns songeraient à rétablir sur le trône la reine Isabelle II, mère du roi actuel, qui avait abdiqué après la révolution de 1868. Cette restauration d'un souverain aprés une abdication, n'est d'ailleurs pas sans exemple en Espagne ; et c'est ainsi que Philippe V, le chef de la maison de Bourbon, aprés avoir abdiqué, en 1724, en faveur de son fils Louis I, reprit le trône après la mort de ce dernier et l'occupa jusqu'en 1746, bien que la couronne eut à la mort de Louis I, un héritier direct.

D'autres personnes songent à transporter de la reine Christine, à la comtesse de Girgenti, sœur ainée d'Alphonse XII, la tutelle de la petite princesse des Asturies. L'ambition de la comtesse de Girgenti est d'ailleurs bien connue en Espagne et elle a été souvent accusée de viser au trône.

D'autres personnes encore songent à un mariage enfantin entre la fille du roi Alphonse et le jeune file de Don Carlos, dans le but de réconcilier les deux branches de la maison de Bourbon et d'assurer en Espagne le triomphe des idées légitimistes.

Enfin, il ne faut pas négliger l'existence du parti républicain qui a conservé en Espagne un état major puissant et des appuis dans certaines villes de l'Est et du Midi.

Il est malheureusement vraisemblable que la mort d'Alphonse XII, si cette éventualité devait se produire, serait pour l'Espagne le point de départ d'une nouvelle période de troubles et de révolutions politiques.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Aujourd'hui que les crimes se multiplient, et partout, d'une manière effrayante, tâchons d'atténuer l'horreur qu'ils nous inspirent par la lecture d'une importante étude du docteur Benedickt sur :

LE CERVEAU DES CRIMINELS

Le docteur Gall, l'inventeur de la phrénologie, prétendait au moyen du crâne, pouvoir reconnaître d'une manière certaine les goûts, les qualités et les vices des personnes qui lui étaient soumises. Pour lui, les bosses du crâne correspondaient à une conformation analogue du cerveau et les bosses du cerveau étaient le centre des facultés. C'était, on le voit, un système de localisations cérébrales établi de toutes pièces. Le docteur Gall se basait sur l'observation d'un grand nombre de crânes, et il avait fait certaines remarques que n'a point démenties la science actuelle. Ainsi il avait observé qu'un front bas et étroit était l'indice d'une intelligence médiocre ; que le développement de la partie postérieure de la tête correspondant au cervelet concordait souvent avec celui des instincts sensuels ; que le développement exagéré des apophyses situées derrière les oreilles se trouvait fréquemment chez les crimlnels et correspondait à des tendances bestiales chez l'individu, etc ; mais, voulant faire de ses découvertes un système complet, Gall avait indiqué la place correspondant aux facultés à tous les goûts. Sa classification devenait dès lors complètement subjective et n'avait aucune valeur.

Les physiologistes modernes étudient aussi ces questions et au moyen de faits nombreux classés peu à peu, ils parviennent à déterminer la fonction de telle ou telle partie du cerveau. Sur divers points, la certitude est établie ; sur d'autres, il n'y a que des probabilités, et sur d'autres encore, il n'y a, comme nous le disions, que des groupes de faits. C'est à ce dernier état que sont les études de M. Benedickt, professeur à Vienne, sur le cerveau des criminels. M. Benedickt a, en effet, réuni les cerveaux d'un certain nombre de criminels, les a étudiés et comparés avec des cerveaux de personnes ordinaires, et a trouvé chez les premiers des caractères communs qui les différeraient complètement des seconds. Il a montré dernièrement à ses élèves, douze cerveaux de criminels et a indiqué les anomalies qui les distinguent de ceux des personnes normales. Il résulterait de ces observations que les criminels sont, pour ainsi dire, inconscients de leurs actes, qu'ils sont poussés au crime par une conformation vicieuse du cerveau analogue à celles qui causent l'idiotisme et la folie ; que ce ne sont pas des coupables contre lesquels la société doit se venger, mais les infirmes dangereux sans doute, contre lesquels la société doit se prémunir, mais contre lesquels aussi toute idée de vengeance sociale doit être écartée.

Ces intéressantes observations doivent nécessairement se compléter, et peut-être un jour trouverons-nous par elles à plaindre plutôt qu'à condamner les malheureux que les vices ou les passions poussent au meurtre. Alors, si la science pouvait arriver à nous démontrer que les assassins sont des fous ou des malades, nous n'aurions plus qu'à prendre contre les criminels des moyens de préservation en rapport avec la raison et la dignité humaines.

F. RUANT

LA FORTUNE DE M. THIERS

Mlle Dosne, la belle sœur et l'héritière de M. Thiers, a résolu d'employer exclusivement à illustrer la mémoire de l'ancien président de la république, la fortune qu'elle a reçue de lui et sa fortune propre.

Elle vient de faire construire, au cimetière du père Lachaise, le tombeau de M. Thiers qui est destiné à avoir les proportions d'une basilique.

Un autre projet que Mlle Dosne est en train de mettre à exécution consiste à créer, à Auteuil, une institution qui aurait en France un caractère unique.

Une vaste habitation élevée, au milieu d'immenses jardins, serait consacrée à servir de lieu de retraite aux savants, aux artistes et aux hommes de lettres.

Mais, au rebours du but que visent ordinairement ces institutions philanthropiques, l'établissement projeté ne serait pas destiné à s'ouvrir aux vieillards. Il serait affecté aux jeunes gens, aux lauréats de l'Institut et des grandes écoles, désireux d'entreprendre leurs premières œuvres ; et il aurait pour but d'épargner à l'élite des générations nouvelles ces soucis et ces luttes de la vingtième année qui ont exercé une influence si fatale sur tant de talents de notre siècle.

Mlle Dosne s'est rendue récemment à Oxford et à Cambridge pour juger par ses yeux de la façon dont était composé le *home* des riches étudiants de ces deux universités. Elle se propose d'adopter un plan, à peu près semblable.

Les titres de propriétés seront remis, à titre de donation, à l'Istitut de France et l'établissement sera géré par des commissaires choisis dans les cinq académies.

Ce sera assurément le plus bean legs qui ait été fait dans notre siècle au monde savant.

UBICINI

Paris, 11 nov.—Une dépêche télégraphique annonce la mort de Jean Ubicini littérateur et publiciste français.

Après avoir débuté dans le professorat, M. Ubicini avait quitté la France en 1847 pour visiter l'Orient, et il se trouva à Bucharest en 1848, lors de la révolution, à laquelle il prit une part active qui lui valut le poste de secrétaire du gouvernement provisoire.

Lorsque les groupes Turco-Russes entrèrent en Valachie, M. Ubicini rentra en France et il publia, sur l'Orient, la Turquie et les principautés Danubiennes plusieurs ouvrages remarqués.

Fondateur de la revue d'Orient, il a collaboré en outre à divers grands journaux parisiens. M. Ubicini était âgé de 67 ans.

L'occupation de Tamsui.

Le télégraphe annonce que les français ont définitivement occupé la ville de Tamsui, à propos de laquelle les nouvelles d'origine anglaise s'obstinaient à parler, depuis quelque temps, d'un prétendu échec de l'armée française.

Tamsui est un port et une place fortifiée de l'île Formose, située à l'extrémité nord de cette île non loin de Kélung, précisément en face de l'arsenal de Fou-tcheou en Chine, que la ville de Tamsui regarde à travers le détroit de Formose large seulement de 130 milles.

Mais pour comprendre la situation, il est peut-être utile de faire quelques pas en arrière, et de rappeler en quelques mots l'ensemble des opérations de l'armée frauçaise dans les mers de la Chine.

Ces opérations peuvent se diviser en trois actes :

1o. L'occupation du Tonkin.

2o. Le traité Fournier et l'affaire de Bac-Lé.

3o. La guerre avec la Chine et le blocus de Formose.

Originairement,la France s'est rendue au Tonkin, territoire dépendant de l'empire d'Annam, pous se venger de l'inexécution du traité du 14 mars 1874 qui lui assurait des avantages commerciaux et une sorte de protectorat sur le Tonkin.

Elle ne devait avoir à faire qu'aux troupes Annamites.

Quoi qu'on ait commis le tort de ne pas envoyer dès le début un assez grand nombre de soldats, et qu'on ait amené ainsi la mort du commandant Rivière, les troupes françaises ont eu facilement raison de la résistance Annamite.

La possession du Tonkin, devenu désormais une colonie française, a été reconnue par l'empire d'Annam, et un traité signé à Hué à mis l'empire d'Annam, lui même, sous le protectorat de la France qui a établi à Hué un ministre résidant.

C'est ici qu'intervient le second acte c'est-à-dire la question chinoise.

L'empire d'Annam et le Tonkin sont situés à l'ouest de la Chine, dans une position géographique, assez analogue à celle du territoire d'Alaska (ancienne Amérique russe) par rapport à la Colombie britannique et au Dominion ; et la Chine prétend avoir exercé de tout temps sur l'Annam un droit de suzeraineté qui se trouverait anéanti en fait par le protectorat français et par la prise de possession du Tonkin.

Lors des premières opérations de l'armée française au Tonkin, la Chine avait massé des troupes sur la frontière et fait pénétrer dans l'intérieur du pays, sous le nom de *Pavillons noirs*, de soi-disant bandes irrégulières qui étaient en réalité des troupes très régulières de l'armée chinoise.

C'est ce conflit latent entre la France et la Chine qui a été réglé une première fois par le traité conclu le 11 mai dernier, à Tien Tsin, entre le commandant Fournier, plénipotentiaire français, et le prince Li-Hong-Chung, plénipotentiaire chinois. Aux termes de ce traité, la Chine reconnaissait les faits accomplis et s'engageait à retirer immédiatement toutes ses troupes du Tonkin.

On sait comment la Chine,après avoir signé ce traité, le viola séance tenante.

Les troupes françaises, en s'avançant pour prendre possession de Bac-lé, qu'aux termes du traité on considérait comme abandonné par les troupes chinoises, s'aperçurent que l'armée chinoise, au lieu de se retirer, avait massé à Bac-lé des forces considérables ; et la colonne commandée par le colonel Dugenne ne dut son salut qu'au secours apporté pendant le combat par le corps du général Négrier.

Ici commence le troisième acte.

La France, qui ne s'était occupée jusque là que de la conquête du Tonkin et du protectorat sur l'Annam, se trouve désormais en face de l'armée et du gouvernement chinois ; et elle a à venger, contre la Chine, la violation du droit des gens et le manquement à la parole donnée.

C'est alors que les opérations militaires se dédoublent.

Pendant que le corps d'armée commandé par le général Négrier reste au Tonkin, l'amiral Courbet, à l'aide de sa flotte, porte la guerre sur le territoire même de la Chine, bombarde Fouchéou, et bloque l'île Formose.

Il ne faut pas oublier que Fou-tchéou et l'île Formose sont à une distance de plus de 1000 milles du point le plus rapproché du Tonkin.

Les opérations entamées à l'île Formose ont débuté par la prise de Kelung.

La prise de Tamsui a souffert plus de difficultés ; parce que des forts, occupés par les troupes chinoises, étaient situés sur des hauteurs très bien défendues, à trois milles du port, et que le contre-amiral Lespès, maître du port, ne pouvait s'aventurer dans l'intérieur, avant d'avoir reçu des renforts ; toute attaque maritime étant rendue impossible par les bas fonds qui interdisent aux bâtiments de s'approcher à portée de canon.

Aujourd'hui, la ville de Tamsui est complètement entre les mains des français.

Possesseurs de Kelung et de Tamsui, c'est-à-dire de toute la pointe nord de l'île Formose, les français paraissent avoir désormais coupé la seule voie de communication qui pût exister, malgré le blocus, entre l'île de Formose et le continent chinois.

Grâce à ce succès important des armes françaises, la Chine se trouve dans l'impossibilité de tenter de défendre Formose contre l'occupation française.

M. GUICHARD

M. Victor Guichard, député de l'Yonne, qui vient d'être frappé de mort subite pendant l'une des dernières séances de la chambre des députés, en France, était l'un des membres les plus âgés de cette chambre et, comme tel, il avait occupé le poste de président d'âge,

Né à Auxerre en 1802 M. Guichard était âgé de 82 ans.

Allié à une riche famille de banquiers Parisiens, il était l'ami personnel de et le proche parent de M. du Bochet qui légua en 1877 à Gambetta un revenu annuel 100.000 consacré par lui au soutien de son parti et employé pendant la dernière année de la vie du célèbre tribun français à payer une patrie des élections municipales de la protestation française en Alsace-Lorraine.

Elu député en 1858, M. Guichard resta en dehors de la politique pendant toute la durée de l'empire. Réélu en 1871 à l'assemblée nationale, depuis cette époque constamment fait partie des chambres.

Il s'y est signalé surtout, comme représentant de l'un des dernières familles jansénistes et gallicanes qui existassent en France. M. Guichard était restait un partisan convaincu de la fameuse constitution civile du Clergé, qui fut votée en 1790 par la grande assemblée nationale, pas du tout comme on le croit généralement sous l'influence des sentiments irréligieux qui ont prévalu plus tard dans le parti révolutionnaire, mais sous l'influence des passions et des préjugée jansénistes.

A ce titre M. Guichard était dans la politique de la fin de notre siècle, le représentant des idées d'un autre âge, quelque chose comme un revenant.

Il était depuis de longues années, atteint d'une surdité presque complète.

Sans grand talent, avec beaucoup d'idées fausses et étroites, c'était dans la vie privée un homme d'une honnêteté incontestée, de mœurs faciles et bienfaisantes, en un mot, le type de ce qu'on est convenu d'appeler " un brave homme. "

Sur la proposition de son président M. Brisson, la chambre des députés s'est ajournée en signe dedeuil.

Torpilles et torpilleurs.

LE COMBAT NAVAL DE L'AVENIR

Scènes émouvantes

La découverte de la torpille et des torpilleurs, ces engins formidables, a produit dans l'art de la guerre navale une complète révolution. Toute l'ancienne tactique est détruite et comme, en somme, on n'a pu faire aucune expérience décisive—puisqu'il n'y a pas eu entre les grandes puissances maritimes de guerres dans lesquelles les torpilleurs aient pu jouer un rôle—on devine que lorsque l'on discute sur la valeur relative des diverses flottes, on discute sur l'inconu.

Aussi cette question passionne-t-elle non-seulement le monde maritime, mais la presse et tout le public. Qu'on lise les remarquables articles du *Temps*, des *Débats*, de la *Revue politique et littéraire*, du *Journal de la Navigation*, du *Yacth*, de la *Revue Marseillaise et Coloniale*, enfin de tous les grands journaux ou des journaux spéciaux, et l'on verra combien le monde maritime est inquiet de l'entrée en scène de ce nouveau combattant qui vient de renverser d'un seul coup toutes les traditions du passé.

Et en effet, le torpilleur produit une sorte d'impression profonde et mystérieuse chez les marins eux-mêmes, le passage suivant de M. Gougeard, la *Marine de guerre—Cuirassés et Torpilleurs*, en est un preuve frappante.

" Il est très curieux, dit l'ancien ministre de la marine, et très instructif d'étudier, autant qu'on peut le faire dans un simulacre de combat, l'état moral des équipages des cuirassés qui savent que, pendant la nuit, ils seront attaqués par les torpilleurs. Même pendant que la lune est sur l'horizon, et alors qu'ils savent que les torpilleurs ne se présenteront pas, ils sont dans un état d'excitation nerveuse évident. On a fait le branle-bas du soir, mais personne ne s'est couché, tout le monde est là anxieux, fouillant l'horizon, interprétant le moindre bruit.

" Puis la lune disparaît, le branle-bas du combat est fait partout et l'anxiété redouble. Enfin, les vedettes signalent l'ennemi et ouvrent contre lui un feu de mitrailleuses. A partir de ce moment jusqu'à celui où les faisceaux électriques l'ont enfin rencontré, l'anxiété de tous est véritablement poignante et se manifeste par des symptômes évidents.

" Soupçonner l'ennemi—et quel ennemi—si près de soi ! Se demander si peut-être il n'est pas déjà à la portée de torpilles et ne l'avoir pas aperçu ; succomber sans avoir pu se défendre, sans avoir tiré un coup de canon ! Puis, tout à coup, un point gris apparaît dans les faisceaux lumineux. Il semble qu'un coup de baguette magique a tout transformé en présence d'un danger connu : chacun reprend son calme et son sang-froid... "

Cette émotion indéfinissable mais poignante, s'explique quand on lit le récit dramatique de l'attaque d'un cuirassé chinois par un torpilleur français au combat de Foutchéou.

" Le rôle du torpilleur est terrible, dit-il, ceux qui le mène courent le plus grave danger. Un seul des gros boulets de l'ennemi peut le mettre en pièces, et quand il l'approcher la a mitraille et la mousquetterie feront à son bord de funestes ravages. Aussi l'embarquement à bord d'un torpilleur est-il un brevet de bravoure. Vous imaginez-vous cet officier commandant un torpilleur, qui reçoit l'ordre d'aller couler un bâtiment ennemi ? Tout est danger pour lui. La mer qui le cache et le protège dans la première partie de son expédition, va peut-être dans un instant rouler son cadavre. Son adversaire va le cribler d'une pluie d'acier, de fonte et de plomb. Cette torpille même, qui porte la terreur avec elle, pourra être touchée par un projectile et éclater en faisant sauter le torpilleur même.

" Le combat est commencé. Les bâtiments de l'escadre ont ouvert le feu. Les obus pleuvent de tous côtés. Un de nos croiseurs, canonné à tribord par un fort de douze canons Krupp, est attaqué à babord par un cuirassé ennemi. Un signal monte au mât du bâtiment amiral et le torpilleur se met en marche. L'ennemi aux aguets voit le mouvement. Il sait le danger qui le menace et concentre aussitôt tout son feu sur ce petit point gris qui avance rapidemeut vers lui. Trois milles les séparent, et il ne faut au torpilleur que dix minutes pour les franchir. S'il n'est pas coulé avant d'avoir parcouru cette distance, le cuirassé est perdu. Aussi les canonnières pointent-ils leurs pièces avec un soin minutieux. Les premiers obus passent assez loin, mais le tir est rectifié et maintenant ils tombent si près du torpilleur qu'ils projettent l'eau à son bord. En voici un qui tombe sur l'avant. Une gerbe d'eau 6aute de dix mètres cache le torpilleur ; l'enuemi le croit coulé et pousse un immense hourra ? Mais le projectile a ricoché et passé par dessus. La gerbe retombe en pluie, et le brave petit navire apparaît, ruisselant d'eau comme s'il sortait du fond de la mer, et courant toujours de toute vitesse au devant d'une nouvelle menace de mort.

" Ils sont neuf en tout à bord de ce petit bâtiment, et ils vont attaquer une sorte de leviathan que monte un nombreux équipage Ce n'est pas la lutte de un contre dix, mais de un contre cent.

" Pas un mot n'est prononcé en dehors des commandements nécessaires. Ces hommes que la mort touche du doigt sont silencieux et recueillis. Et n'allez pas croire qu'ils soient insouciants du danger. Ils ne songent au contraire qu'à cela. Mais entendons-nous, il ne s'agit pas de *leur peau*, mais du succès de l'entreprise. Il faut que la torpille aille mordre les flancs du navire ennemi. Après, si on coule, tant pis !

" Tous les yeux sont fixés, tous les nerfs sont tendus vers le but à atteindre. On n'en est plus qu'à cinq cents mètres. La mitraille se mêle aux obus et balaye le pont. Tout ce qui est en bois est haché par les biscaïens. Un feu nourri de mousqueterie part des hunes de l'ennemi et les balles, passant par les rares ouvertures, ont déjà mis trois hommes hors de combat. Ils sont là couchés dans le coin où ils ont pu se traîner, car on n'a pas le loisir de penser à eux, et on ne pourra s'occuper des blessés que dans deux minutes, quand le sort de tous sera décidé.

" Le torpilleur va toucher au but. Le succès de l'expédition est assuré, car le tir des obus est impuissant à cette faible distance. La mousqueterie ne peut couler le torpilleur, elle ne peut que lui tuer du monde... ça n'est pas une affaire !

" C'est maintenant que le capitaine doit avoir du coup d'œil et du sang-froid, que ses hommes doivent exécuter ses ordres avec la rapidité de l'éclair, car la torpille lancée une seconde trop tôt manquera son effet foudroyrnt et si on tarde d'une seconde, le petit bâtiment ira se briser, avec une vitesse vertigineuse, contre les flancs de son puissant adversaire.

" On touche presque au navire ennemi. Les grenades lancées à la main rebondissent en éclatant. Un homme est tué, le capitaine reçoit une horrible blessure à la face, mais se radissant par un sublime effort, se cramponnant, à la muraille, il reste encore debout. Livide, inondé de sang, effrayant de calme et de courage, l'œil toujours fixé sur l'ennemi :

" —Attention !... Envoyez ! ! !

" Le terrible engin est lancé. Une vague encore se produit et un sinistre craquement se fait entendre, suivi d'un funèbre cri de détresse. Le pygmée a vaincu le géant !

" —Tribord tout ! "—et le petit navire, évoluant rapidement sur lui-même s'éloigne à toute vitesse pendant que lé cuirassé ennemi s'abîme dans les flots.

" Dix minutes après, il se retrouve à son poste auprès de l'amiral, qui fait appeler le capitaine pour le féliciter. On le lui porte sur une civière. Pendant ce temps le combat continue. Un nouvel effort va peut-être devenir nécessaire. Rapidement, on désigne un capitaine provisoire et quatre hommes pour compléter le petit équipage, et voilà le torpilleur prêt à remplir une nouvelle mission : il vient d'embarquer de nouveaux héros."

Et, en effet, quand on songe à l'audace qu'exige la manœuvre d'un torpilleur, on se rappelle involontairement ces chevaliers légendaires qui s'en allaient, seuls, en avant de leurs compagnons d'armes, pour lancer un défi à toute une armée. On a dit que la nouvelle artillerie annihilait la valeur personnelle : la création du torpilleur la fait renaître. C'est le combat singulier qui reparaît dans notre histoire, et à l'avenir ce sera un titre de gloire que d'avoir commandé un torpilleur ou d'avoir fait partie des équipages d'élite qui le montent.

L'ACADEMIE FRANCAISE

M. Joséphin Soulary, le poète lyonnais, qui avait posé sa candidature au fauteuil vacant par suite du décès de M. d'Haussonville, vient d'adresser au secrétaire perpétuel, une lettre dans laquelle il déclare qu'ayant été averti, que sa candidature dérangeait les combinaisons de l'Académie, il s'empresse de la retirer.

La combinaison dont il est question est celle qui consisterait à donner le fauteuil de M. d'Haussonville à M. Ludovic Halévy.

M. le duc de Broglie, qui représente à l'académie le parti catholique, ne consentirait paraît-il, à voter pour M. Duruy, le célèbre historien qui fut ministre de Napoléon III, qu'à la condition de voir balancer cette élection par celle d'un candidat d'une autre nuance et M. Ludovic Halévy devrait, à son dernier roman, l'abbé Constantin, l'honneur d'avoir été choisi.

On peut donc considérer, comme l'élection de MM. Duruy, Joseph Bertrand et Ludovic Haléry.

LE CHOLERA EN FRANCE

Il paraît malheureusement certain que le choléra, qui avait été jusqu'à présent relégué dans le midi, et qui paraissait y avoir pris fin, vient de faire son apparition à Paris et dans d'autres villes.

Mais jusqu'à nouvel ordre, il n'en faut pas moins accueillir avec une grande circonspection, les dépêches d'origine anglaise ou américaine, qui paraissent avoir principalemeut pour but d'effrayer les voyageurs et qui sont empreintes d'une visible exagération.

Il est impossible, par exemple, de prendre au sérieux la dépêche qui nous a été adressée hier, dans laquelle il est dit que plusieurs personnes sont atteintes du choléra dans les rues, dans les omnibus, ou autres endroits publics ;—que les hôpitaux sont remplis de cholériques que dans presque toutes les casernes les soldats sont atteints, etc., etc.

L'agence qui transmet cette dépêche n'en a pas transmis deux autres reçues le même jour à New-York, dans lesquelles il est dit : " que l'épidémie cholérique est beaucoup moins violente à Paris qu'elle ne l'était dans le midi de la France ; — que les parisiens prennent la situation très froidement et que l'apparition du choléra n'a affecté en rien les recettes des théâtres et autres endroits d'amusement. "

En acceptant pour vrais les chiffres du télégraphe, il y aurait eu en tout, le 1 novembre à Paris, 190 cas de choléra.

Enoncer que 190 cas de choléra remplissent les hôpitaux de Paris, affectent une force militaire de quarante-cinq mille hommes et se manifestent, de façon à faire de l'effet, dans les rues d'une ville de deux millions d'habitants, et dans des omnibus qui contiennent environ cent mille voyageurs par jour, c'est absolument se moquer du public.

Jeunes gens, lisez ceci

La *Voltaïc Belt Co.*, de Mashall, Michigan, offre d'envoyer à l'essai pour 30 jours, leurs célèbres ceintures électriques à toutes personnes, jeunes ou vieilles, souffrant de débilité nerveuse, perte de vitalité et de foie, et aussi de rhumatisme, névralgie, paralysie et autres maladies. On garantit le rétablissement complet de la santé, la vigueur et la force. Il n'y a donc aucun risque puisqu'on accorde 30 jours d'essai. Ecrivez leur de suite, et on vous enverra gratis un catalogue illustré.

AFFAIRES D'EGYPTE

Prise de Khartoum

Les nouvelles au sujet de la mort de Gordon

PROJETS DU MUDIR

Le cout de l'expedition du Nil

Caire, 10—Plusieurs bateaux chargés de munitions se brisent tous les jours en essayant de remonter les cataractes du Nil. Les pertes sont très sérieuses.

LE CAIRE, 10 nov.— Le gouvernement égyptien a vendu dernièrement cent canons Krupp à un établissement allemand. Les agents diplomatiques français se sont opposés à ce que ces pièces fussent expédiées d'Egypte en Chine.

Caire, 11.—Il arrive ici des nouvelles que Khartoum aurait été prise et que Gordon serait mort. Ces nouvelles arrivent de Massowah.

L'EXPÉDITION DU SOUDAN

Londres, 11.—Le seul espoir des conservateurs maintenant est quelques grands désastres en Egypte et la chose est fort possible. Les travaux pour les le passage des cataractes deviennent chaque jour plus difficiles. On cite des exemples où des embarcations n'ont parcouru que deux milles en cinq heures, quoique tout le monde ait été à l'œuvre Le vent nord, sans lequel il est impossible d'avancer, cesse au mois de janvier et, après cette époque, il sera complètement impossible de faire remonter le fleuve aux embarcations.

Les chances d'atteindre Khartoum en temps opportun diminuent chaque jour. Les forces du Mahdi s'augmentent constamment depuis que la récolte est finie. On dit qu'il a reçu des canons de Tripoli et qu'il a dans son armée plusieurs officiers distingués. En somme, on redoute vivement que le général Wolseley n'ait le même sort que le général Hicks.

LE CAIRE, 11.—L'artiste Victelly, capturé par le Mudir avant la défaite de Hicks Pasha est encore vivant, remplit dit-on l'office de médecin dans le camp des rebelles.

Les rebelles ont fait hier soir sur Suakim, une nouvelle attaque qui a été promptement repoussée. La cavalerie égyptienne poursuit actuellement l'ennemi en fuite.

L'effectif des troupes anglaises à Dongola est maintenant de 2,500.

Le Caire, 12.—Pendant qu'une embarcation montée par des Canadiens remontait, samedi dernier, un des rapides du Nil, une haussière s'est brisée et le canot a été entraîné par le terrible courant. Grâce à l'habileté de l'homme au gouvernail et des autres mariniers, aucun accident n'est à déplorer. Les officiers de l'expédition admirent le sang-froid des Canadiens.

DONGOLA, 12 —Le major Wooldy et quatres compagnons ont traversé le désert par voie de Selemah. Ils rapportent qu'il est impossible pour les rebelles de se servir de cette route pour couper les anglais et engager un sérieux combat.

Toute troupe qui essayerait de passer le Kordofan à la haute Egypte serait obligée de s'arrêter à Dongola, qui est le point stratégique de l'Egypte.

PARIS, 12.—De minuit à midi, aujourd'hui, 28 décès par le choléra. Deux soldats de garde au palais de l'Elysée ont été atteints du choléra. L'un est mort presqu'aussitôt après. Ces deux derniers cas produisent un effet terrible sur la population.

BRUXELLES, 12.—On affirme que plusieurs cas mortels de choléra ont eu lieu à Bruxelles et à Halle.

PARIS, 12.—On ne peut s'expliquer clairement par où et comment le choléra est entré dans la ville. On supposa qu'il a été apporté par des parisiens de retour d'autres villes de la France où ils ont passé leurs vacances d'été. Il y eut 44 décès aujourd'hui dans un asile. La mortalité est plus forte parmi les hommes que les femmes.

Un autre asile, où il y a 240 patients, est très sain, les sœurs prennent un soin tout particulier des malades qui sont internés dans cet asile.

Les troupes seront conduites aux casernes en dehors de la ville.

Dans la prison de Melun 3 décès de choléra ont eu lieu. A Paris durant la journée d'hier on a constaté 152 nouveaux cas d'épidémie cholérique, à l'exception de ceux qu'on a remarqué dans les hôpitaux et 56 décès.

Aux hôpitaux on a admis aujourd'hui 132 cholériques et il y a eu 51 décès. 271 cholériques sont actuellement sous traitement.

PARIS, 12 nov., 11 p. m.— Durant le laps de dix-huit heures qui s'est terminé à six heures ce soir, il y a eu 43 décès causés par le choléra à Paris.

A Melun on a compté sept cas nouveaux et deux décès durant les dernières 48 heures.

TOULON, 12 nov.—Il y a eu 2 décès cholériques aujourd'hui, et plusieurs nouveaux cas. La ville est plus sale que jamais.

Alexandrie, 13—Un des employés du gouvernement est arrivé de Khartoum. Il dit que Gordon a fait plusieurs attaques sur le Mahdi et qu'il a produit la panique chez elles. Le Mahdi a donné ordre à ses soldats de ne pas faire de mal à Gordon mais de le faire prisonnier s'ils pouvaient s'en emparer. Ce serait là d'après le Mahdi un moyen de forcer l'Arabie à se rendre.

Caire, 13.—Le Mudir de Dongola a télégraphié qu'un homme qui vient d'arriver de Khartoum rapporte que le Mahdi s'est établi à Amderman sur la rive ouest du Nil Blanc, à quelques milles de Khartoum. Les soldats égyptiens qui y sont stationnés retraitent à Khartoum. Le mudir demande de nouvelles munitions.

PARIS, 13 nov.—Ferry a fait part aux membres du cabinet ce matin d'une dépêche d'après laquelle il paraîtrait que Gordon aurait été assassiné lorsqu'il se rendait de Khartoum à Berber.

Londres, 13—Le gouvernement croit que la dépêche que Ferry a transmise aux membres du Cabinet et relative à la mort de Gordon n'est que la répétition de certaines rumeurs qui ont eu cours.

DONGOLA, 13.—Wolseley est parti d'ici aujourd'hui pour faire l'inspection des dépôts et hâter la marche des troupes.

LE CAIRE, 13 nov.—La dernière dépêche reçue du mudir nous apprend qu'un lieutenant du Mahdi marche sur Dongola avec une armée de 12,000 hommes et un autre avec 9,000 s'avance contre la tribu des Kabbabish.

Un déserteur de l'armée du Mahdi est arrivé et raconte que les munitions de guerre et les provisions sont rares à Berber. Le gouverneur déplait beaucoup aux habitants de la ville, qui n'attendent que l'arrivée des troupes anglaises pour leur offrir leur soumission.

On croit que la nouvelle fournie par le Mudir et disant que les rebelles marchent sur Dongola est fort exagérée. La rumeur circule que Mahdi a campé à Wady El Shamba au nord-ouest de Khartoum, dans une des meilleures positions si les troupes anglaises s'avançaient.

DONGOLA, 13—Un marchand de la tribu des Kabbobish parti du camp du Mahdi et arrivé ici après un voyage de 17 jours, dit que le Mahdi a perdu toutes ses provisions et ses munitions de guerre et que la famine cause beaucoup de décès parmi les rebelles.

Ceux-ci ont capturé un messager envoyé par Gordon à Dongola. Gordon les a poursuivis jusqu'à Abudrazazi.

Caire, 14—Un faquir (religieux mendiant) qui vient de traverser la Perse et la Palestine vient d'arriver au Soudan.

Il met les anglais sur leurs gardes relativement aux professions d'amitiés des égyptiens ; qui en secret favorisent les rebelles. Il dit que les troupes du mudir de Dongola sont même encore à présent en correspondance avec le Mahdi.

Le mudir voudrait utiliser la puissance du Mahdi et fonder un nouvel état mahometan dans l'état du Soudan et en chasser les anglais. Si le Mahdi s'avance sur Dongola les tribus du Dongola et les Kabbabish s'uniront certainement aux rébelles :

LE CAIRE, 14.—Des lettres du général Gordon ont été reçues à Debbeh aujourd'hui.

LONDRES, 14 nov.—Une dépêche de Dongola dit que Wolseley a reçu de Gordon une lettre datée du 4 novembre et confirmant la nouvelle du décès du colonel Stewart. Gordon ajoute qu'il est encore en état de résister au Mahdi.

Caire, 15.—On croit que le coût de l'expédition du Nil sera de 65 millions de piastres.

LONDRES, 16 nov.— La dernière lettre reçue de Gordon nous annonce que sa position à Khartoum est tout-à-fait sûre et que les soldats sont très bien disposés. Il dit que le mahdi reçoit régulièrement des journaux européens et que c'est par ce moyen qu'il se tient au courant des nouvelles relatives aux mouvements de l'armée anglaise en Egypte.

LE CAIRE, 16—Pendant qu'un régiment passait la cataracte Ambikot un vaisseau a sombré et deux autres ont été avariés.

Un sergent s'est noyé.

On a reçu des ordres d'envoyer en toute hâte des renforts dans la région du Nil supérieur. Il est à craindre que la condition de Dongola soit sérieuse.

Il est arrivé, sur le chemin de fer d'Alexandrie et du Caire, un accident par lequel plusieurs officiers anglais ont été blessés et quelques arabes tués.

SUAKIM, 16—Des tribus alliées ont défait une troupe de Hadendovas qui conduisaient 500 chameaux chargés de provisions pour Osman Digna.

Londres, 17.—On dit que la plus grande partie de la lettre envoyée par Gordon est consacrée à faire une critique de la politique de l'Angleterre et des arrangements militaires qu'elle a pris pour ce qui concerne les affaires d'Egypte.

GUERRE DE CHINE

Hong-Konk, 11.—L'état des cinq ports intérieurs du traité est très dangereux par le fait que ces ports sont isolés complètement.

Il n'y a qu'un seul vaisseau de guerre pour défendre les étrangers ici.

LONDRES, 14—Le correspondant du *Times* à Foutchéou annonce qu'en cette région la situation n'est pas changée. La stagnation des affaires causée par les hostilités plonge dans la plus profonde misère les basses classes de la population chinoise. La récolte du thé est terminée et conséquemment les pertes des Européens sont moindres que celles des indigènes. Le gouvernement chinois ne peut payer ses dépenses et demande d'autre argent ; les indigènes refusent de payer de nouvelles contributions. Des soldats chinois arrivent en grand nombre. Il se produit de fréquentes querelles entre les troupes et la population. Les fonctionnaires chinois manifestent le désir d'obtenir l'amitié des neutres.

La passe du chenal du sud est barrée et les navires sont obligés de passer la pointe Kinpaï qui est complètement fortifiée. Les Chinois ont importé, voie Hong Kong, un grand nombre de torpilles qu'ils se préparent à couler dans la rivière.

PARIS, 14—Le steamer *Feihoo*, dont on a annoncé la prise par les Français dans les eaux chinoises, a été simplement retenu parce qu'il faisait la contrebande dans les ports de Formose. Le *Feihoo* appartient à l'administration européenne des douanes chinoises.

SHANGHAI, 14 nov.—Les français ont occupé Tamsui.

LONDRES, 14—Le gouvernement a expédié 200 tonnes de torpilles pour protéger les dépôts de charbon en Chine.

PARIS, 14—Une dépêche reçue récemment de l'amiral Courbet et datée de Kélung nous apprend que l'armée a subi des pertes considérables, surtout les troupes de débarquement. On croit que les chinois ont infecté leurs maisons avec des poisons.

La *République Française* engage Ferry à s'efforcer d'obtenir la médiation de la Russie, sans pour cela discontinuer de renforcer l'armée française.

Shanghaï, 15.—On rapporte que les auxiliaires annamites des français ont décapité 500 prisonniers chinois à Kep, Tonkin. Les français ont besoin de nouveaux renforts pour recommencer les opérations. Plusieurs centaines de soldats sont malades. Les français ont perdu 500 hommes dans les dernières semaines.

PARIS, 16—Des nouvelles du Tonquin nous apprennent que le général Negrier est guéri de ses blessures.

ELECTION PRESIDENTIELLE

Illinois, 12.—M. Carter Harrisson, maire de Chicago qui vient d'être défait comme candidat au poste de gouverneur des Illinois, a, par la lutte qu'il a faite diminué la majorité républicaine dans cet état de 41,000 à 7,000.

New-York, 12.—Conkling, questionné hier sur la cabale faite dans la dernière campagne présidentielle parla ainsi: " J'ai reçu des nouvelles de 50 comtés. Dans 23 autres les bureaux d'examinateurs se réunissent aujourd'hui et termineront leurs travaux. Jusqu'à présent, rien d'important n'a été fait. Pour cette ville, il n'y a aucun doute qu'il se présente des difficultés sérieuses relativement au nombre de votes donnés.

" Il est tout-à-fait claire, continua-t-il, que l'état de New-York a nommé des électeurs favorables à Cleveland et Handricks.

Portland, Oreg., 12.—Des retours non officiels venant des divers comtés de cet état donnent à Blaine 2,1000 voix de pluralité.

San Francisco, 12.—Les républicains à la législature du Nevada auront une majorité de près de 32 voix.

New-York, 13—La *Tribune*, l'organe de Blaine, dit que les démocrates prétendent maintenant que la majorité dans l'état de New-York et King est de 58,836. Si cette prétention est fondée la pluralité en faveur de Cleveland sera de 1112 dans l'Etat de New-York. Les républicains espèrent encore réduire la majorité. Plusieurs comtés en effet dans l'intérieur de l'état semblent avoir fait certains changements. A Ulster et Albany, entre autres, on n'a pas encore confirmé les retours augmentant la pluralité de Blaine. On prend toutes les précautions imaginables et possibles pour empêcher qu'il se commette des raudes.

Les membres du comité national républicain disent qu'il est impossible de se former aucune idée de l'élection de Cleveland tant qu'il ne sera pas parfaitement prouvé que Blaine a été honnêtement défait.

Il n'a encore été découvert aucune erreur de quelque importance, si ce n'est dans le comté de Livingston où 60 votes appartenant à M. Cleveland, avaient été comptés pour Blaine.

Tronton, N.-Y., 13.—Le vote total de l'état en faveur de Cleveland est de 127,783, Blaine 123,378, St-John 6,133, Butler 3,498.

Jacksonville, Floride, 13.—Des retours officiels de tous les comtés de l'état à l'exception de deux donnent à Cleveland une majorité de 4,144.

Philadelphie, 13.—Des milliers de demandes d'emploi sont adressées tous les jours à Cleveland.

Fultonville, N. J., 13.—On affirme qu'en vue de l'élection probable de Cleveland, qu'un grand nombre de demandes lui sont adressées pour la charge de maîtres de postes. A Fonda, il y a 10 aspirants, à Amsterdam 13, à Cana Johanie 31. Un grand nombre des aspirants sont des femmes.

Savanah, 13.—Au nombre des résolutions adoptées à l'assemblée des démocrates hier soir est la suivante : " Résolu que nous verrons avec bonheur le jour où il n'y aura plus de *Sud ferme* plus de *Nord ferme* mais une seule union, comme cela existait il y a 80 ans, alors qu'il n'y avait ni blanc ni noirs, mais que tous étaient égaux devant la loi et protégé par notre pavillon.

Détroit, 13.—Le décompte officiel de 43 sur 80 comtés du Michigan donne à Blaine une pluralité de 13.303 et aux pusionistes 6,370. Le reste des comtés est divisé entre les fusionistes et les républicains.

Alathka, 13.—St John déclare emphatiquement qu'il n'a aucunes relations quelconque avec aucun parti politique dans la campagne électorale.

LE DEPOUILLEMENT DES VOTES DE NEW-YORK.

Mardi, on a commencé dans tous les comtés de l'Etat de New-York, le dépouillement des votes pour les élections présidentielle. Dans cette ville, le conseil des aldermen fait fonctions de *board of convassers*.

New-York, 14.—La *Tribune* de New-York dit les démocrates prétendent que la pluralité de Cleveland dans l'état de de New-York et dans King est de 58,957. Cette pluralité n'a pas été détruite par le décompte officiel. La seule différence en est de 357 voix.

La *Tribune* évalue la pluralité apparente de Blaine en dehors de New-York et de King à 57,734.

D'après les calculs de Cleveland sa majorité dans tout l'état est de 872. D'autres journaux ignorent en apparence les changements qui sont survenus dans le comté de New-York et donnent encore 1,200 voix de pluralité à Cleveland dans tout l'état.

L'ETAT DU MICHIGAN

Détroit, 14.—Les rapports de 63 comtés de l'état du Michigan donnent à Blaine une majorité nette de 4007. Les retours des autres comtés modifieront peu cette majorité.

La presse europeenne

ET LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Paris, 11.—La *République française* commentant dans un article de fond le retard qui a été mis à la communication des rapports officiels sur les élections présidentielles aux Etats-Unis s'exprime ainsi : " Les républicains feront des efforts désespérés pour commettre des fraudes semblables à celles qui leur ont si bien profité lors de l'élection de Tilden-Hayes. Les républicains comptent sur des résultats frauduleux pour rester au pouvoir, tandis que les démocrates n'ont confiance que dans le droit de la égalité."

Londres, 11. —Le *Times* exprime l'opinion suivante : " Il est probable qu'on ne cherchera pas à contester le résultat de l'élection. M. Blaine est un homme bien doué, un orateur accompli, mais il a eu le tort de se trouver mêlé à des spéculations financières. M. Cleveland n'a que peu de qualités brillantes. Sa carrière publique a été comparativement courte et modeste, mais il a fait preuve d'un haut sentiment du devoir public et il accomplira le mandat qui lui est confié sans favoriser ni les gros bonnets de Wall street ni les démagogues. Il faut espérer que M. Bayard acceptera des fonctions sous M. Cleveland, M. Bayard est un homme intègre et intelligent qui ne discréditera pas les meilleures traditions de la diplomatie américaine.

Les démocrates doivent prouver maintenant qu'ils sont fidèles aux principes de pureté politique et de réforme administrative. Il ressort de la lutte électorale actuelle que les républicains, spécialement, ont employé un système de corruption qui a alarmé les hommes honorables de tous les partis.

Le *Daily Telagraph* remarque que M. Blaine vient de subir pour la seconde fois un cruel désappointement. L'élection de M. Cleveland aura pour résultat de renouveler entre le Nord et le Sud la vieille alliance démocratique qui a été détruite par la guerre de sécession.

La revolte a Panama

Panama, 14—La paix est maintenant rétablie à Cundianoranca et Servantander. Elle l'a été par l'intervention du gouvernement fédéral. Quatre personnes ont été capturées par les rebelles qui se sont livrés aux atrocités les plus révoltantes. Un piquet de 25 hommes qui avaient défendu la maison d'école a été massacré après s'être rendus. Le corps du commandant a été exposé à toutes espèces d'atrocités. Grand nombre de maisons ont été ravagées et brûlées.

Les dredges les provisions et ce qui est nécessaire pour la construction du canal de Panama continuent à arriver. Les travaux se continuent avec beaucoup d'activité. On donne de nouveaux contrats tous les jours. 50,000 hommes seront employés durant la prochaine saison.

Le commerce du fret a beaucoup augmenté avec la Jamaïque depuis que les travaux du canal sont commencés. Jules Dingler, l'ingénieur en chef, est arrivé de France avec de nouveaux ingénieurs.

San Salvador, 14—Deux cents hommes ont brisé et pillé les maisons de trois résidants ici. Ils ont assassiné les femmes et les enfants. Enfin ils ont assassiné un capitaine de police et plusieurs autres personnes au nombre de 14. La cause de ces troubles provient d'une question de propriété.

LE CHOLERA EN FRANCE

Frayeur—Opinion des medecins.

Les Etats-Unis se mettent en garde contre l'invasion du fleau

Paris, 10—La réapparition du choléra ne semble pas relentir le goût pour le théâtre.

Les endroits d'amusements sont fréquentés comme d'habitude.

PARIS, 10.—Depuis minuit, il y a eu 55 nouveaux cas de choléra et 22 décès ici et deux décès à Toulon.

MONTEVIDEO, 10 nov.—Le steamer *Matteo Bruzzo* retenu en quarantaine ici parce qu'il y avait à bord des personnes malades du choléra a dû repartir comme on l'avait ordonné et il a fait voile pour le Brézil. Deux personnes sont mortes du choléra à bord de ce vaisseau et un grand nombre de passagers en sont atteints.

On a également fait repartir le steamer *North America* à bord duquel il y y a 3,000 émigrants.

L'apparition du choléra à Paris est la grande préoccupation du moment. Les deux quartiers infectés sont le faubourg Saint-Antoine et Ménilmontant, mais on a constaté des cas dans les environs de la Bourse et ailleurs. Le foyer principal de l'épidémie est dans une petite rue aboutissant au faubourg St-Antoine entre la place de la Bastille et la place de la Nation. Ce sont des chiffonniers qui ont été les premiers atteints. Il y a dans cette petite rue 58 dépôts de chiffons et 33 cabarets. Jusqu'à présent il n'y a pas de panique parmi les classes pauvres, mais on dit que beaucoup de voyageurs très riches quittent les hôtels. Les ouvriers pauvres souffrent tant du manque d'ouvrage, de la modicité des salaires et de la cherté du pain qu'ils se soucient à peine de ce nouveau fléau, le choléra.

Il y a plus à craindre les démonstrations contre les boulangers que toute autre chose. On a visité mardi dernier les quartiers entre le cimetière du Père Lachaise et de Saint Denis, et dans beaucoup d'endroits la saleté était aussi grande que celle de certaines rues de Marseille. Il a plu beaucoup pendant les dernières semaines et on craint que l'humidité ne soit favorable à la propagation du choléra. Il y a eu à Nantes, jusqu'à présent, 50 décés cholériques environ, plus quelques-uns dans les faubourgs. On dit à Calais que le choléra sévissait dans plusieurs villages aux environ d'Yport. Si la chose est vraie, les autorités l'ont cachée au public. L'apparition du choléra à Paris est surtout une mauvaise affaire pour les hôteliers qui, après avoir eu une mauvaise saison d'été, espéraient réparer leurs pertes pendant l'hiver. Si les choses ne changent pas, beaucoup d'entre eux feront faillite.

PARIS, 11 nov.—Plusieurs personnes sont atteintes du choléra soit dans les rues, soit dans les omnibus ou autres endroits publics. Les hôpitaux pour les cholériques sont littéralement remplis et on se prépare à en ouvrir d'autres immédiatement. Dans presque toutes les casernes, des soldats en sont atteints et si l'épidémie continue à s'étendre, les écoles publiques devront être fermées sans délai. Les parties de la ville les plus affectées sont les quartiers est et centre.

MADRID, 11 nov.—Le gouvernement a ordonné que toutes les personnes venant de France soient soumises à une quarantaine de dix jours.

PARIS, 11. —Quatre-vingt-trois cas de choléra à Paris, hier, en comprenant ceux dans les hôpitaux. 119 cas ont été admis dans les hôpitaux, hier. Le nombre actuellement sous traitement dans les hôpitaux est de 190.

De minuit à midi aujourd'hui, 40 nouveaux cas et 13 décès en dehors des hôpitaux.

L'épidémie est encore restreinte aux quartiers de la ville où l'état sanitaire est mauvais.

De midi à onze heures hier soir il y a eu 97 nouveaux cas de choléra et onze décès. On dit que ces cas ne comprennent pas ceux des hôpitaux. A l'asile des vieillards il y a eu cinq décès.

Il n'y a eu aucun cas de choléra dans les quartiers de Passy Neuilly ou aux Champs Elysées et dans la partie ouest de la ville. Il y a dans ces quartiers un bon approvisionnement d'eau et abondant.

PARIS, 11.—Jusqu'à midi aujourd'hui on a compté 36 victimes du choléra à Paris.

Deux personnes sont mortes du choléra aujourd'hui à Nantes et quatre à Oran.

Il s'est déclaré six nouveaux cas de choléra depuis minuit et il est mort 56 personnes. Les victimes de l'épidémie sont en général des personnes mal nourries ou d'une vie déréglée.

On annonce deux décès à Toulon.

Paris, 12.—Le conseil municipal a voté une somme de 100,000 francs pour couvrir les dépenses faites par le conseil de santé pour enrayer le choléra, et 50,000 francs pour venir en aide aux victimes de l'épidémie.

Le préfet de police a donné l'ordre d'inspecter et de désinfecter toutes les maisons de la ville qui pourraient être insalubres.

Le gouvernement hollandais a adopté des précautions sanitaires contre la France.

La ville est enveloppée dans un épais brouillard qui favorise la propagation de l'épidémie.

Paris, 12. — L'épidémie cholérique est beaucoup moins virulente à Paris qu'elle ne l'était dans le midi de la France, comme l'indique la disproportion entre le nombre des cas et celui des décès. A Paris, sur cinq cas de choléra, il ne se produit qu'un décès tandis qu'à Marseille on a constaté un décès sur trois cas et au plus fort de l'épidémie un décès pour deux cas.

Le gouvernement a pris les mesures les plus énergiques pour arrêter la propagation du fléau. Toutes les maisons où le choléra s'est déclaré sont complètement désinfectées. On nettoie nuit et jour les quartiers les plus pauvres de la ville. Les détritus et immondices sont désinfectés et transportés dans des voitures fermées qui contiennent elles-mêmes des substances désinfectantes. Toutes les rues sont excessivement propres. Les maires des différents arrondissements ont ordonné à la population de donner immédiatement avis des cas qui se produisent, car les personnes atteintes sont un danger pour tous ceux qui les entourent. Les victimes ne peuvent en outre être aussi bien soignées chez elles qu'elles le sont dans les hôpitaux.

Paris.—Le choléra semble se répandre dans toutes les parties de la ville. Un grand nombre de personnes ont déjà abandonné la ville. Les ambulances sont remplies de personnes qui fuient Paris.

Les médecins prétendent que les personnes fortes et jouissant d'une bonne santé n'ont pas du tout lieu de craindre d'être atteintes par la maladie. Aucune des personnes de service dans les hopitaux ont été atteintes par la maladie. Plusieurs considèrent l'épidémie comme n'étant pas contagieuse. On désinfecte les carrefous avec del'eau et de l'acide lrydrlique.xIl y a eu trois cas au dépôt de la police, où se trouvent un grand nombre de prisonniers. Il y a eu un cas mor tel, au villages d'Aubervilliers, Clichy, Boulogne et Pantin.

A Marseilles, trois frèresde l'écolef chrétienne sont morts du choléra.

On rapporte que l'Autriche doit établir un cordon sanitaire à la frontière.

PARIS, 13 nov.—De minuit à midi, il y a eu 33 décès par le choléra à Paris, dont 19 dans les hôpitaux. Le bulletin revisé de la journée d'hier donne un total de 81 décès, dont 20 dans les hôpitaux. 84 nouveaux cas ont été reçus dans les hôpitaux hier.

6 hrs. p.m.—58 décès depuis minuit à Paris et deux à Oran.

TOULON, 13 nov.—Un cas nouveau de choléra et un décès aujourd'hui.

Albany, N.-Y., 13 — Le gouverneur a transmis au bureau d'hygiène de l'état une longue communication venant du comité national d'hygiène, au sujet du choléra. En la recevant, le docteur Carroll membre exécutif du bureau de l'état a adressé ce qui suit aux autres officiers : Le bureau local d'hygiène a été informé des rapides progrès de l'épidémie du choléra en Europe, épidémie qui peut, d'un moment à l'autre, faire invasion dans le pays. Vous êtes donc avertis que le bureau d'hygiène de l'état attend de vous l'accomplissement des devoirs qui vous incombent en semblable occurrence. Parmi ces devoirs se trouvent l'obligation de déterminer des règlements de quarantaine auxquels doivent être sujets tous les vaisseaux ou autres véhicules arrivant de places infectées, le contrôle des relations avec ces places, et la suppression de toute malpropreté. Ces devoirs comprennent aussi l'examen des lieux dans l'état est connu ou passe pour êtte dangereux au point de vue de la salubrité publique, de faire au comité d'hygiène un prompt rapport des faits relatifs à l'épidémie et de demander l'isolement ou la mise en quarantaine de toutes personnes, tous vaisseaux ou autres sources d'infection, d'employer en un mot, tous les moyens possibles d'empêcher l'introduction et la propagation de l'épidémie.

L'accomplissement de ces devoirs n'est pas laissé à la discrétion des comités locaux, mais la loi est impérative, et toute négligence ne serait pas tolérable en face du danger qui menace la société.

BUENOS AYRES, 13—Un autre cas de choléra s'est déclaré ici causant beaucoup d'alarme.

Les steamers italiens qui doivent arriver ici, ne seront pas admis en douane.

Paris, 14.—Les religieuses soignent les victimes avec un dévouement digne de tous les éloges.

M. Jules Vallès, dans un article du *Cri du Peuple*, invitent les personnes qui habitent les bouges de Paris, à se transporter dans les quartiers riches de la ville. Il leur dit d'occuper les palais qui sont abandonnés et de se procurer une bonne nourriture.

Le *Gaulois* raconte un fait vraiment remarquable. Un docteur a avalé impunément des pillules confectionnées avec les déjections de sa servante qui était atteinte du choléra. Il a voulu prouver par là que les déjections des cholériques ne communiquent pas le choléra

—

La compagnie des téléphones à Paris permet d'user gratuitement de ce mode de communication pour porter assistance aux victimes du choléra.

PARIS, 14 nov.—La température un peu plus froide a un bon effet ; elle diminue le nombre des décès. Le nombre n'excède pas un décès sur 36,000 âmes. Les ravages de l'épidémie actuelle sont insignifiants si on les compare à ceux de la fièvre typhoïde. L'épidémie du choléra semble produire peu ou point d'effet sur le penchant que la population a pour le théâtre et pour les autres lieux d'amusements. Ils sont remplis tous les soirs.

Le choléra a fait de grands ravages sur les soldats de garnison. Cependant les autorités refusent de fournir de bulletins et de donner aucuns renseignements quelconques.

Le docteur MacGooan écrit au *Galignany Messenger*, journal anglais publié à Paris, disant que les anglais et les américains qui fuient Paris sont injustifiables. Un grand nombre de personnes se sont enfuies à des lieux plus dangereux que Paris. Le même médecin prétend qu'il n'y a que les personnes faibles, timides et nerveuses qui devraient quitter cette ville. Les personnes en santé sont parfaitement en sûreté à Paris, pourvu qu'ils évitent tous les excès et qu'ils bannissent toute crainte de la maladie.

Un certain nombre de Parisiens se sont refugiés à Marseilles pour éviter l'épidémie du choléra.

PARIS, 14 nov.—Cinq cas de choléra ont eu lieu hier parmi les employés pn *Moniteur Universel*. L'nn des typographes a presqu'immédiatement succombé.

7 hrs. p. m.—On rapporte qu'il y a eu aujourd'hui moins de décès cholériques. Il y a actuellement 400 patients daus les hôpitaux. Il y a eu hier dans la ville 24 décès et 46 dans les hôpitaux. Durant les 12 heures aujourd'hui il y a eu dix décès en ville et onze aux hôpitaux.

Minuit.—Trois personnes sont mortes du choléra aujourd'hui à Oran.

Depuis minuit, il est mort 17 personnes dans la ville et 31 dans les hôpitaux.

Deux personnes sont mortes du choléra aujourd'hui à Mélun.

TOULON, 14—Il y a eu un décès causé par le choléra aujourd'hui ici.

BARCELONE, 14—Il y a eu ici plusieurs cas de choléra dont deux mortels. Neuf cas dont deux mortels, ont eu lieu dans la province de Valence.

WASHINGTON, 14 nov.— Le comité d'hygiène a adressé une information aux gouverneurs de tous les états leur faisant remarquer que la présence du choléra à l'état épidémique, en Europe, est une menace constante pour l'Amérique, et leur demande avec instance d'attirer l'attention des législatures sur ce sujet. Il leur demande en plus d'aviser aux moyens les plus efficaces d'organiser une surveillance sanitaire telle que les circonstances l'exigent.

New-York, 15—Les officiers de santé s'attendent que le choléra fera son apparition à New-York au commencement de l'été prochain.

PARIS, 15.—Le Conseil Municipal après un débat acharné a écarté la proposition d'accorder 50,000 francs à l'asile de Breteuil, asile pour les vieillards et où le choléra a fait de sérieux ravages ; parce qu'il a rejeté l'idée d'accorder aucun secours aux institutions religieuses. On a nommé un comité pour voir à ce que toutes les personnes souffrant du choléra et se trouvant dans diverses institutions reçoivent les soins convenables. Le conseil a voté une somme de 50,000 francs pour mettre a exécution certaines mesures sanitaires dans les maisons des particuliers.

Une religieuse soignant les malades dans cette asile, hier, est morte du choléra.

Le froid était assez considérable hier et ce matin. Aujourd'hui la journée est assez ensoleillée. Cette température aura un bon effet pour modérer les progrès de l'épidémie.

M. Lemaire inspecteur de police et chargé de surveillé la désinfection, est mort ce matin. Il y a deux cas suspects à Lille. On croit que ce sont des cas de choléra.

Washington, 15. — Le département d'état a donné instruction aux consuls généraux des Etats-Unis à Londres et à Paris de nommer des médecins examinateurs pour faire l'examen de tous les navires quittant les ports anglais et français pour les Etats-Unis et cela en vu de prevenir l'introduction du choléra aux Etats-Unis.

PARIS, 15—Le bulletin des décès depuis l'apparition du choléra donne une moyenne de 58 par jour pour cette ville. Il est mort 460 personnes en huit jours.

D'après toutes les informations recueillies aujourd'hui, la condition sanitaire du pays s'est quelque peu améliorée. Toutefois le froid n'a pas réprimé l'épidémie autant que l'on s'y attendait.

PARIS, 15.—Le nombre des décès par le choléra à Paris, hier, est de 56, dont 16 dans les hôpitaux. Dans les 12 heures terminées à midi aujourd'hui, il y a eu 29 décès.

Depuis minuit le choléra a fait 18 victimes dans la ville et 27 dans les hôpitaux. Six personnes sont mortes aujourd'hui à Oran.

TOULON, 16—Quatre cas de choléra se sont déclarés à bord du vaisseau de l'amiral Duperré. Un officier est mort.

PERIS, 16 nov.—Durant la journée de samedi, 22 personnes sont mortes du choléra à Paris même, et 50 dans les hôpitaux. De minuit à six heures ce matin, il y a eu quatre décès dans la ville et dix-sept dans les hôpitaux.

Il y a eu aujourd'hui deux décès à Nantes.

MADRID, 16 — Dix personnes sont malades du choléra à Valence.

Le bon vieux temps

Encore quelques notes sur la navigation entre Montréal et Québec. De 1824 à 1826 M. John Molson avait établi la première ligne régulière de vapeurs entre les deux villes. Le service était fait par le *Lady Sherbrooke* et le *New Swifture*. Chaque vapeur faisait deux voyages par semaine. Le prix du passage venait de $8 à $9.

De 1827 à 1828 il y eut une opposition à la ligne de Molson. Le vapeur de la concurrence était le *Laprairie*, commandé par le capitaine Morin qui a été plus tard maître du havre de Montréal.

L'autre ligne pour résister à l'opposition du *Laprairie* fit courir un autre bateau nommé le *Lady of the Lake*.

Sur ces deux bateaux on avait diminué le prix du passage jusqu'à 15 sous.

Ces bateaux étaient loin d'unir les proportions de la compagnie du Richelieu et d'Ontario, ils avaient les mêmes proportions que le *Belmont*, le petit vapeur qui fait le service l'île Ste-Hélène.

On ignorait alors ce que c'était que des cabines sur les vapeurs. La chambre des dames était située sur le premier pont. Les lits étaient à deux étages sur chaque côté du salon. Les hommes couchaient dans des lits placés dans la cale du bateau.

En 1828 la bouilloire du *Lady of the Lake* fit explosion au quai de Québec, tuant plusieurs immigrés.

Les chroniques privées de 1820 nous apprennent qu'un vapeur, nommé le *John Malsham* très probablement le premier sur le St-Laurent, voyageait entre Québec et Montréal. Ce vapeur appartenait à M. John Molson. Plusieurs vieux citoyens se rappellent que les restes du duc de Richmond, mort enragé à Bytown, des suites de la morsure d'un renard, avaient été transportés à Québec sur le *John Malsham*.

Nos lecteurs sont peut-être curieux d'apprendre le nom du premier vapeur qui sauta les rapides du St-Laurent. Affronter un naufrage dans les cataractes du grand fleuve était un acte de témérité qui mérite d'être consigné dans les annales de le navigation. Le navigateur ignorait la profondeur de l'eau dans nos rapides et tenter de les sauter, c'était faire preuve d'autant d'audace que l'homme fort dont parle Horace.

Ille robur et ax triplex.

C'était avoir trois fois la force de l'airain.

Un guide de Kingston en descendant les rapides en avait fait des sondages partiels lorsque M. Tate de Montréal résolut en 1840 de lancer dans ces courants dangereux, un vapeur qu'il avait acheté dans le Haut Canada.

Ce vapeur qui s'appelait l'*Ontario*, prit le nom de *Lord Sydenham*, et descendit le premier les rapides du Long Sault, de Beauharnois et de Lachine. Le *Lord Sydenham* a été le premier bateau à vapeur à trois ponts qui a fait le service entre Montréal et Québec. Peu de temps après M. Tate construisit le *Lady Colborne* sur le même modèle.

Le Canada peut se vanter d'avoir construit le premier steamer qui a traversé l'Atlantique, ce steamer s'appelait le *Royal William* et avait été bâti à Québec vers 1838 par M. Black. Le *Royal William* était destiné à voyager entre Halifax et Québec. Il fut acheté par des armateurs d'Angleterre et on lui fit traverser l'océan.

Un grand problème

—Prenez tous les remèdes pour les reins et le foie,

—Prenez tous les purificateurs du sang,

—Prenez tous les remèdes pour les rhumatismes,

—Prenez toutes les médecines contre la dyspepsie et les indigestions,

—Prenez tous les spécifiques contre la fièvre, la bile, etc.

—Prenez tous les régénérateurs du système cérébral et nerveux,

—Prenez tous les grands restaurateurs de la santé,

—Enfin, prenez les meilleurs de tous ces remèdes, et les premières

—Qualités de toutes les médecines de l'univers, et vous trouverez que les

—Amers de Houblon possèdent les meilleures qualités curatives

—Et qu'ils guériront lorsque tous ces remèdes, combinés ou non, resteront sans effet.

—Un essai judicieux prouvera la vérité de cette assertion.

Endurcissement du foie

Il y a cinq ans, j'ai été pris de douleurs des reins et du foie, et de rhumatisme. Depuis lors, il m'a été impossible de me mettre sur pied. Mon foie est devenu dur comme du bois, mes membres sont devenus roides et remplis d'eau. Tous les meilleurs médecins étaient d'avis que rien ne pouvait me guérir. Je résolus de faire l'essai des Amers de Houblon ; j'en ai absorbé sept bouteilles: l'endurcissement du foie a complètemen disparu, mes membres se sont désenflés. Ils ont opéré un miracle pour moi ; autrement je serais aujourd'hui dans la tombe.

J. W. MOREY, Buffalo, 1er oct. 1881.

Pauvreté et souffrance.

J'ai été courbé pendant des années sous le faix des dettes, de la pauvreté et des souffrances résultant de la maladie dans ma famille et de gros comptes à payer aux médecins. J'étais complètement découragé jusqu'à ce que l'an dernier, sur l'avis de mon pasteur, j'ai commencé à faire l'essai des Amers de Houblon, et dans un mois nous étions tous rétablis et personne d'entre nous n'a été malade une journée depuis, et je désire dire à tous les pauvres gens : " Vous pouvez donner la santé à vos familles pendant une année svec les Amers de Houblon, pour moins d'argent que ne vous coûtera une simple visite du médecin. J'en sais quelque chose. "

UN OUVRIER.

☞ Les bouteilles authentiques portent sur une étiquette blanche une gerbe de houblon vert. Dédaignez toutes les médecines empoisonnées qu'on voudra vous vendre sous un faux nom.

FAITS DIVERS

Naufrage et pertes de vie

Deux télégrammes reçus en cette ville de la Pointe des Monts, racontent le naufrage, durant la dernière tempête, de la goëlette *Emilie* et de la barque norvégienne *Nanna*.

La première de ces dépêches est adressée à M. J. U. Gregory, agent du département de la marine et des pêcheries à Québec, et l'autre à M. Schwartz, consul de Suède et Norvège à Québec. Voici le résumé de la première :

" Nous avons ici une affreuse tempête. Presque tout est renversé autour de la tour (on suppose que c'est la tour du phare.) La barque *Nanna* est échouée à la Baie de la Trinité. Deux hommes se sont noyés. On n'a jamais vu semblable tempête depuis 50 ans.

Un nommé Victor Fafard, fils du gardien du phare, s'est noyé. L'eau de la mer a pénétré dans la tour. Tous les hommes sur les îlets ont perdu leurs effets, appareils de pêche et leurs demeures ont été renversées. MM. Charles et James Jourdain ont sauvé la vie à dix hommes qui se seraient infailliblement noyés sans leur secours.

La seconde dépêche, en parlant du du naufrage de la barque norvégienne *Nanna*, dit qu'une partie de sa cargaison a été sauvée. Cette barque s'est brisée en deux et elle est complètement hors de service ; deux hommes se sont noyés. Cette barque est assurée à Arendale.

Elle est de 250 tonneaux. La barque *Nanna* a fait voile de notre port le 27 octobre dernier, pour Douglas, Ile du Mans, avec une cargaison de bois de diverses espèces exportée par MM. Smith Wade & Cie, et W. Bennett & Cie., de cette ville.

La goëlette *Emilie*, qui s'est perdue dans la même tempête, appartient à MM. Gagnon & frères, de Québec. Ces messieurs ayant acheté l'épave du steamer *Fylgia*, avaient envoyée la goëlette *Emilie* pour en rapporter les chaudières. L'*Emilie* partit de Gaspé pour notre port le 2 du courant. Elle avait 16 hommes à son bord, dont six d'équipage, et le reste étaient des journaliers engagés pour opérer le chargement des chaudières du *Fylgia* à bord de l'*Emilie*.

—

LA PEINE DU FOUET

La semaine dernière un prisonnier s'évadait de la prison commune de Winnipeg, et comme les évasions sont fréquentes depuis quelque temps, les autorités crurent devoir adopter des mesures rigoureuses, afin de faire mieux observer la discipline et les règlements de nos maisons de réclusion.

John Cormack, qui est probablement le vingtième qui prend la clé des champs, une fois rattrapé, fut condamné à recevoir vingt-quatre coups de fouet, douze immédiatement, et les douze autres un mois avant sa sortie de prison ; mais ce dernier châtiment est sujet à être relevé au cas de bonne conduite.

La peine du fouet est une institution de l'armée et de la marine anglaises, que l'on avait aboli une fois ; mais qui fut bientôt rétablie. C'est aussi l'une des punitions en vogue dans les pénitenciers et les prisons du Canada ; ainsi, en consultant les rapports officiels de la prison centrale de Toronto, l'on constate qu'en une seule année, huit prisonniers ont reçu de 25 à 50 coups de fouet pour s'être évadés de la prison. Le pauvre diable reçoit son châtiment, les journaux mentionnent le fait et tout est dit.

Ici, il parait que l'on est plus sensible sur le sort des prisonniers :—qu'ils soient voleurs, qu'ils soient ce qu'il y a de plus dégradé dans la société, on doit les traiter avec respect, mettre chapeau bas pour leur adresser la parole, sinon, gare à la populace ! C'est par trop fort.—Nous ne sommes pas admirateurs de la peine du fouet, de même que nous regardons avec répugnance toutes les punitions que l'on inflige à un être humain ; mais puisque c'est une nécessité, il faut bien s'y soumettre. La peine de mort est bien un meurtre ; mais c'est un meurtre légal rendu nécessaire par la méchanceté des hommes.

Jeudi soir, deux à trois mille personnes se réunissaient dans les rues de Wennipeg pour faire une démonstration condamnant l'action des autorités ; l'on se rendit à la prison, puis au parlement ; ici, pour avoir des explications du gouvernement, et là, pour demander raison au geôlier. Et dire que tout ceci se passe dans une ville habitée par des citoyens qui se prétendent loyaux et paisibles ! Nous est avis que le voisinage des Etats de l'ouest exerce une trop forte influence sur notre population et que l'on cherche trop à imiter, sinon leurs vices, du moins leurs mauvaises habitudes. Si, comme on l'a prétendu, il y avait quelque irrégularité ou excès de pouvoir, ce qui a été fait, il y avait un remède comme il en existe dans toutes nos institutions politiques. C'est ce qu'on aurait dû se borner à faire et rien de plus.—Le *Manitoba*.

—

Militaire

M. Herbert Clément Carey, du collége militaire royal de Kingston, vient d'obtenir le grade de lieutenant dans les ingénieurs royaux.

—

Tombé dans le piége

Encore un imprudent qui s'est laissé jouer par-dessous jambe par des filous, à bord d'un train de chemin de fer. Pauvres gens, ils voient cependant à tout instant dans les journaux, des exemples qui devraient les mettre sur leurs gardes. Comment se fait-il alors qu'ils fassent preuve de si peu de prudence et de clairvoyance ? Et combien d'entr'eux encore qui se laisseront naïvement plumer.

Voici donc ce qui est arrivé mardi matin sur l'Intercolonial. Un nommé Michaud, de St-Jean, Nouveau-Bruswick est descendu de Montréal, en compagnie d'un étranger, qu'il a rencontré sur le train et avec lequel il s'est lié assez étroitement. En apprenant que l'homme de la campagne descendait plus bas que Lévis, son compagnon, qui s'était aperçu qu'il était porteur de beaucoup d'argent, dit qu'il allait l'accompagner sur le même train, afin de ramener des bestiaux qu'il avait achetés.

Au moment du départ de Lévis, un individu s'approcha de l'étranger dont il était certainement le complice, et lui réclama le paiement d'une somme de $175 qu'il lui devait. Le prétendu débiteur répondit qu'il était tout disposé à payer de suite, mais qu'il n'avait sur lui qu'un chèque de $500. Son compère dit à son tour qu'il n'avait pas change, cela était naturel.

Le premier filou s'adressa alors au campagnard et lui demanda de vouloir bien l'obligé de la somme de $175 pour quelques instants, ce à quoi l'autre consentit de suite. Ils se connaissaient si bien !

Au bout de quelques minutes, l'emprunteur se glissa dans un autre char, et lorsque sa dupe se mit à sa recherche il lui fut impossible de le retrouver. Ayant pris des informations, Michaud apprit que les deux individus avaient sauté en bas du train lorsque celui-ci avait ralenti sa marche, à la jonction d'Arlaka.

La police a été informée du fait, mais il lui sera sans doute fort difficile sinon impossible de découvrir ces hardis filous.

—

Conseil aux servantes

Les jeunes filles qui prennent du service dans les familles, ne sauraient être trop prudentes dans le choix de leurs maîtres. On vient de découvrir à Montréal, que des proxénètes ou femmes du demi-monde, viennent de New-York, Boston, Chicago et autres villes américaines, et se donnent une apparence de grandes dames pour engager les jeunes filles à les accompagner dans leurs familles en qualité de servantes.

Ces jours derniers, une de ces misérables créatures a réussi à enrôler ainsi un certain nombre de jeunes filles, la plupart canadiennes-françaises et fort jolies, en leur promettant de bons gages, peu de travail et pension à l'avenant.

Toutes devaient se rendre à jour et heure convenus, à la gare Bonaventure, pour se rendre à New-York, cette dame s'engageant à payer leurs frais de voyage.

Une famille canadienne-française de la rue St-Denis chez laquelle demeurait une de ces jeunes filles, a découvert le pot aux roses, et la servante mise sur ses gardes a averti ses futures compagnes de malheur. Le résultat a été que lorsque la proxénète est arrivée à la gare, elle n'a trouvé personne.

Echos de l'ouragan

Tous les jours, de nouveaux rapports nous arrivent des endroits où la tempête du cinq du courant a causé des dégâts.

A St Alexis de la Grande Baie, les dommages out été considérables. Le village a été inondé et une partie de la population a dû prendre la fuite. Beaucoup de bois de chauffage et de service a été emporté à la dérive. Plusieurs habitations ont été complètement gâchées et dans certains magasins il y a eu des pertes très sensibles.

A Sandy Bay, comté de Rimouski, les efforts de l'ouragan n'ont pas été moindres. Les habitants ont abandonné leurs demeures et se sont refugiés dans l'église, tant leur frayeur était grande en voyant le déchainement des éléments. Il y a eu là un office religieux des plus touchants avec procession. On porte le chiffre des dommages à $35,000.

—

Vol dans un presbytère

Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs sont entrés au presbytère de Batiscan et en ont enlevé la somme de $200. Si le bruit n'était venu déranger les coquins de leur besogne, ils auraient emporté au moins $800. On croit que les auteurs de ce vol audacieux appartiennent à la même bande de filous que ceux qui ont escamoté la somme de $175 à ce brave homme de St. Jean Nouveau Brunswick.

—

Mort subite

Samedi soir, un nommé Andrew Lang, de Québec, âgé de 28 ans, est mort subitement dans la cantine de Joe Beef, à Montréal. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur. Le corps du défunt a été transporté au domicile de son oncle, M. James Biffin, rue Saint-Urbain, No 107½. Lang avait été employé sur les quais pendant l'été.

—

Remords de conscience

Mardi, le R. P. Grenier, O.M.I. a remis à M. Desforges, agent à Québec de la compagnie du Richelieu, la somme de $15, provenant d'une personne prise de remords.

—

Escrocs de chemin de fer

L'imprudent qui s'est fait plumer mardi sur un train de l'Intercolonial, à Lévis, se nomme Basile Michaud et est natif de St Jean, Nouveau-Brunswick. Il était parti de chez lui depuis quatre ans pour aller travailler sur le chemin de fer du Pacifique, dans le territoire de Montana, où il avait épargné $1,675. Il avait envoyé $700 à sa femme et prêté à deux amis la somme de $800. C'est un homme laborieux et qui a gagné jusqu'à $75 par mois.

Lorsque le train est arrivé à St Charles, Michaud a télégraphié au chef de police de Lévis, lui apprenant sa mésaventure. Puis il est revenu sur ses pas. Aussitôt les détectives Fleury et Walsh, de la police municipale de Québec, ont été mandés et les recherches ont commencé avec le chef Roy et l'agent Deni. On est allé jusqu'à St Henri et l'on est revenu par la Chaudière, en inspectant tous les trains de chemin de fer, mais il a été impossible de découvrir les deux individus qui avaient filouté $175 à Michaud. Les recherches n'en continuent pas moins.

—

Pêcheries

Quarante barges de pêches sont arrivées à Halifax, dans le cours de la semaine dernière.

Elles ont apporté les quantités suivantes de poisson :

Morue	712,000 livres
Halibut	136,000 "
Macquereau	3,593 "

—

Empoisonés par de champignons

Il y a quelques jours, un cas curieux d'empoisonnement par les champignons s'est produit dans une localité voisine de Monthureux-sur-Saône, sans avoir eu les suites tragiques de tous ceux dont nous entretiennent les journaux depuis un certain temps. Un habitant de la campagne et sa fille, après avoir mangé une petite quantité d' "agaric-panthère" sentirent des douleurs d'entrailles et tous les symptômes de l'empoisonnement. Tous les deux partirent en voiture pour Monthureux. Dans le trajet, les effets du mal s'étaient développés avec des caractères absolument différents : tandis que la fille s'évanouissait, le père était atteint d'un accès de folie joyeuse qui ne lui permettait pas de conduire son cheval. Ils furent rencontrés en cet état par une personne charitable ; celle-ci, mise à grande peine au courant de la situation, les conduisit chez le médecin, qui les guérit par des vomitifs énergiques.

—

Accident

M. Régis Péloquin, de St Joseph de Sorel, a été victime d'un grave accident Mardi dernier, pendant qu'il travaillait dans le chantier du Hâvre, il était occupé, en compagnie d'autres employés, à sortir de l'eau un immense plançon qui était rélié à un cabestan par une chaine de gros calibre. La pesanteur de l'énorme pièce de bois était telle que la chaîne cédant à la puissante traction du cabestan, se rompit tout à coup et vint frapper le malheureux employé, qui fut renversé par le choc. On le transporta à sa demeure, où les docteurs Bondy et Latraverse furent appelés en toute hâte. Les médecins contatèrent qu'une jambe avait été fracturée en deux endroits, et lui donnèrent les soins chirurgicaux que requérait son état.

—

Un émule du capitaine Boyton

Enfoncé le capitaine Boyton.

M. Mont, qui, en ce moment, fait des expériences sur l'Oise, a inventé un appareil beaucoup plus ingénieux, paraît-il, qne celui du capitaine, et qui peut être revêtu en quarante secondes.

Il construit un radeau, en cloue les planches, il y fait du feu, y prépare son repas, y fume son cigare, chasse, pêche, envoie des signaux, lance des fusées et fait sauter un navire en miniature en attachant une torpille dessous.

—

Un poil de barbe de Mahomet.

Où est le " poil de barbe ?" Cette question n'est pas, comme on pourrait le croire, sur une assiette à rébus.

Mahomet, tout en causant, avait l'habitude de passer sa main sur sa barbe. Si un poil s'en détachait, ses disciples se précipitaient pour le saisir, et celui qui l'attrapait le gardait soigneusement.

En l'an 1135 de l'hégire (1723 de J.-C.), on érigea à Cuddapah, dans la province de Balaghaz, un beau monument où l'on déposa une boîte d'or renfermant un de ces poils de barbe de Mahomet. La boîte avait un couvercle en cristal, percé de petits trous par lesquels on introduisait de l'eau une fois l'an lors d'une solennité pendant laquelle les pèlerins venaient de tous côtés vénérer la relique.

Lorsque Hayder conquit Cuddapah, il s'empara du poil sacré et le fit porter à Seringapatam où il fut conservé jusqu'à la prise de cette ville par les anglais. Depuis, on ne sait ce qu'il est devenu.

—

Volé par des ramoneurs

On écrit de Nantes :

Le temps n'est plus où les saltimbanques passant dans certaines localités enlevaient des enfants qu'ils disposaient dès leur plus tendre jeunesse à exécuter les tours de force les plus extraordinaires, et pourtant il y a quelques semaines à peine un enfant de Nantes, nommé Ustel, âgé de neuf ans, demeurant chez ses parents, rue de Richebourg, disparaissait sans qu'en dépit des recherches les plus actives on parvînt à retrouver sa trace.

Cet enfant vient d'être découvert dans la commune de Vallet, abandonné sur la route, à l'entrée du borg. Voici ce qu'il a raconté :

Il y a un mois environ, le jeune Ustel faisait sur la place Graslin la rencontre d'un nommé Jean Petit, âgé de vingt ans, ramoneur, qui l'engagea à le suivre, lui promettant de beaux habits et de l'argent.

L'enfant se laissa prendre à ces promesses et suivit sans difficulté le ramoneur. Mais quelques jours plus tard il s'en repentait amèrement, car aux beaux habits promis se substituait la casaque de ramoneur ; son patron le faisait monter de force dans les cheminées et le frappait brutalement s'il ne rapportait pas fidèlement le pain qu'on lui donnait dans les maisons.

Cette vie malheureuse dura jusqu'à dimanche dernier, jour où se produisit un fait beaucoup plus grave. Per l'un de ses ouvriers qui s'étaien vrés voulurent se donner le p odieux de corriger d'une façon brutale encore leur pauvre souffre leur. Ils le déshabillèrent, puis frappèrent avec des orties, si bien -e corps de l'enfant était tout co de boutons et que le sang s'écha par toutes ces plaies vives.

Ces deux brutes, il n'y a pas d' terme pour les qualifier, voyant avaient commis une action grave, lurent probablement racheter leurs mais ils s'y prirent d'une singu façon, et en commettant un nou délit : ils firent boire l'enfant au de l'enivrer.

Le lendemain, ils se mettaien route pour Clisson, et à la suite observation faite à l'enfant, Pe saisissait par les oreilles et l'enleva terre, non sans lui causer de dou intolérables. L'enfant prit la fuite. deux hommes le recherchèrent, sans le trouver, et continuèrent route.

Ustel vint jusqu'à Valist, où recueilli par Mme Chirardet, mait d'hôtel. Interrogé par le juge de l'enfant lui raconta les faits que venons de rapporter.

Ce magistrat ordonna à la genda rie de rechercher Petit qui fut a dans la journée de mardi. Cet ho a été transféré à Nantes et mis disposition du procureur de la R blique. Il sera poursuivi pour co blessures, et sans doute aussi pou tournement de mineur.

—

Les poissons qui chanten

A propos des dernières opératio l'amiral Courbet à Formose, nous s lerons un fait des plus curieux. dant les belles nuits orientales, les rins en rade de Tamsui étaient surpris d'entendre des sons biza Une espèce de chant plaintif sortai la mer phosphorescente.

Au bout de quelque temps, les m découvrirent que ces sons étaient duits par les poissons chanteurs.

Grande fut la stupéfaction des pages, et cependant le fait n'a d'extraordinaire. Si les poissons vivent dans l'eau douce sont en gén muets " comme des," il n'en est pa même des espèces qui vivent dan mer et dont plusieurs produisent bruits intentionnels, profèrent des au moyen de leur vessie natatoir des muscles annexes, si bien qu'on dire que ces poissons ont une voi chantent.

Parmi ces poissons bavards et teurs se placent en première lign " grondins " que l'on appelle à seille des " gournaou, galinettes belugans. " L'un d'eux est connu pêcheurs sous le nom de " petaï nom signifiatif ! Le saurel, " l'est glo bello mero ", grogne avec énergi il n'est pas un pêcheur à la ligne, les côtes de Provence, qui n'ai eu casion de s'en apercevoir. Un a poisson de nos côtes produit aussi sons assez forts : c'est la dorée ou " Piarré ".

Dans l'Océan, les maigres, sort grands poissons analogues au Quoua et aux ombrines, vivent en des et chantent, surtout à l'epoqu la fécondation.

Un savant naturaliste marsei avait eu, dans le temps, l'idée de me à profit, pour la pêche, cette aptit des poissons chanteurs, et il avait posé au fond des eaux, en capti dans des nasses, des grondins-mâles tinés à attirer par leur chant les p sons d'un autre sexe qui s'engagea dans les filets tendus autour de ces peaux marins. La tentative a plus d' fois réussi ; mais, comme il y beaucoup de patience, ce genre de pê ne séduit qu'un petit nombre a teurs.

—

Savons merveilleux

La vogue des savons médécinaux Dr Perrault s'accroît tous les jo Cela s'explique facilement par le gr nombre de cures vraiment merveille qu'ils ont opérées. Des personnes désespéraient de leur guérison, a avoir fait usage de tous les remè connus, se sont vues radicalement g ries d'horribles maladies de la peau, ces savons dont le dépôt princip Québec est à la pharmacie Dr Mac et Cie., 42 rue de la Fabrique.

Le bon vieux temps

Il y a quarante ans un voyage en hiver entre Montréal et Québec n'était pas une petite affaire. Le voyage durait deux jours ou deux jours et demi, selon l'état de la route.

Le service d'hiver entre Montréal et Québec se faisait par la diligence de la malle, les diligences proprement dites et les voitures *extra*.

Dans la diligence de la malle il y avait place pour six ou huit *passagers*. Les autres diligences en contenaient autant. Il n'y avait que les gros bonnet qui voyageaient par l'extra.

L'extra était une cariole traînée par deux chevaux attelés en flèche. Dans l'extra les relais étaient moins nombreux et le voyage ne durait pas aussi longtemps que dans les diligences. Le personnage qui se payait le luxe d'un *extra* était très considéré dans les auberges sur la route. C'était, ordinairement, un député, un juge ou un gros bonnet du commerce. Il avait le droit de garder toujours le milieu de la route. Lorsqu'il passait quelque part, le conducteur criait aux équipages des cultivateurs : " Rangez-vous, laissez passer l'extra !

Le tarif de l'extra était pour deux passagers un écu par lieu.

Un passager seul dans une cariole à un cheval payait trente six sous par lieues.

Les voyageurs par les diligences payaient $10 pour le passage entre Montréal et Québec, le coucher et les repas extra.

A six heures du matin une trompette se faisait entendre en face de l'hôtel Rasco. C'était le signal du départ de la diligence de la ligne Rouge.

Cette ligne appartenait à MM. Gauvin et Hough de Québec.

Les diligences de la ligne Verte partaient des écuries de la rue St Gabriel, presqu'en face des bureaux de la *Patrie*. La ligne Verte avait été organisée en opposition à la ligne Rouge par M. Thomas Marcotte, de d'Eschambault, Jos. Giroux et Henri Harnois de Berthier.

Les voitures faisaient des relais à toutes les cinq lieues. Le premier relais était à l'auberge Deschamps au bout de l'Ile, et les autres étaient à St-Sulpice, à Berthier, Rivière-du-loup, Trois-Rivières, Champlain, Ste-Anne de la Parade. D'Escambault, la Pointe-aux-Trembles et Québec.

Les voyageurs qui n'étaient pas dans la diligence de la malle couchaient à Trois-Rivières, le courrier de la malle ne s'arrêtait pas plus d'une heure à Trois-Rivières. Lorsqu'un député se rendait à Québec pour la session il apportait avec lui toutes les provisions qu'il lui fallait pour la durée de ses travaux parlementaires, ces provisions était un petit baril de lard, des pores frais rotis, des pommes de terre, du pain de ménage, de la melasse, etc. M. le député louait une chambre dans une maison privée, à Québec et se nourrissait lui-même. Dame, il fallait économiser en ce temps là, car la députation ne recevait aucun salaire.

L'ex-échevin Homier nous disait ce matin qu'il avait vu un député préparer ses bagages et ses vives pour la session. Parmi ces vives était un quart de la grosseur d'un corps à clous rempli de crépes toutes cuites.

Le canadien de cette époque savait voyager avec économie. Lorsqu'un cultivateur apportait ses denrées à Montréal, il payait à l'aubergiste trois sous pour le privilège de se coucher sur le plancher avec sa robe en peau de buffle.

M. C. A. Dumaine, de la maison Dumaine et Halpin, tenait pendant les quatorze ans qui ont précédé la construction du Grand-Tronc, une ligne de diligence entre Montréal et Québec.

Un mot maintenant sur les patineurs du bon vieux temps. La présente génération n'ignore pas que M. A. G. Lord était il y a trente ans le champion de nos patineurs. Pendant l'hiver de 1860 le St-Laurent se gela tout en glace vive jusqu'à Trois-Rivières. La surface de la rivière offrait le poli d'une glace sans la moindre rugosité. Le 3 mars 1860, M. A.-G. Lord, accompagné par un de ses amis M. Dickson Sawtel, partit en patins de Montréal à trois heures et demie de l'après-midi et arriva à Berthier à sept heures le même soir, une distance de 45 milles, en trois heures et demie. Un dégel survenu pendant la nuit obligea les deux amis à remonter à Montréal en voiture.

De 1830 à 1840 le voyage par eau entre Montréal et Québec ne se faisait pas en dix heures comme aujourd'hui, sur les bateaux de la compagnie du Richelieu et d'Ontario. La navigation à vapeur existait depuis une quinzaine d'années mais elle n'avait pas progressé à pas de géants. Les vapeurs étaient loin d'offrir le confort de ceux qui existent aujourd'hui. Ils n'avaient qu'un pont et ne tiraient que huit pieds. Alors il n'y avait qu'une dizaine de pieds d'eau dans le lac St Pierre, avant le creusement du chenal en 1844.

Parmi les bateaux à vapeur qui faisaient un service régulier entre Montréal et l'ancienne capitale, nos ancêtres se rappellent l'ancien *Montréal*, le *John Bull*, le *St-George*, le *John Molson*, le *Queen*, le *Charlevoix*, et autres. Ces vapeurs remorquaient les goëlettes en même temps qu'ils transportaient les passagers.

Le *Hart* était un singulier vapeur. Lorsqu'on s'embarquait sur le *Hart*, on n'était jamais bien sûr du jour où l'on arriverait à sa destination. Il avait été construit à Trois-Rivières pour son propriétaire M. Moses Hart, un riche commerçant de l'endroit. Il faisait un service irrégulier entre Montréal et Québec. Souvent M. Hart était à bord de son vapeur et lorsqu'il était arrivé à un port, les passagers étaient informés par le propriétaire que le " steamboat " était fatigué, et qu'il n'irait pas plus plus loin. Il lui fallait un repos de quelques jours. Les malheureux passagers étaient ensuite obligés de recourir à d'autres moyens de locomotion pour continuer leur voyage.

Nous reviendrons sur la question de la navigation du bon vieux temps, parce que aujourd'hui nous n'avons pu recueillir toutes les informations que nous cherchions.

Un mot sur la navigation océanique à vapeur. Le premier steamer d'outremer est arrivé dans notre port le 11 mai 1853. C'était le *Genova*, un steamer en bois avec des roues à aubes. Il jaugeait 350 tonneaux et tirait 14 pieds d'eaux. Il venait de Liverpool.

Le deuxième steamer a été le *Lady Eagleton*, 335 tonneaux, arrivé le 1er juillet de la même année.

Dans l'automne de 1853, on a enregistré l'arrivée du *Sarah Sands*.

Le mur de revêtement de la commission du hâvre a été contruit il y a environ trente-six ans. Avant ce temps-là Montréal n'avait que deux quais érigés au pied de la rue St. Sulpice. Les goëlettes chargées de bois qui arrivaient à Montréal allaient lancer leur proue vers la grêve et les charretiers reculaient leurs voitures dans l'eau pour recevoir leurs charges. Les navires qui avaient un plus fort tonnage s'ancraient à une certaine distance du rivage et on improvisait une passerelle sur des mâtereaux.

—

Les noms des rues à Londres

Quand vous aurez à écrire à l'un de vos amis habitant Londres, n'oubliez jamais de bien indiquer le quartier audessous du nom de la rue, car le récensement nous prouve que la métropole possède 157 York streets, 119 John streets, 115 Church streets, 109 George streets, 99 Queen streets et 95 King streets !

Sans cette précaution, votre lettre aurait donc de grandes chances de ne jamais parvenir à destination.

—

Une ribote de nègres

Dimanche après-midi, un steamer qui remontait le fleuve a jeté l'ancre vis-à-vis de la ville. Environ une heure après, une dizaine de nègres sont montés dans une chaloupe et sont venus sur la grève. Deux de ces nègres commencèrent une bataille à coups de tête, et cela dura à peu près un quart d'heure. Il y eut un vingtaine de prises et, à chaque prise, les deux nègres se donnaient la main, après quoi ils recommençaient comme de plus belle. Le sang s'échappait en abondance de ces deux têtes qui, à la fin, n'étaient plus reconnaissables.

Les nègres qui accompagnaient les combattants avaient l'air de jouir de ce spectacle, mais les blancs qui en ont été témoins ont été tout à fait dégoûtés.

Les nègres retournèrent ensuite à leur chaloupe et s'éloignèrent de la grève, sans dire un mot et tranquilles comme si de rien n'eût été.

—Le *Sorelois*.

1884-AUTOMNE-1884

LA MAISON

BLUMHART & RIVERIN

a l'honneur d'informer le public de la Ville et de la Campagne que son immense assortiment d'ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS est au complet et qu'ils offrent aux acheteurs PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION sur les :

Sucres Barbades,
Sucre Rafiné
Sucre Granulé,
Sucre en Morceaux.
Thé vert depuis 15 cts. à $1.00 la livre,
Thé Japon depuis 15 cts à 80 cts.,
Thé Noir depuis 15 à $1.00.
Café Mocha,
Café Java,
Café Jamaïque, etc., etc., etc.,
Sirop Barbades,
Sirop Portorico,
Sirop Trinidad,
Sirop Antigua
Raisins Valence,
Raisins Sultana,
Raisins de table,
Raisins Verts (Grappes.)
Figues,
Amandes,
Avelines,
Noix.
Fromage Canadien,
Fromages Anglais,
Fromage de Gruyère.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Pois Verts Français,
Haricots,
Asperges,
Patés de foie gras,
Truffes, etc., et
Marinades en bouteilles et au gallon, Epice Corn Starch, Empois, etc., etc.,
Tabac coupé,
Tabac, Torquette Noire et Jaune,
Cigares depuis 75 cts à $8.00 la boîte.
Huile Charbon Canadienne,
Astrale,
Ligonia,
Kerosine.
Huile de Morue,
Huile de Loup Marin,
Huile d'Olive etc., etc.

LIQUEURS

Vin, Sherry depuis $1,20 à $6.00,
Vin de Messe, Colli,
Vin d'Oporto depuis $1.20 à $6.00
Whiskey,
Rye,
Gin de Kuyper,
Jamaïque, Old Tom Gin,
Eau-de-Vie [Brandy] très-vieille
Benedictine, Chartreuse, Kirsh,
Curacao, Maraschino, etc., etc
Champagne duc de Montebello,
Moet et Chandon, Piper Heipsieck, etc
Clarets et Sauterne, Société des Entrepots de
Bar et bouteille
estier, Remusat & Frère, en au gallon.
Et une ntité d'autres articles que composent notre assortiment d'Epiceries.

Venez voir nos prix avant de faire vos achats.

BLUMHART & RIVERIN

No. 54 Rue de la Couronne

ST-ROCH, QUEBEC.

29 sept. 1884.—5s. e. cl. 1044

MÉDAILLES d'OR et d'ARGENT
à Paris, aux Expositions de 1865 et de 1879.

GUÉRISON
DES
Incontinences d'Urine
PAR LES
DRAGÉES GRIMAUD
de Poitiers
Ferro-Ergotées

Approuvées par plusieurs Sociétés de Médecine de France et de l'Etranger

Employées depuis plus de 30 ans dans les Hôpitaux, Asiles, Colonies pénitentiaires, avec un succès constant, dans les *Affections Chlorotiques* et *Anémiques* de toute nature.

Pâles Couleurs.

NOUVELLE MÉDICATION PRÉCIEUSE ET UNIQUE POUR LA GUÉRISON DES

INCONTINENCES d'URINE

Vente en gros, à Poitiers (France),
CHEZ MM. GRIMAUD FILS & Cie
19, rue Boncenne, 19
Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN et Cie
314, rue Saint-Jean, 314
ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

ASTHME

Oppression, Catarrhe, Emphysème pulmonaire
Affections des Voies respiratoires

Pour le soulagement immédiat de ces diverses Affections et pour leur Guérison, rien n'égale le

PAPIER et les CIGARES de GICQUEL

Pharmacien de 1re Classe, à Paris.

Le Papier et les Cigares Gicquel calment à l'instant même les accès d'ASTHME les plus violents.

L'emploi régulier de ces préparations éloigne les accès et même s'oppose complétement à leur retour.

Dépôt à *Québec* :
Chez MM. le Dr Ed. MORIN & Cie, 314, rue Saint-Jean,
ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Les Pâles Couleurs (Chlorose) et l'Anémie
sont heureusement combattues par l'emploi régulier du
FER BRAVAIS
Celui-ci redonne au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

VÉRITABLE ÉLIXIR du Dr GUILLIÉ

TONIQUE ANTI-GLAIREUX & ANTI-BILIEUX

Préparé par Paul GAGE, Pharmacien, seul Propriétaire
9, Rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

L'*Élixir de Guillié*, préparé par PAUL GAGE, est un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles, les plus économiques comme **Purgatif** et comme **Dépuratif**.

Il est surtout utile aux *Médecins de campagne*, aux *Familles éloignées des secours médicaux* et à la *classe ouvrière* à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments.

L'action de l'ÉLIXIR GUILLIÉ est toujours bienfaisante.

Comme Purgatif, il est tonique en même temps que rafraîchissant. Il aide et corrige toutes les secrétions et donne de la force aux organes.

Au lieu d'exiger une diète sévère, il est utile qu'un bon repas soit pris le soir du jour où on en fait usage.

Il peut être administré avec un égal succès à la plus tendre enfance comme à la plus extrême vieillesse, sans crainte d'aucune espèce d'accident.

Une expérience de plus de SOIXANTE ANNÉES a démontré que l'*Elixir Guillié* préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les FIÈVRES PALUDÉENNES, le CHOLÉRA, la FIÈVRE JAUNE, la DYSSENTERIE, les AFFECTIONS GOUTTEUSES et RHUMATISMALES, dans les MALADIES des FEMMES, des ENFANTS, du FOIE et dans toutes les *Maladies congestives*.

Une Brochure, qui est un véritable Traité de Médecine usuelle, est jointe à chaque bouteille de Véritable ELIXIR GUILLIÉ.

Dépositaires à QUÉBEC : Dr Ed. Morin & Cie, Phens-Chtes, 314, rue Saint-Jean.

ÉPILEPSIE
HYSTÉRIE
CONVULSIONS
MALADIES NERVEUSES



Guérison souvent! Soulagement toujours!
PAR L'EMPLOI DE LA
SOLUTION ANTI-NERVEUSE
DE
Laroyenne

VENTE EN GROS
PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS
PHARMACIE DUREL

Dépôt dans les principales Pharmacies du CANADA.

A LA CIVETTE
Ancienne Maison Turquin, fondée en 1718
Victor REGNARD Succr
Agent du Gouvernement français
Pour la Vente des TABACS de la Régie
AUX COLONIES ET A L'ÉTRANGER
157, Rue Saint-Honoré, 157
PARIS

APERÇU COMPARATIF DES PRIX	PRIX DU KILOG. En France	A l'étranger aux Colonies livré à Paris
Tabac à fumer, à priser ordinaire,	12 50	5 10
Tabac à fumer, à priser supérieur,	16 »	7 60
250 Cigares de France à 5 centimes	12 50	11 05
1000 Cigarettes caporal supérieur.	20 »	

TERRE A VENDRE,

200 ARPENTS.

Une magnifique terre de 100 arpents en culture et au-delà, et 100 arpents en bois debout, avec bâtiments et maison de première classe. Le tout en bon ordre.

Cette propriété est située à un mille de l'église de St-Pierre du Sud, et tout près d'un moulin à farine et à scie.

Conditions faciles.

S'adresser à

CLEOPHAS TALBOT,
St-Pierre, Rivière du Sud.

18 oct 1884—1m cl 291

Dépôt à Québec chez le Dr Ed Morin & Cie
314, Rue et Faubourg St-Jean

Triste accident

On lit dans la *Presse* de jeudi :

Avant-hier soir, madame Eustache Leduc de la rue St Joseph a été victime d'un bien pénible accident. Eveillée au milieu de la nuit, par les pleurs de son jeune enfant. elle se leva pour aller le consoler, mais, dans sa précipitation elle eut le malheur de renverser une lampe qui se trouvait sur la table.

Il s'en suivit une explosion et les habits de la pauvre mère prirent feu en un instant. M. Leduc, éveillé en sursaut, tomba évanoui à la vue de ce spectacle. Heureusement, un ami de la famille couchait, ce soir-là à la maison. Ce monsieur, entendant les cris de la malheureuse femme, accourut en toute hâte et réussit, en l'enveloppant avec les couvertures du lit, à la sauver d'une mort certaine.

Madame Leduc a néanmoins été sérieusement brûlée sur les bras et les jambes, et elle est aujourd'hui dans un état très critique.

—

Crime horrible

Un voyageur arrivé à Cairo. Illinois, annonce qu'une scène sanglante s'est passée, dimanche soir, dans le train du Paducah de Memphis. Un nommé Herman Marshall, de Dyersburgh, Tennessee, était parmi les passagers, agité par une ivresse furieuse, et il parcourait le train d'un bout à l'autre, brandissant un couteau et menaçant tout le monde. Finalement il a insulté Boon Halsfetties de Meysville, Kentuckly, qui lui a répondu par un coup de poing. Aussitôt l'ivrogne l'a frappé de son couteau au visage, à la tête et aux épaules. Le blessé, ruisselant de sang s'est sauvé sur la plateforme. Marshall l'a poursuivi, lui a plongé encore une fois son couteau dans le dos et l'a poussé hors du train, qui en ce moment traversait un pont. Le train a reculé pour aller relever ce malheureux, qui a été trouvé presque mort. L'ivrogne a circulé le long des wagons et à y répandre la terreur. Personne n'a osé porter la main sur lui et il n'a pas été arrêté.

—

A propos de machines à coudre

On lit dans l'*Etendard :*

Joseph Brunet et A. G. Girard, deux agents de machines à coudre, ont été arrêtés pour avoir enlevé à une Dame Fortuna Fortier, épouse de Noël Desève, de St-Henri, une machine qu'elle avait achetée d'eux et pour laquelle elle avait déjà donné $30 en plusieurs paiements.

Comme d'habitude, les agents étaient autorisés par un écrit à reprendre possession de la machine, à n'importe quelle époque si elle n'était pas complètement payée.

Les agents sont accusés de s'être approprié cette machine avec intention de fraude.

Dans d'autres cas semblables, on a accusé les prévenus de vol, mais une preuve dans ce sens n'a pu être faite.

Il s'agit aujourd'hui de faire décider par les tribunaux s'il n'y a pas fraude d'enlever, sans aucun recours aux procédés autorisés par la loi et par la force, un meuble qui est aux trois quarts payés.

Il est probable que la cause ira devant la cour d'assises.

—

Si vous ne voulez point entendre raison,

Comment pouvez-vous espérer d'échapper à ces maux que l'expérience nous montrent inévitables. Qu'il est stupide de recouvrir a des médecines dangereuses quand un simple remède domestique peut répondre à nos besoins. Pour faire disparaître les cors par exemple, on se sert d'un razoir, et cela expose péril même de notre vie, car le tétanos n'est pas impossible. D'autres aussi, nos n'osons ces remèdes dangereux qui emploient les chairs. Mais le meilleur remède est l'EXTIRPATEUR DES CORS SANS DOULEUR DE PUTMAN. Il ne manque jamais de produire son bon effet, car c'est justement ce qu'il faut. Demandez " l'Extirpateur des Cors sans douleur de Putman " pas d'autre.

—

Un curieux procès

La maison GERVAIS & HUDON vient d'être poursuivie en dommages et intérêts par une dame de Québec qui se plaint d'avoir contracté une bronchite et un rhume de cerveau dans les circonstances suivantes :

La semaine dernière, la maison GERVAIS & HUDON était tellement assiégée par une foule compacte pour acheter la machine à coudre, Williams, que cette dame, après une heure d'attente sans pouvoir se faire un passage a dû s'en retourner chez elle.

Le lendemain, elle se prit à tousser et à éternuer à tel point qu'après avoir consulté son avocat, celui-ci, dont l'érudition en pareille matière est bien connue la conseilla d'en rendre civilement responsable *MM. Gervais & Hudon.*

Dans ses conclusions, la demanderesse par l'organe de son avocat, allègue qu'elle avait divers travaux à faire, que la machine à coudre Williams peut seule exécuter, comme étant la mieux perfectionnée.

Dans ces circonstances, pour le préjudice causé, tant par la privation d'une machine Williams que pour la bronchite et le rhume dont elle est atteinte elle réclame la somme de $1100 ; composée savoir $1,000 pour la bronchite et 100 piastres pour ie rhume de cerveau.

Quel sera le dispositif du jugement ?

Il sera, sans nul doute, en faveur de MM. GERVAIS & HUDON, qui, seuls à Québec, possèdent les merveilleuses machines à coudre Williams.

—

Carte

A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée parvous-même au Rév. Joseph T. Inman, Station D. New-York City.—12m 3fap. s. c.

MARCHE DE QUÉBEC.

GIBIERS

Québec, 17 novembre 1884.

Volailles, par couple	0	40	a	0 75
Poulets, do	0	40	a	0 75
Canards, do	0	75	a	1 00
Dindes, do	3	00	a	3 00
Do par livre	0	15	a	0 20
Canards noirs, par couple	0	80	a	1 00
Pleuvriers, par couple	0	40	a	0 50
Bécassines do	0	50	a	0 50
Pigeons dom., do	0	30	a	0 40
Lièvres, do	0	25	a	0 30
Perdrix de savane, au couple	0	30	a	0 40
Oies, par couple	1	20	a	1 75
Outardes, do	0	00	a	0 00
Cailles do	0	50	a	0 00

LÉGUMES.

Patates, par minot	0	30	a	0 40
Carrottes do	0	40	a	0 40
Do par baril	1	20	a	0 00
Navets, par minot	0	75	a	0 80
Betteraves, par minot	0	40	a	0 50
Oignons, par baril	2	50	a	3 00
Celeris, par douzaine	0	30	a	0 50
Do par pied	0	03	a	0 05
Tomates par douzaine	0	00	a	0 00
Do par minot	0	00	a	0 00
Poireau par paquet	0	01	a	0 01
Choux par 100	4	00	a	5 00
la pomme	0	05	a	0 08
Do do la douzaine	0	40	a	0 60
Choux rouges, la pièce	0	05	a	0 10
Do la douzaine.	0	50	a	0 75
Choux frisés, la pièce	0	05	a	0 10
Persil, la douzaine	0	15	a	0 20
Choux-fleur, la pièce	0	10	a	0 20
do la douzaine	1	00	a	2 00

FRUITS.

Pommes, par baril	2	50	a	3 25
Pommes d'amour de Montréal, par baril	3	50	a	4 00
Do par gallon	0	30	a	0 30
Raisin bleu, au panier	0	00	a	0 00
Do la livre	0	15	a	0 20
Raisin Vert, la livre	0	15	a	0 20
Oranges, par boîte	5	00	a	5 00
Do par douzaine	0	40	a	0 40
Citrons, par caisse	10	50	a	12 50
Do par boîte	4	50	a	5 50
Atacas, par gallon	0	40	a	0 70
Duchesses, par baril	10	00	a	12 00
Do la douzaine	0	50	a	0 60
Poires de Californie, la boîte	6	50	a	7 00
Dattes par livre	0	05	a	0 08

FARINES.

Patente	4	50	a	6 50
Supérieure Extra	4	40	a	4 75
Extra	4	20	a	4 40
Forte à boulanger	5	00	a	5 50
Extra du Printemps	4	25	a	4 30
Superfine	3	70	a	3 80
Fine	3	50	a	3 60
Midlings	3	25	a	3 50
Pollards	3	00	a	3 00
Farine d'avoine	5	00	a	5 25
Paine en poche	2	00	a	2 25

GRAINS.

Blé Mer Noire	0	00	a	0 00
Blé ras	0	90	a	1 00
Orge	0	55	a	0 60
Pois	0	85	a	0 90
Avoine, par 32 lbs	0	40	a	0 43
Blé-d'Inde	0	80	a	0 80
Graine de mil	2	50	a	2 75
Graine de trèfle rouge	0	17	a	0 18
Graine de lin	0	95	a	0 95
Sarrasin, par minot	0	60	a	0 70
Fèves, par 60 lbs	1	60	a	1 70
Son, par 100 lbs	0	80	a	0 85
Moulée, do	1	35	a	1 60

SUCRE.

Sucre d'érable, par livre	0	08	a	0 10

ANIMAUX.

Vaches à lait	25	00	a	55 00
Veaux	10	00	a	12 00
Do par livre	0	10	a	0 12
Moutons	5	50	a	8 00
Do par livre	0	10	a	0 12
Agneaux	3	50	a	5 00
Porcs	9	00	a	9 50

VIANDES.

Agneau, par livre	0	10	a	0 12
Veau, do	0	00	a	0 00
Suif en branche	0	05	a	0 10
Do fondu	0	06	a	0 08
fflœuf, 1re qualité, p. 100 lb.	10	00	a	11 00
Do pesé vivant	5	00	a	6 00
Bœuf, par baril de 200 lbs.	18	00	a	20 00
Bœuf, 2me qualité	4	75	a	4 75
Bœuf, 3me qualité	9	00	a	9 00

FOIN ET PAILLE.

Foin, 1re qualité, par 100 lb.	7	00	a	8 00
Foin pressé, par tonne	10	50	a	11 00
Paille, 1re qualité	4	00	a	4 00

PRODUIT DE LAITERIES.

Fromage, à la boîte	0	14	a	0 16
Fromage, la livre	0	14	a	0 16
Œufs, par barils	0	14	a	0 17
Œufs frais, à la douzaine	0	17	a	0 17
Saindoux, au seau	3	00	a	3 00
Do à la livre	0	11	a	0 12
Beurre frais, la livre	0	22	a	0 24
Do de la Beauce	0	18	a	0 21
Do de Kamouraska	0	21	a	0 22
Do des Cantons de l'Est	0	23	a	0 25
Lard en carcasse par 100 lbs	9	00	a	9 50
Lard frais	0	11	a	0 13
Jambon frais	0	10	a	0 10
Jambon fumé	0	12	a	0 15
Lard salé	0	12	a	0 14
Lard mess par 200 lbs	22	00	a	22 50
Lard mess mince	21	00	a	21 00
Lard Prime mess	19	00	a	19 00
Lard extra prime	17	00	a	17 00

POISSONS.

Hareng du Labrador, No 1, par baril	4	50	a	5 75
Hareng No 2	2	75	a	4 50
Morue sèche	4	00	a	4 50
Morue verte No 1	4	00	a	4 50
Do No 2	4	50	a	4 75
Morue grande en draft	5	50	a	5 75
Truite Saumonée	9	50	a	10 00

MARCHÉ AU BOIS.

Erable de 3 pieds	4	50	a	4 75
Erable et merisier de 3 pds	4	00	a	4 25
Merisier de 3 pieds	3	75	a	4 00
Merisier de 2½ pieds	3	50	a	3 75
Epinette rouge	2	70	a	2 80
Do grise	2	70	a	2 80
Bouleau rouge, 3 pieds	3	00	a	3 00
Do do 2½ pieds	2	70		

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Montréal, 18 novembre 1884.

FARINES — Recettes, 900 barils. Ventes mentionnées, 400 barils.

Le marché est tranquille et ferme et les prix sans changement. Cotations :

Patent	4	50	a	5 50
Supérieure Extra	3	85	a	3 90
Extra Superfine	3	70	a	3 75
Extra du Printemps	3	65	a	3 75
Superfine	3	10	a	3 50
Forte à boulanger	4	00	a	5 00
Fine	3	15	a	3 25
Midlings	2	75	a	2 90
Pollards	2	50	a	2 75
Sacs d'Ontario	1	50	a	2 00
Sacs de la Cité	2	35	a	2 40

pour Forte à boulanger.

Ventes : 100 barils Patent Superieure a $4.10 ; 200 Extra à $3.75 ; 100 Extra du printemps à $3.75.

GRAINS—Blé, nominal.				
Blé roux d'hiver	0	82	a	0 84
Blé blanc	0	82	a	0 84
Blé du printemps	0	82	a	0 85
Blé-d'Inde	0	68	a	0 69
Pois	0	72	a	0 73
Avoine	0	31	a	0 32
Orge	0	55	a	0 65
Seigle	0	62	a	0 63
Farine d'avoine	4	25	a	4 50
Farine de blé-d'Inde	3	20	a	3 25
PROVISIOES—				
Lard	17	00	a	17 50
Saindoux	0	10	a	0 11
Bacon	0	13	a	0 14
Jambon	0	14	a	0 15
Fromage	0	09	a	0 11½
Beurre des Townships	0	20	a	0 23½
Beurre de Morrisbug	0	19	a	0 23
Beurre de l'Ouest	0	15	a	0 18

L'Emulson Scott

L'huile pure de foie de morue avec hypophosphites pour débilité chez les enfants.

Le DR WYSEWANDER, de Des Moines, Iowa, dit :—" Je me suis servi de l'Emulson Scott et je l'ai trouvée efficace sous tous les rapports. Les enfants en font usage avec d'excellents résultats.



LE COMPOSE VEGETABLE DE

LYDIA E. PINKHAM

EST UN REMEDE CERTAIN.

Pour toutes ces maladie douloureuses et cette faiblesse qui se rencontrent si communément chez notre meilleur

Ce remède guérit complètement les maladies de femme de la pire espèee, ainsi en tr'autres toutes les maladies de l'Ovaire l'Inflammation et l'Ulcération, la Chûte et le Déplaeement, la faiblesse épinale qui en résulte et ce remède est fait d'une manière toute partieulière pour pourvoir aux accidents qui résultent du retour de l'âge, chez les femmes.

Il détruit et expédie du système les tumeurs qui ne se forment à l'utérus quand elles en sont à leur premier dégré de développement. La tendanee que l'on peut avoir pour les humeurs se trouve promptement prévenue dès que l'on en fait usage.

Il prévient les défaillanees, la tendance à à la dégénérescence graisseuse, la flatuosité détruit le goût pernicicux que l'on peut avoir pris pour l'alcoolisme, et guérit la faiblesse de l'estomac. Il guérit l'Hydropisie, le mal de tête, la prostration nerveuse, la débilité générale, la Dépression, et l'Indigestion.

L'affaissement, qui finit par causer des souffrances de toute espèce, aux reins est toujours guérit d'une manière permanente au moyen de ce remède.

En tout temps et en toutes circonstances d'agir d'accord avec les lois qui régissent le système chez la femme.

☞ Ce remède n'a d'autre object que celui de soulager la maladie, et fait-il réellement ce qu'il promet.....des milliers de femmes peuvent vous répondre là-dessus et lui rendre un excellent témoignage.

Ce remède n'a pas de rival pour la guérison des maladies de rognons chez l'un comme chez l'autre sexe.

Le Composé Végétal de l'ydia E. Pinkham est préparé chez Lynn, Mass. Prix de vene ; $1.00. Six bouteilles pour $5.00. En vente chez tous les pharmaciens. Expédié par la malle, frais de port payés, sous la forme de pilules ou de losanges sur réception du prix ci-dessus. Le *Guide de Santé* de Madame Pinkham sera expédié par la malle gratuitement, à toutes les dames qui enverront le timbre nécessaire. Les lettres sont reçues d'une manière confidentielle et on y répond de même.

Pas une seule famille ne devrait se passer des Pilules pour le foie de Lydia E. Pinkham Elles guérissent la consomption, l'excès de bile et la torpeur du foie. Vingt-cinq cents la boïte.

20 mars 1883—12m 3f p s C C. 38

A vendre

A St-Sébastien d'Aylmer, en les 4e et 5e rang, 10 acres de terre de largeur sur la profondeur des deux rangs, formant 250 acres de terre, avec maison, grange et autres bâtisses dessus construite, à une lieue et demie de l'église, avec ensemble un bon roulant d'animaux domestiques, etc. Conditions faciles,

Pour informations s'adresser à JOSEPH LAPRISE ou à

LOUIS PARADIS,
Maire d'Aylmer.

22 nov 1884—1m 315

EMPLACEMENT A VENDRE

A Saint-Gervais, comté de Bellechasse, un emplacement de dix arpents en superficie, situé à 1½ lieue au sud de l'église, chaque côté de la route, avec maison à 2 étages de 26 sur 32 pieds et une grange de 65 sur 22 pi ds. Arbres fruitiers, jardin, etc., etc. Aussi une roue pour faire mouvoir une machine à battre et qui peut aussi servir à un ouvrier. Le tout en très bon ordre.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire.

OCTAVE GOSSELIN,
Saint-Gervais.

22 nov 1884—1m 314

DEMANDES.

On a besoin de mouleurs à la fonderie de St-Germain de Grantham.

S'adresser à

LOUIS ARPIN.

1 novembre 1884—3f 302

A VENDRE.

Une terre de 2 arpents de front sur 30 de profondeur, situé à St-Bazile, comté de Portneuf, à 20 arpents de la station du chemin de fer du nord avec maison, grange, étable hangars, et le tout en bon ordre.

Il y a une érablière à 1 arpent de la maison.

AUSSI, une magnifique terre à bois avec érablière.

Ces terres sont voisines de la propriété actuellement occupée par le vendeur.

EUSTACHE GERMAIF,
St-Bazile.

15 nov 1884

TERRE A VENDRE

275 ARPENTS

Une magnifique terre de 200 arpents en culture et au-delà, et 75 arpents en bois debout, avec bâtiments et maison. Le tout en bon ordre. Cette propriété se trouve dans le village Leclercville, à deux arpents de l'église. Aussi un magnifique verger et une belle sucrerie à dix arpents de la maison.

Conditions faciles.

S'adresser à

P. N. LECLERC,
Ste-Emelie Leclercville,
Comté de Lotbinière

1 novembre 1884—1m 301

THES! THES!

RECOLTE DE 1884-1885.

DETAILLES aux PRIX du GROS

POUR AVOIR LE MEILLEUR THE ET LE MEILLEUR MARCHÉ

Allez dans une Maison recommandable.

— LE —

Grand Depot de Thé

22, RUE LA FABRIQUE.

Une personne y est spécialement employée pour le Choix et le goûter des Thès.

A. WATTERS,

Attire respectueusement l'attention du public sur son grand assortiment de Thés. Il n'hésite pas à dire que pour la qualité, la variété et la quantité, il est difficile d'égaler cette maison. Certainement aucun magasin de détail du Canada peut la surpasser.

On attire surtout l'attention du public sur la liste suivante de

BAS PRIX

Thes! Thes!!

Bon Thé Noir (feuille cassée)	15 cts	valant	20 cts	
Bon Thé Noir	16 "	"	25 "	
Thé Noir choisi	30 "	"	50 "	
Tous ceux qui en acheteront seront surpris de constater qu'il est très fort et a une saveur agréable.				
Le Thé Couronne est un mélange très bien fait de thés de l'Inde et de la Chine	40 "	"	60	
Thé Double Couronne, mélange de thés extra de l'Inde et de la Chine et fait par un gouteur de profession.	50 "	"	80	
Bon Thé du Japon (feuille cassée)	12 "	"	20	
Bon Thé Japon, non coloré	16 "	"	25 "	
Japon choisi	20 "	"	30 "	
Hyson Twankay	16 "	"	25 "	
Hyson Twankay choisi.	25 "	"	50 "	
Hyson extra choisi	30 "	"	40 "	

Oolong (Ile Formose), 60 cts par livre.
Assam, Pouchong, Souchong et Congou.
Pekoe, Pekoe orange, Pekoe aromatique.

☞ *Echantillons et Liste des Prix* GRATIS

N'oubliez pas l'adresse—

Grand Dépôt de Thé

22, RUE LA FABRIQUE.

A. WATTERS.

17 oct 1884—8 cl

FEUILLETON DU *CULTIVATEUR* 3

Le Pignon Maudit

(*Suite.*)

Seulement il fallait qu'il le connût à
erveille pour s'y aventurer la nuit,
r cette route, accessible tout au plus
les chèvres, côtoyait des précipices
t dangereux, et la lune, à son der-
r quartier, n'était pas encore levée,
voyait à peine où poser le pied.

Le hardi neveu ne mit pourtant pas
us d'une demi heure pour grimper
squ'au sommet d'un promontoire qui
isait saillie dans la mer en face des
s et du fort des Rimains, dont il n'é-
it séparé que par un canal étroit.

Là, Jacques s'arrêta pour reprendre
leine et aussi pour regarder devant
i et au-dessous de lui.

En avant, à quelques centaines de
êtres, au-delà d'une anse profonde, la
aison du *Pignon-Maudit* se détachait
mme un gros bloc de pierre sur le
el sombre.

Aucune lumière ne brillait aux fenê-
es, car l'ancien gendarme avait l'ha-
tude de fermer l'œil en même temps
e leurs poules.

Immédiatement sous les pieds de
bservateur nocturne, la mer miroitait
r moments sous l'obscure clarté des
oiles.

On aurait dit une vaste plaque de
omb franchée d'argent.

Le Planchais s'occupait fort peu de
merveilleux spectacle des nuages cou-
nt dans le ciel et des vagues déferlant
r les rochers.

Toute son attention était concentrée
r un seul point, un point noir, invisi-
e pour tout autre que pour lui.

Ce point se balançait doucement sur
au, au bas et à l'extrémité du cap
ne couronnait l'habitation de feu Lé-
dan.

—J'avais calculé juste, dit Le Plan-
ais entre ses dents ; le vieux requin a
éjà *déhalé* le *Goéland* au large des
illoux de la pointe. Il est à bord, et
n'attend plus que la brise de terre et
flot descendant pour démarrer. Dé-
dément, c'est pour ce soir, et je n'ai
ue le temps d'embarquer, si je ne veux
s le manquer cette fois comme les
utres.

Et, sans s'arrêter davantage à des
flexions inutiles, Jacques s'engagea
solument dans une espèce d'escalier
illé dans le roc de la falaise.

En moins de dix minutes, grâce à
n adresse, il arriva au bas de cet ef-
ayant escarpement.

Là se creusait une profonde anfrac-
osité, ou plutôt une fissure de la côte
ue la mer remplissait à chaque marée,
erveilleusement propre, par conséquent, à abriter et même à cacher une
mbarcation d'un faible tonnage.

C'était là que, depuis plus d'une se-
aine, mons Le Planchais venait jeter
grappin tous les soirs, avec le fin ba-
au acheté à Saint Servan.

Le mouillage était on ne peut mieux
hoisi pour surveiller les mouvements de
Iathurin, qui avait conservé l'habitude
e laisser le *Goéland* à l'ancre sous le
Pignon-Maudit.

C'est à quoi le prudent héritier n'a-
ait pas manqué une seule nuit : mais,
oit que les calmes plats qui avaient
uivi le coup de vent de l'équinoxe de
nars l'eussent empêcher de sortir, soit
out autre motif, Mathurin Callec n'a-
ait pas encore jugé à propos de mettre
n mer.

Heureusement pour Jacques, qui
ommençait à s'impatienter, tout an-
onçait que cette nuit-là serait bonne.

Le vent avait fraîchi beaucoup dans
l'après-midi, et il venait du sud.

Dos-de-Marsouin était allé le matin
inspecter le gréement et la coque de sa
chère embarcation.

Il n'y avait plus une minute à per-
dre, et Le Planchais n'en perdit point.

Cependant, avant d'appareiller, il
voulut observer encore une fois les ma-
nœuvres de son adversaire, et il monta
sur le rocher qui protégeait la crique.

De là il voyait plus distinctement le
bateau ennemi, parce qu'il se trouvait
maintenant au même niveau, et il crut
remarquer que le *Goéland* s'était déjà
un peu éloigné de la côte.

—Mathurin est capable de s'en aller doucement avec le *jusant*, en s'aidant de ses avirons, jusqu'à ce qu'il ait pincé le vent, murmura Jacques assez inquiet. Voilà le moment de faire comme lui, pour ne pas lui laisser prendre trop d'avance.

En trois bons, il franchit l'espèce de jetée naturelle qui protégeait la crique, sauta lestement sur l'avant de sa barque et se baissa pour lever le grappin.

Mais bientôt il se redressa comme s'il se fût senti piqué par un serpent.

Quelqu'un venait de lui frapper sur l'épaule, et une voix disait tout bas à son oreille :

—Bonne idée ! belle mer ! bonne brise ! Nous pincerons Dos-de-Marsouin cette nuit, c'est sûr !... Mais part à deux !

On prétend que la première inspiration est toujours la bonne.

Celle qui vint à Le Planchais faillit coûter cher à l'intrus.

L'impétueux Jacques saisit un croc en fer qui se trouvait sous sa main et le leva pour assommer cet indiscret personnage.

Mais celui-ci sauta lestament de côté et présenta le canon d'un pistolet en disant :

—Méfie-toi, cousin ! Si tu me touches, je vais te brûler la cervelle, et alors, ce ne sera plus part à deux, ce sera part à un... et cet un-là, ce sera moi.

—François ! s'écria Le Planchais, qui venait de reconnaître la voix mielleuse du maître d'école ; j'aurais dû m'en douter.

—Je ne dis pas le contraire, cher ami, car si tu avais réfléchi tant soit peu tu aurais bien pu deviner que je ne te laisserais pas suivre tout seul le *Goéland* et déterrer le trésor sans inviter ton plus proche parent à partager l'aubaine.

—Tu ne partageras rien du tout, car je suis venu ici tout simplement pour lever mes lignes de fond et, dans une heure, je serai dans mon lit à la Houlle... Après ça, si tu veux me donner un coup de main, et si la pêche est bonne, tu auras ton lot de poisson.

—Jacques, mon garçon, dit Dolley en haussant les épaules, tu n'est qu'un sot, car tu perds un temps précieux à me débiter des mensonges auxquels un enfant ne se laisserait pas prendre. Dos-de-Marsouin, à cette heure, démarre de son mouillage ; tu le sais aussi bien et mieux que moi. Crois-tu que je ne t'aie pas vu tout à l'heure quand tu étais en vigie sur le haut de ce caillou, et quand tu es revenu ici pour appareiller plus vite ? Dans dix minutes le *Goéland* aura pris de l'air, et il courra la bordée du nord-est, pendant que nous serons encore ici à nous disputer.

—Que le tonnerre l'écrase, et toi aussi ! grommela Le Planchais, qui avait peine à contenir sa rage.

—Or, reprit tranquillement François comme, selon toute apparence, ce voyage de Mathurin sera le dernier, attendu qu'il part pour Paris avec le père Hingant, si nous manquons ce soir l'occasion de pincer les écus de notre cher oncle, nous ne la retrouverons plus.

—C'est toi qui en sera cause, *failli chien* que tu es, hurla Jacques sans chercher à dissimuler plus longtemps. Si tu ne m'avais pas joué ce tour-là, je serais déjà dehors ; maintenant, Dos-de-Marsouin a de l'avance, et le diable soufflerait dans une voilure que je ne le rattraperais pas.

— Il ne s'agit pas de le rattraper, cousin ; il s'agit de ne pas le perdre de vue, et même, si nous nous étions trop pressés, nous aurions gâté nos affaires, car le vieux a de bons yeux... Il nous aurait reconnu, et il se serait défié.

—Bon !... A présent, puisque tu en sais si long sur la manœuvre, qu'est-ce qu'il faut faire ?... Apprends-moi un peu ça, monsieur le maître d'école !

—Il faut nous dépêcher de filer notre amarre ; ce sera plus vite fait que lever le grappin, et puis *border* deux avirons et *nager* dur pour doubler l'île des Rimains par le sud.

—Par le sud ! répéta ironiquement Le Planchais ; il se croit encore dans sa classe, ma parole d'honneur ; par le sud C'est donc pour aider le *Goéland* à gagner encore un mille ou deux sur nous ?

—Non, c'est pour qu'il nous prenne pour des Cancalais sortant de la Houlle avec la marée de nuit. Si nous commencions à lui appuyer la chasse dans le chenal, entre le fort et la côte, il saurait bien vite à qui il a affaire, et s'il s'amusait à nous promener jusqu'à demain matin au large du Groin... et la partie serait à recommencer. Allons ! aide-moi, au lieu de bavarder, conclut François en prenant place pour ramer à tribord.

Subjugué par l'imperturbable aplomb de son cousin, peut-être aussi par les raisons nautiques qu'il venait de faire valoir, Le Planchais se mit en devoir de larguer l'amarre, non sans jurer entre ses dents d'une façon épouvantable.

Trois minutes après, il était assis à babord, et les deux héritiers tiraient sur les avirons avec un ensemble parfait.

—Tu vois que nous ne sommes pas encore trop en retard, dit Dolley au moment où le bateau dépassait les rochers qui protégeaient le mouillage.

En même temps, il désignait d'un mouvement de tête un point blanc qui ne pouvait être que le *Goéland* sous voiles.

—C'est bon ! c'est bon ! *Souque* toujours, magister ! grogna Le Planchais ; nous serons plus sûrs de ça tout à l'heure.

Il n'avait pas encore digéré les leçons que l'instituteur prétendait lui donner, car il ne lui reconnaissait aucune compétence comme marin, et son amour-propre froissé lui faisait presque oublier un plus grave souci : celui du trésor dont il se voyait maintenant condamné à abandonner la moitié à un cousin détesté.

Cependant il ramait vigoureusement, et la barque eut bientôt doublé l'extrémité méridionale de l'îlot fortifié qui protége l'entrée du havre de Cancale.

—Maintenant, mon vieux Jacques, tu ne diras plus que mon calcul n'était pas juste, s'écria Dolley. Voilà le *Goéland* là-bas devant nous, avec deux nœuds d'avance au plus, juste ce qu'il faut pour le suivre à l'œil sans lui marcher sur les talons... d'autant que la lune commence à montrer ses cornes, et que le temps se lève... Trois chasse-marée, de la Houlle par notre travers et deux autres plus loin, sous notre arrière... Il faudrait que Dos-de-Marsouin fût sorcier pour deviner que nous ne sortons pas pour pêcher à la drague comme les autres.

—Et après ? Commande, puisque tu t'es nommé capitaine ! Qu'est-ce qu'il nous reste à faire, monsieur l'amiral de l'école mutuelle ? demanda Jacques d'un air narquois.

—Il nous reste à rentrer les avirons et à hisser de la toile *en double*, car la brise commence à haler l'ouest, et il faut nous élever au vent pour ne pas nous laisser *affaler* dans la baie. Tu tiendras la barre ; moi je surveillerai la voilure, et ça ne m'empêchera pas d'avoir l'œil ouvert au *bossoir*.

Le Planchais obéit machinalement, car il subissait malgré lui l'ascendant du maître d'école ; seulement, tout en aidant à la manœuvre, il disait entre ses dents :

—Pour sûr, c'est le diable qui lui a appris tout ça.

Il ne croyait pourtant guère au diable, car il se piquait d'être un esprit fort ; mais la colère lui troublait la tête et d'ailleurs, les habitués du *Café-Militaire* n'étaient pas là pour l'entendre.

Les ordres de Dolley furent exécutés de point en point, et l'embarcation commençait à filer rapidement vers le nord-est.

—Sais-tu qu'il marche bien ton bateau ? dit le magister passé navigateur, et tu as eu une fameuse idée d'en faire l'acquisition. Croirais-tu que, moi aussi, j'étais allé le voir à Saint Servan ; mais quand j'ai su que tu le marchandais, j'ai compris tout de suite ce que tu voulais en faire, et je me suis dit : " Ce n'est vraiment pas la peine de contrarier ce cousin en lui coupant l'herbe sous les pieds, car je suis sûr qu'il m'offrira une place à bord pour le petit voyage projeté. "

Le cher cousin laissa échapper une sorte de rugissement sourd et donna un faux coup de barre qui fit *arriver* un peu.

—Attention ! Jacques, attention ! lui cria François ; il s'agit de gouverner droit, si nous tenons à ne pas perdre nos avantages. Et, à propos, savais-tu que ça ne nuit pas d'être deux pour manier une embarcation comme celle-ci ? Sans moi, tu aurais pu te trouver embarrassé en route.

Dos-de-Marsouin manœuvre le *Goéland* à lui tout seul. Je me serais bien passé de toi.

—Eh ! eh ! qui sait ? D'abord, Dos-de-Marsouin a ses raisons pour n'emmener personne, et puis, il a beau être vieux, c'est encore un matelot fini ; ensuite, ton bateau n'est pas le *Goéland*...

—Non... il vaut mieux.

—Par un gros temps peut-être, parce qu'il est plus solide ; mais aussi il doit virer moins facilement, et je gagerais qu'il tire au moins deux pieds d'eau de plus que la barque au père Léridan. Je le connais ; je l'ai vue échouée... C'est un vrai passe-partout... Le vieux l'avait fait construire exprès pour naviguer sur les bas-fonds et au milieu des cailloux.

—Tais-toi donc ; tu n'y entends rien, et tu ferais mieux de veiller devant.

—Sois tranquille ; je suis Mathurin de l'œil, comme si nous l'avions là, à trois encâblures. La preuve, c'est que je sais déjà où il va.

—Oui, comme je sais ce qui se brasse là-haut, dans la lune.

—Il est déjà bien au large du Groin, reprit imperturbablement le maître d'école. Avec le *suroit* qui fraîchit toujours, s'il voulait ranger la côte pour attrapper le cap Fréhel, il serait déjà obligé de courir des bordées, et tu vois bien qu'il marche vent arrière, c'est-à-dire qu'il a le cap sur Chansey.

—Ou sur Jersey, ou sur l'Angleterre, ou sur l'étoile polaire...

—Pas de danger qu'il aille si loin. Feu notre oncle détestait trop les Anglais pour s'amuser à cacher son magot chez eux.

Le Planchais, à bout d'arguments, jugea à propos de se taire ; la conversation tomba, et la navigation se poursuivit sans incidents immédiats.

Le bateau des héritiers tenait fort bien la mer et conservait sa distance.

Le ciel s'était éclairci, et le *Goéland* devait, selon tout apparence, rester en vue tout la nuit.

De plus, le chasseur et le chassé, poussés par une brise carabinée, filaient d'une telle vitesse, que le dénoûment de ce drame à la course ne pouvait se faire attendre bien longtemps.

Tout allait donc à souhait ; seulement, plus on approchait du but, et plus l'irascible Le Planchais amassait de colère au fond du cœur. Dolley, tout au contraire, ne se sentait pas d'aise d'avoir imaginé une si heureuse combinaison.

Après avoir songé d'abord à opérer séparément, il avait fini par reculer devant la difficulté de mener seul une embarcation.

Il ne possédait ni la vigueur musculaire de son cousin, ni son habitude de la manœuvre, quoiqu'il fût plus fort que lui sur les théories de toute espèce.

Il s'était donc rallié à l'idée de s'associer à Jacques, sans lui en demander la permission, et jusqu'à cette heure tout lui avait réussi à merveille.

Mais le moment décisif semblait approcher, car les innombrables îlots qui forment le petit archipel de Chausey commençaient à devenir très-visibles, et le *Goéland* ne changeait point sa route.

V

LA CHASSE AUX MILLIONS

Certains points restaient à éclaircir entre les deux héritiers, et François pensa qu'il était temps de les aborder.

—Dis donc, Jacques, demanda-t-il dvn ton très calme, comment allons-nous opérer, là-bas, à terre, quand nous serons sûrs de l'endroit où est le trésor.

—Eh bien ! nous partagerons, c'est entendu, dit amèrement Le Planchais.

—C'est entendu, en effet ; mais il peut se présenter deux cas fort différents: ou Dos-de-Marsouin vient tout simplement voir si le magot est toujours à sa place, et alors nous n'avons qu'à le laisser se rembarquer et à enlever les écus quand il sera parti ; ou bien, au contraire, le bonhomme vient pour prendre son plein chargement d'or et filer avec le *Goéland* lesté comme un galion. Le diable sait où il irait débarquer ; c'est pourquoi dans ce cas-là...

—Dans ce cas là, nous le tuerons, interrompit Jacques.

—J'ai apporté ce qu'il faut pour cela, dit le doux François, sans que la moindre émotion perçât sur sa figure.

—En vérité on voit bien que tu es un homme de précaution.

—Mon Dieu ! oui ; je me suis muni d'une paire de pistolets...à tout hasard.

—A tout hasard ! répliqua ironiquement Le Planchais. Ça veut dire sans doute que tu en aurais fait l'essai sur ma peau si, *par hasard*, je n'avais pas voulu te laisser venir avec moi.

—Comme tu prends mal les ch
cousin ! Tu oublies que c'est toi qui
commencé par faire mine de m'assom
mer quand nous nous sommes rencontrés.
Je me suis mis en garde, voilà tout.
Mais il ne n'agit pas de discuter quand
nous avons plus que jamais besoin de
nous entendre. Convenons plutôt de ce
que nous allons faire quand Dos-de-
Marsouin aura pris terre.

—Oh ! ça ne presse pas tant...J'ai
dans l'idée qu'il va nous promener com-
me ça toute la nuit.

—Et moi, je suis sûr du contraire.
Tiens ! le vois-tu là-bas... devant...
babord à nous ?...Il dest déjà par le
travers de la *Grand-Ile*, et il manœuvre
comme s'il voulait s'élever dans le nord-
est, sans la perdre de vue. Gageons
qu'il va aborder sur un des cailloux les
moins fréquentés, sur le *Lézard*, sur la
Meule, sur la *Forvine*, ou bien sur *Ane-
ret*...Il y a là de fameux endroits pour
enfouir une tonne d'or, sans avoir à
craindre que personne vienne la déni-
cher.

—Possible, mais mettons que tu n
te trompes pas. Comment ferons-nous
pour l'espionner sans qu'il s'en aperçoi-
ve ? Le vieux est fin comme un renard,
et, si nous le serrons de trop près, il se
doutera que nous le suivons' et il pous-
sera une bordée au large,

—Oui, mais je suis aussi fin que lui,
et je te promets qu'il ne se méfiera pas,
si nous gouvernons bien. Le tout est de
deviner où il va , et ça, je m'en charge.
Dès que nous seront sûrs de notre affai-
re, nous virerons de bord, et nous met-
trons le cap sur Graville. Il ne s'occu-
pera plus de nous, en supposant qu'il y
ait déjà fait attention, et il s'en ira
tranquillement à sa cachette. Nous lui
laisserons tout le temps de mouiller le
Goéland, de débarquer et de commencer
à travailler, et puis nous viendrons en
douceur. En *rangeant* adroitement les
cailloux, nous n'aurons pas trop de
peine à nous cacher, et nous aurons soin
d'accoster l'autre bout de l'île où il sera
descendu. Après, ça ira tout seul. Nous
sautons à terre ; nous avançons à pas de
loup, et, au moment où le père Mathu-
rin s'y attendra le moins, nous venons
mettre le nez dans ses petites affaires...
qui sont un peu les nôtres. Au cas où
les choses tourneraient mal, j'ai mes
pistolets ; toi, tu prendra le croc que tu
brandissais si bien sur ma tête avant de
m'avoir reconnu...

—Pas besoin; j'ai aussi sur moi ce
qu'il faut, dit froidement Le Planchais.

—Ah !

Cette interjection fut toute la répon-
se du maître d'école ; mais son visage
s'assombrit quelque peu. Peut-être
aurait-il préféré que son associé n'eût
pas été si prévoyant. Pour dissimuler
ses impressions, il lui tourna le dos et,
s'accoudant sur le devant du bateau, il
se remit à observer la marche du *Goé-
land*.

L'archipel en miniature dans les
eaux duquel manœuvraient les deux
embarcations se compose de cinquante-
deux îlots d'inégale grandeur, très irré-
gulièrement dispersés sur une assez
grande étendue.

C'est le commencement d'une chaîne
de rochers, les uns visibles et formant
les groupes de Chausey et des Min-
quiers, les autres cachés sous l'eau et
infiniment dangereux.

Beaucoup émergent chaque jour à
mer basse et disparaissent au retour du
flot.

D'autres ne se montrent qu'aux gran-
des marées d'équinoxe.

Pour se diriger au milieu de ce laby-
rinthe de passes en d'écueils, il faut une
connaissance parfaite de ces parages,
fort redoutés des marins, et les grands
navires les évitent avec soin.

Il s'ensuit qu'ils ne sont guère fré-
quentés par les pêcheurs bretons, nor-
mands ou jersiais, et les petits bateaux
eux-mêmes n'y naviguent qu'avec pré-
caution.

Tel chenal qu'une frégate cuirassée
pourrait, à certaines heures suivre en
toute sûreté, n'est plus praticables pour
un chasse-marée quand la profondeur a
diminué avec le flot descendant.

Il est un cependant qu'en tout temps
une flotte de guerre pourrait sans péril
traverser à pleine voile,

C'est le chenal de *Beauchamp*, qui
divisent les îles Chausey en deux par-
ties.

La moins importante, qui est la plus
rapprochée de la côte de France, ne
comprend que de rochers escarpés, à

traversait le jardin du en donnant le bras à sa égée.

e de dire qu'il avait quitté le militaire, et qu'il avait repris une vive satisfaction le costume et allures d'un ancien magistrat.

Les vêtements noirs lui allaient du reste beaucoup mieux que l'uniforme, car son visage grave et placide semblait voué naturellementà la cravate blanche.

Mlle Mouliner n'avait pas quitté le deuil,et, en dépit du voile épais qui cachait à moitié ses traits, elle n'en était pas moins charmante.

Les rares promeneurs qu'elle croisait dans les allées se retournaient involontairement pour admirer sa merveilleuse beauté, et quelques-uns ne se gênaient pas pour exprimer tout haut leur admiration.

Marthe baissait les yeux et rougissait quand elle recueillait au passage ces hommages spontanés ; mais le bon Jean-Marie souriait d'aise et se redressait avec la vivacité naïve d'un père qui jouit des succès de sa fille.

C'est que, depuis la fatale semaine où de dramatiques événements les avaient rapprochés, l'ex-juge de paix et la jeune fille étaient déjà attachés l'un à l'autre par les liens d'une affection sérieuse.

Il leur avait suffii, pour en venir là, de se connaître, et la réserve un peu dédaigneuse de Marthe n'avait pas tenue longtemps contre les respectueuses attentions et les discrets témoignrges d'amitié de M. Hingant.

Lui, de son côté, s'était laissé aller avec enthousiasme à la tendance naturelle de son cœur, toujours disposé à s'ouvrir aux malheureux.

Il avait d'ailleurs en ce moment des trésors de tendresse à dépenser, car il lui était presque impossible de vivre sans aimer quelqu'un, et la mort tragique de son cher Léridan l'avait réduit à renfermer en lui-même ses instincts affecteux.

Maintenant, c'était bien autre chose. Goûter à son âge cette joie suprême de la paternité qu'il ne connaissait point, faute d'avoir songé à se marier ; découvrir une à une toutes les délicatesses de l'âme et toutes les supériorités de l'esprit chez cet enfant que Dieu lui envoyait à protéger, il y avait bien là de quoi lui rendre au centuple le bonheur qu'il avait perdu.

Il ne pensait plus qu'à servir les intérêts et à prévenir les moindres désirs de Marthe, qui en retour lui accordait une confiance absolue.

N'eût été le souci que donnait à M. Hingant la responsabilité de l'héritage du corsaire et la recherche de la légataire inconnue, il aurait volontiers consacré le reste de sa vie à l'enfant qu'il regardait déjà comme la sienne.

La marier à l'homme qu'elle aimait, décider les deux jeunes époux à venir se fixer en Bretagne, le plus près possible de Cancale, et leur laisser un jour toute sa fortune, tel était le rêve qui caressait le vieux magistrat.

Pour le moment, il s'occupait ardeur d'en réaliser au moins la première partie, et ce n'était pas une tâche très facile.

Il avait retrouvé sans trop de peine, après la bataille de juin, le lieutenant Gilbert, qu'on avait transporté à l'hôpitale militaire pour le guérir d'une blessure au bras reçue en conduisant bravement ses soldats à l'attaque du faubourg du Temple.

Mais M. Moulinier avait été tué roide devant la porte Saint Denis et enterré la nuit suivante, comme beaucoup d'autres victimes de cette première journée, et cela avec tant de précipitation que sa fille n'avait pas même eu la consolation d'embrasser son cadavre.

Hingant n'avait pu que faire régulariser l'acte de décès, et remplir quelques autres formalités indispensables pour sauvegarder les droits de Marthe.

Il la croyait appelée à recueillir une importante succession, puisqu'elle était fille unique et que le père avait été un gros négociant.

Seulement, les indications lui manquaient pour agir en connaissance de cause, car il ignorait en quoi consistait la fortune de feu Moulinier, et comment elle était placée.

Il n'avait pas encore osé interroger Marthe, qui était tout entière à sa douleur, et il attendait une occasion favorable pour lui demander les renseignements indispensables.

Cette occasion allait se présenter tout naturellement.

La jeune fille n'avait pas encore quitté le modeste logement de la rue de la Bergère à elle cédé par M. Hingant, mais elle annonçait l'intention de rentrer le lendemain dans l'appartement de son père.

Jean-Marie comptait l'y conduire lui-même, veiller à ce qu'elle pût l'habiter sûrement et convenablement, malgré sa nouvelle situation d'orpheline, puis la prier d'examiner les papiers laissés par M. Moulinier.

En attendant, il avait projeté pour la veille de cette installation de faire avec Marthe une visite ardemment désirée.

Sans la prévenir à l'avance, il s'était procuré une permission pour entrer au Val-de-Grâce, dans la salle des officiers blessés, et il était venu proposer le matin à sa protégée d'aller surprendre son fiancé, qu'elle n'avait pas vu depuis le jour où il était parti pour combattre.

Marthe l'avait remercier d'un regard, et d'un serrement de main qui le touchèrent jusqu'au fond de l'âme, et ils s'étaient acheminés à pied vers l'hôpital.

C'était la première sortie de la pauvre recluse, et elle voulait respirer à l'aise l'air pur et chaud d'un jour d'été.

Paris portait encore les marques de la terrible bataille, mais il avait repris son animation bruyante.

Les boutiques montraient déjà leurs étalages à travers des devantures éventrées par le boulet.

Les enfants riaient aux fenêtres dont les balles avaient brisé les vitres.

Ce contraste entre la vie qui renaissait partout et la lutte de la veille n'était nul part plus sensible qu'au Luxembourg.

Les grands arbres du jardin ombragaient de leur épaisse feuillée les tranquilles habitués de cette promenade, si chère aux vieux savants et aux joyeux écoliers.

A peine voyait-on reluire au loin, dans les terrains vagues au-delà de la pépinière, les baïonnettes de fusils réunis en faisceau devant les tentes d'un bataillon qui campait.

La jeune fille marchait d'un pas si allègre, que M. Hingant avait quelque peine à le suivre.

A l'entrée de l'allée de l'Observatoire, il tira sa montre et dit :

—Ma chère enfant, nous sommes en avance. Notre permis dit que les visiteurs ne seront reçus qu'à midi. Il nous reste donc près d'une heure à attendre, et nous ne saurions l'employer mieux qu'en nous asseyant là, à l'ombre, sur un de ces bancs... d'autant plus que je me sens un peu fatigué...

Marthe, à dire vrai, n'avait aucune envie de se reposer, et l'heure allait lui sembler bien longue, mais elle n'avait garde non plus de contrarier son ami.

—Jean-Marie lui, n'était pas fâché non seulement de s'asseoir, mais aussi d'utiliser cette station pour causer un peu avec la jeune fille.

Chez lui, il ne la voyait guère qu'en présence de la brave femme chargée de son ménage, et il n'avait pas voulu aborder devant une domestique certains sujets qui ne laissaient pas de la préoccuper.

Ainsi, il n'avait pas encore osé s'enquérir à fond de la situation de famille de l'orpheline.

—M. Gilbert va être bien surpris et heureux de vous revoir, dit-il, pour entrer en matière. Pourquoi faut-il que nous ayons à lui apprendre la triste nouvelle de la mort de votre père.

—Il la connaît. Je lui ai écrit, dit vivement la jeune fille.

—Ah !... j'ignorais...

Il y eut un silence assez embarrassant. Peut-être regrettaient-ils tous les deux d'avoir parlé.

—Pardonnez-moi une question... indiscrète, reprit Jean-Marie avec hésitation... vous m'avez dit, je crois, que votre mariage était décidé, lorsque...

—Mon père m'avait promis son consentement, mais il ne l'avait pas encore donné, interrompit Marthe en rougissant un peu.

—Je devine... la différence de fortune le faisait hésiter... il était riche, et il trouvait que M. Gilbert n'avait pas encore une position suffisante...

—Je ne sais pas si mon père était riche...

—Oui, je conçois... vous n'avez jamais pensé à cela... à votre âge, c'est bien naturel... Mais M. Moulinier était connu dans son quartier pour faire de grandes affaires... et il sera facile de savoir en quoi consistait son avoir... Cela me regarde, ma chère enfant, car vous ne pourriez guère vous occuper de ce soin, et puisque vous n'avez plus personne...

—Oh ! non, personne, répéta tristement Marthe.

—Excepté moi... et M. Paul Gilbert, dit Hingant avec une sourire ; mais il ne serait pas convenable que votre fiancé se chargeât de semblables recherches. Heureusement, je m'y entends, et je pourrai vous épargner bien des formalités ennuyeuses... D'ailleurs, nous visiterons demain ensemble l'appartement et nous y trouverons des indications...

—J'en doute, monsieur. Nous devions déménager dans quelques jour, et je crois savoir que mon père, prévoyant les événements qui se préparaient, avait déposé ses papiers chez un ami...

—Mais vous savez le nom et l'adresse de cet ami ?

—Non.

—Vous l'avez vu du moins quelquesfois.

—Jamais. Mon père ne recevait personne.

—C'est étrange ! Mais enfin, vous connaissiez ses habitudes, ses occupations...

—Il sortait régulièrement tous les matins pour ne rentrer qu'à l'heure du dîner, et assez souvent il passait ses soirées dehors ; mais il ne me disait jamais où il allait.

—Il le disait au moins à votre mère.

—Ma mère est morte, murmura a jeune fille.

—Je le sais, mon enfant, et je suis désolé de réveillé en vous ce triste souvenir. Mais ce que vous m'apprenez est si extraordinaire, que je serai peut-être obligé d'y revenir encore... Il faudra bien que je sache la date du mariage de votre père... Nous aurons besoin du contrat... et il nous faudra aussi les actes de décès... le nom de...

—Ma mère s'appelait Marie, dit Marthe en s'efforçant de retenir ses larmes.

—Marie ! Elle s'appelait Marie ! répéta M. Hingant.

Et, au lieu de continuer ses questions, il tomba dans une rêverie que Marthe se garda bien d'interrompre.

L'ex-juge de paix était arrivé à Paris avec une idée fixe.

Il voulait retrouver cette demoiselle Bréhal dont il portait la fortune dans sa poche, et, pour y réussir. il n'avait pas épargné les démarches.

La sanglante diversion des journées de juin le détourna forcément de ses préoccupations ordinaires, et Mlle Moulinier acheva de les lui faire oublier.

Mais il fallait bien peu de chose pour le ramener à sa chimère, et ce nom de Marie venait de réveiller en lui le souvenir du mystérieux testament du corsaire.

La légataire aussi s'appelait Marie comme des milliers d'autres femmes, il est vrai. Quelque vague qu'elle pût être, cette coïncidence lui semblait un indice, et ce ne fut pas sans émotion qu'il reprit la parole pour éclaircir ses doutes.

—Marie n'est pas un nom de famille, dit-il doucement, et votre mère en avait un autre qu'il m'est indispensable de connaître pour agir légalement.

—Je n'ai jamais connu que celui-là, monsieur.

—Quoi... Mais cela ne se peut pas, s'écria M. Hingant stupéfait. On a toujours, outre le prénom...

Il s'arrêta subitement au beau milieu de son discours en voyant pleurer la jeune fille.

Il venait de deviner la vérité, et il se reprochait amèrement son indiscrétion.

—La mère était une fille naturelle, pensait-il ; et j'ai presque forcé la pauvre petite à rougir de son origine... Il est donc écrit que je ne ferai que des maladresses !

Cette révélation inattendue lui expliquait d'ailleurs en partie des choses qui avaient d'abord paru singulières, entre autres l'isolement complet de Marthe.

Son père avait sans doute épousé par amour une jeune fille élevée aux *Enfants-Trouvés*.

Il était donc tout simple qu'elle n'eût aucun parent du côté maternel.

Peu importait, du reste, quant à ses droits à la succession de son père, pourvu qu'on retrouvât l'acte de mariage de M. Moulinier, ce qui ne devait pas être bien facile.

Hingant, voulant couper court à ce pénible interrogatoire, crut faire merveille en passant à un sujet moins triste.

—Encore une demi-heure, dit-il en souriant, et nous allons voir ce cher blessé... qui est tout à fait hors de danger maintenant... je m'en suis informé et le chirurgien qui le soigne m'a donné d'excellentes nouvelles... Mais ce n'est pas tout...on m'a dit qu'il était porté pour la croix.

La figure de Marthe s'éclaira, et ses larmes se séchèrent.

—Je voulais lui laisser le plaisir de vous l'apprendre lui-même, reprit Jean-Marie ; mais je prends tant de part à vos chagrins et à vos joies, que je n'ai pas pu résister au désir de vous arracher à des idées tristes.

—Merci, dit simplement la jeune fille en lui tendant une main qu'il baisa avec la tendresse respectueuse d'un vieillard habitué aux façons d'une autre époque. Je suis fière des succès de Paul, et poutrant, chaque fois qu'il obtient un grade, une distinction, je pense, malgré moi, qu'il va s'attacher de plus en plus à cet état militaire qui m'effraie et qui m'apparaît comme le plus grand obstale à notre mariage...

—Oh ! moi, je suis sûr, dit gaîment l'ancien magistrat, qu'il n'hésitera pas entre vous et une épaulette de plus.

—Vous ne le connaissez pas. Mon père lui avait demander de donner sa démission pour l'associer à ses affaires. Il a refusé.

—Peut-être craignait-il de déplaire à sa famille en entrant dans le commerce, tandis que maintenant...

—Paul n'a pas de famille. Il est seul en ce monde... comme moi.

Hingant, cette fois, ne sut plus que dire. Il marchait de surprise en surprise et, sans rien regretter de ce qu'il faisait pour Marthe, il ne pouvait s'empêcher de s'avouer que tout cela était fort bizarre.

Lui, l'homme régulier par excellence, il se trouvait tout à coup en face de situations extraordinaires, auxquelles sa vie passée ne l'avait guère préparé. Accoutumé à la logique du code civil, il se trouvait jeté de plus en plus dans l'imprévu du roman, et le hasard semblait, depuis trois mois, se faire un jeu de compliquer d'incroyables incidents sa tranquille existence.

Il l'avait soumis d'abord à la périleuse épreuve du testament retrouvé ; il le chargeait maintenant d'une orpheline, née d'une mère sans nom de famille, et fiancée à un officier qui n'avait jamais connu ses parents.

C'était vraiment à en perdre la tête, et Jean-Marie se prit à regretter un instant d'avoir quitté sa maison de Cancale, sa vieille Brigitte et les pommiers de son jardin.

Marthe comprit sans doute ce qui se passait dans l'esprit de son protecteur, car elle lui dit d'une voix légèrement émue :

—Ce que je vous apprenps vous paraît étrange, n'es-ce pas, monsieur ?

Hingant fit un geste de dénégation polie, et il allait s'excuser ; mais la jeune fille reprit avec plus de fermeté :

—L'histoire de sa vie, quoique bien courte, vous étonnera peut-être encore davantage, et vous m'avez témoigné assez d'intérêt pour que je regarde comme un devoir de vous la raconter tout entière.

—Oh ! mademoiselle, je n'ai aucun droit à des confidences que... que je n'ai pas provoquées, s'écria M. Hingant.

—J'ai passé les premières années de mon enfance dans une ferme, chez une paysanne qui avait été ma nourrice, reprit Marthe. Je n'ai gardé de ce temps qu'un souvenir très vague, car je commençais à peine à parler quand ma mère vint me chercher pour me ramener à Paris. Je me rappelle que nous habitions alors une vieille maison, dans le voisinage des Halles, et que j'eus beaucoup de peine à m'habituer à vivre renfermée daus un appartement sombre, au lieu de courir en plein air et de me rouler sur l'herbe. J'avais sept ans quand on me mit en pension au Marais. On m'y laissa jusqu'à seize ans.

—Mais vous sortiez souvent avec vos parents ? demanda vivement le vieillard.

—Jamais, monsieur. Ma mère venait me voir tous les dimanches, et mon père l'accompagnaient quelquefois ; mais c'est seulement au vacances de l'année dernière qu'on me fit quitter le pentionnat.

—Et, depuis...

—Depuis, je n'ai pas quittée le chevet de ma mère, qui était déjà atteinte de la maladie à laquelle elle devait bientôt succomber. J'appris alors à le connaître, et je sus combien elle avait souffert d'être forcée de vivre si longtemps loin de moi. Mon père avait exigé que mon éducation fût achevée avant de lui permettre de me reprendre auprès d'elles.

—Pauvre femme ! murmura M. Hingant très-ému.

—Oui, pauvre femme, reprit triste-Marthe, car sa vie n'a été qu'un long martyre.

—Elle a pu, du moins, vous confier ses chagrin, vous parler du passé...

—Non... non... Bien des fois j'ai cru qu'elle allait m'ouvrir son cœur ; bien des fois, quand nous étions seules elle couchée dans un lit de douleur, moi tenant sa main brûlante dans la mienne j'ai cru que j'allais lui arracher le secret de cette tristesse mortelle qui la minait peu à peu, et, toujours au moment où j'épiais sur ses lèvres une confidence prête à lui échapper, elle se roidissait contre sa faiblesse, et se mettait à me parler de moi, de mon avenir, de mon bonheur...

— Etiez-vous donc seule à l'aimer ? Votre père...

—Mon père ne cessait de lui montrer une tendresse grave, comme celle qu'il avait pour moi, mais il était souvent retenu par ses affaires, et, quand nous le voyions, il restait silencieux comme un homme préoccupé de soucis inquiétants. Il s'enquérait de l'état de la malade, donnait des ordres pour que rien ne lui manquât, m'adressait quelques questions d'un air distrait, s'excusait de nous quitter et retournait à ses affaires. J'avais remarqué qu'après ses visites ma mère devenait plus triste et plus affectueuse avec moi. Alors elle m'attirait contre sa poitrine, et me serrait dans ses bras en me disait : Marthe, jure-moi d'épouser l'homme que tu aimes.

—Elle connaissait M. Gilbert... elle approuvait vos projets d'union ? interrompit Jean-Marie avec un mouvement de joie.

— Son vœu le plus ardent était de nous voir mariés, et, avant de mourir, elle a obtenu de mon père la promesse de ne pas mettre d'obstacle à l'exéution de sa dernière volonté. Elle connaissait Paul depuis longtemps, car elle le rencontrait chaque semaine au parloir de la pension où il venait voir sa sœur, ma meilleure, ma seule amie...

—C'est lè que vous avez commencé à vous aimer, n'est-ce pas ? dit Hingant en souriant. Mais alors, M. Gilbert n'est point isolé en ce monde, et en l'épousant, vous retrouverez une famille, cette sœur...

—Elle est morte un mois avant ma mère, dit la jeune fille avec effort.

M. Hingant baissa la tête et se tut.

Ce douloureux récit l'avait ému et troublé jusqu'au fond de l'âme.

Il n'osait pas en demander davantage, pour ne pas déchirer encore ce cœur de jeune fille, déjà si meurtri, et il ne pensait plus qu'à faire de son mieux pour guérir les plaies que ses questions venaient de rouvrir.

Plus que jamais il se jurait à lui-même d'assurer le bonheur des enfants que Dieu lui envoyait, et il lui tardait, pour commencer, de voir le jeune officier.

L'heure de la visite approchait, du reste, et il allait rappeler à Marthe qu'il était temps de partir, quand elle lui saisit le bras et se serra contre lui avec un mouvement d'effroi.

—Qu'avez-vous, mon enfant ? lui demanda-t-il doucement.

—Lui !... c'est lui !... l'assassin !...

Elle désignait de la main un homme en blouse qui passait à vingt pas d'eux, sous les premiers arbres de l'allée, et qui paraissait se diriger vers la grille de la rue d'Enfer, un peu à droite de l'entrée actuelle par le boulevard Saint-Michel.

— L'assassin ! Ouel assassin ? demanda M. Hingant.

Il s'attendait si peu à cette brusque exclamation, qu'au lieu de regarder dans la direction indiquée, il se mit à examiner Marthe avec une certaine inquiétude.

Il se demandait si ses malheurs ne lui avaient pas troublé l'esprit au point d'y faire naître des hallucinations.

— L'homme que vous poursuiviez chez moi... le misérable qui a tiré de

être de l'entresol, répondrt la jeue en se levant toute droite, le bras u vers le passant, qui s'en allait on pas sous les grands marron-

ette fois, Jean-Marie tourna les de ce côté, et vit en effet un prour vêtu comme un ouvrier, dont lle et l'encolure pouvaient rappeaguement l'insurgé qu'il n'avait u'apercevoir un instant par l'enllement d'une persienne.

t homme avait déjà gagné du ter- et il ne se montrait plus que le le sorte qu'il était impossible de le naître à ses traits, que d'ailleurs ge de paix n'avait point eu le s d'observer après le fatal coup de

Vous devez vous tromper, mon endit le vieillard sans trop s'émou- ; vous vous laissez prendre à une mblance...

Non, non, je suis sûre que c'est Quand il a traversé l'allée tout à re, il nous faisait face... C'est bien risage osseux, son teint brun, son d dur... Je l'ai vu de trop près pouvoir l'oublier.

Il faut donc qu'il ait changé de me, murmura M. Hingant, car ce là il était vêtu comme un bour-... Mais, eprès tout, c'est possible, importe que ce malfaiteur ne cirpoint en liberte dans Paris. Je vais ir après lui, et requérir un sergent ille pour le conduire au poste.

t il ajouta tout bas :

Si nous commettons une méprise, me j'en ai bien peur, il en sera quitour justifier de son identité et de ploie de son temps pendant la jourdu 25 juin.

Vous ne le rejoindrai pas... Il a disparu sous les arbres...

Oh ! je ne suis plus jeune, mais encore de bonnes jambes, et je réls ne le rattraper. Mais c'est bien ôt, vous, ma chère Marthe, qui mbarrassez. Cet homme va faire un ndre quand on lui mettra la main ollet, et il ne convient pas que vous tiez à une scène pareille. D'autre , vous laisser seule ici...

Je puis vous y attendre sans coue moindre danger.

Hum ! il y a des dangers de plus ne sorte... Ce jardin est fréquenté des étudiants... et puis, notre visi- M. Gilbert que nous allons manr... Mais j'y pense, s'écria Jeanrie en fouillant vivement dans sa he, prenez mon permis, et allez tout it au Val-de-Grâce... C'est à deux d'ici, et avec cette autorisation on s laissera entrer... Je viendrai vous indre dès que j'aurai fini avec ce uin— Fous et M. Paul, vous vous serez bien de moi pendant un quart eure, ajouta-t-il en souriant doucent.

—Nous vous attendons avec impace, dit Marthe en le remerciant d'un ard.

VIII

Comment finit la promenade au Luxembourg.

Le vieillard se hâta de remettre à sa otégée le papier administratif qui ouait les portes de l'ôpital militaire, et s'acheminer sur les traces de l'hom- en blouse, qui aurait eu tout le loisir prendre de l'avance.

Il le revit cependant dès qu'il eut passé les premiers arbres de l'allée de bservatoire.

Ce personnage suspect arrivait en ce oment à la grille de la rue d'Enfer, il ne paraissait nullement se douter 'on le suivait, car il r'arrêta avant sortir du jardin et se mit à regarder lroite et à gauche, comme un flâneur i ne sait pas trop de quel côté il va ntinuer à battre le pavé.

M. Hingant n'était pas encore à porde voir sa figure ; mais cette allure souciente réveilla ses scrupules, et il reprit à craindre de commettre ce u'on appelle un pas de clerc en dénonant ce tranquille promeneur comme un ominable assassin.

Quelle preuve avait-il à fournir aux ents de l'autorité à l'appui d'une acisation si grave ?

Et quel affront pour un ancien magstrat, si l'accusé prouvait son innocen- !

Cette désagréable perspective méri- it bien qu'on y réfléchit un peu avant e se risquer à agir.

Hingant, néanmoins, se rapprochait au pas accéléré de l'inconnu, toujours planté sur ses jambes, à deux pas en avant de la grille ; mais il en était presque à regretter de n'avoir pas amené avec lui Mlle Moulinier.

En l'envoyant l'attendre au Val-de-Grâce, il s'était volontairement privé du seul témoin qui pût confondre le coupable.

Le bon Jean-Marie s'apercevait un peu tard que, cette fois encore, il avait agi avec un peu trop de précipitation.

Son cœur parlait toujours avant sa raison, et il n'avait pensé tout d'abord qu'à servir sa chère Marthe.

Par malheur, il n'était plus temps de changer d'avis.

La jeune fille avait déjà quitté la la place où il l'avait laissée, et l'homme n'allait certainement pas rester immobile sur le trottoir, pour attendre celui qui le suivait.

—Le vin est tiré ; il faut le boire, se dit Hingant ; seulement, pas d'imprudence. Je vais examiner de plus près ce gaillard-là, et s'il a vraiment la mine d'un coquin, je le signalerai au premier agent que je rencontrerai. Après une bataille comme celle de la semaine passée, on n'est que trop disposé à arrêter les gens, et quand j'aurai déclaré mon nom,mon adresse, ma qualité d'ancien magistrat, la police ne refusera pas à commencer une enquête. De cette façon-là, j'aurai la concience en repos, et je pourrai arriver à l'hôpital militaire presque en même temps que Mlle Moulimier. Cela n'en vaudra que mieux, car, à son âge et avec sa ravissante figure, se présentera seul au milieu de tous ces soldats qui gardent l'entrée, c'est peu convenable... presque imprudent...Encore...Encore une difficulté que je n'avais pas prévue !... Je commence à croire qu'en vieillissant je redeviens étourdi comme un enfant.

Tout en se faisant ces réflexions et en ruminant son nouveau projet, Hingant gagnait du terrain.

L'homme ne bougeait pas ; mais il persistait avec une obstination fâcheuse à ne montrer que son dos.

Jean-Marie n'avait plus qu'une douzaine d'enjambées à faire pour le rejoindre, lorsque, prenant subitemet un parti, il se mit à traverser la chaussée, toujours sans se retrouner.

On aurait juré qu'il craignait quelque mésaventure pareille à celle d'Orphée, lequel, comme on sait, perdit son Eurydice pour avoir mal à propos regardé derrière lui.

Ce rapprochement mythologique ne vint point à l'esprit de l'ancien juge de de paix, qui crut devenir cependant prendre le pas de course pour ne pas s laisser distancer.

Il atteignit la grille juste au moment où l'inconnu sautait dans la première voiture d'une longue rangée de fiacres stationnés de l'autre côté de la rue.

Hingant comptait qu'il allait montrer sa tête à la portière.

Il se trompait.

Le cocher, qui avait sans doute déjà reçu au vol son indication de route, se mit en devoir de grimper lourdement sur son siège ; mais le voyageur se tint soigneusement blotti dans l'encoignure du véhicule.

On n'aperçut que sa main, occupée à lever la glace de la portière.

Le protecteur de Mlle Moulinier se trouva dans un grand embarras.

Il n'avait pas prévu cela, et cette fugue en fiacre dérangeait tous ses calculs.

Peu s'en fallut même qu'il renonçât à la poursuite ; mais, après quelques secondes d'hésitation, il se sentit mordu par cette curiosité qui vit au fond du cœur de tous les hommes et qu'on pourrait appeler la possession de l'inconnu.

—J'en aurai le cœur net, dit-il entre ses dents. Ce faceur-là se cache, c'est clair...Si c'était un véritable ouvrier, il ne s'amuserait point à se faire voiturer Mais les fiacres sont invités pour tout le monde, et, en donnant un bon pourboire à un autre cocher, je retiendrai le numéro de la maison, je me ferai ramener au Val-de-Grâce, et dès ce soir j'irai faire ma déposition chez le commissaire de police.

Courir aux voiturex, grimper dans la première venue et donner ses instructions au cocher, ce fut pour l'alerte vieillard l'affaire d'un instant.

Les deux fiacres démarèrent presque en même temps, et le premier se dirigea tout droit vers l'Odéon par un chemin qu'il serait impossible de retrouver, aujourd'hui que de larges boulevards ont troué dans tous les sens le vieux quartier Latin.

Hingant, qui n'avait point de motifs pour se cacher, se penchait à la portière et ne perdait pas de vue le véhicule poursuivi.

On descendit grand train la rue de Tournon, et tourna ensuite vers Saint-Sulpice.

—Pourvu qu'il ne me mène pas ainsi jusqu'à l'autre bout de la ville ! soupirait Jean-Marie. La visite à l'hôpital ne dure guère que deux heures... Marthe serait obligée de revenir seule à travers Paris...

Il fut promptement rassuré.

Arrivé au millieu de la place, la première voiture s'engagea dans une ruelle étroite, et s'arrêta devant une des dernières maisons à gauche.

M. Hingant vit de loin l'homme en blouse sauter lestement sur le trottoir et disparaître dans une allée.

Le cocher qu'il avait sans doute payé d'avance, continua son chemin.

L'ex-juge de paix cria au sien de s'arrêter et descendit pour aller à pied examiner l'immeuble où l'inconnu venait de se refugier.

—C'est singulier ! murmurait-il en refermant la portière. D'ici je jurerais que je reconnais cette maison.

—Mais oui, reprit Hingant en regardant de tous les côtés pour s'orienter, c'est bien la rue où on m'avait adressé à mon arrivée à Paris et où je suis déjà venu trois fois sans rencontrer l'homme que je cherchais, et, là-bas cette maison avec une petite porte, à côté d'une boutique de marchand de vieux habits. C'est là qu'il demeure, ou je me trompe fort.

Pour être plus sûr de son fait, l'ancien magistrat poussa jusqu'au bout de la ruelle et regarda l'inscription municipale peinte sur une plaque jaune à l'angle du dernier pignon.

—Rue des Canettes ! s'écria-t-il ; j'avais, parbleu ! raison, et voilà une coïncidence tout au moins singulière... Cet insurgé, car maintenant je parierais que c'en est un, cet insurgé qui se réfugie justement dans la maison habitée par le fournisseur de renseignements qu'on m'a indiqué ! Qui sait si ce n'est pas chez lui qu'il va ? L'occasion serait bonne pour faire d'une pierre deux coups.

Tout en raisonnant ainsi, Jean-Marie revenait sur ses pas et se rapprochait tout doucement de l'allée où l'homme en blouse s'était jeté.

Quand il fut arrivé à la hauteur de la boutique borgne qui flanquait la porte bâtarde, il prit du champ jusqu'au milieu de la rue, afin de mieux reconnaître les lieux.

L'immeuble ne payait pas de mine.

La façade étroite, haute et noire ne montrait qu'une seule fenêtre à chaque étage.

Il est vrai qu'il y en avait six et que la dernière formait mansarde.

L'accès du long corridor sombre était défendu par une barrière mobile à claire-voie et à hauteur d'appui, qui faisait tinter en s'ouvrant une sonnette d'avertissement.

Quant à la devanture du négociant en vieilleries qui occupait le rez-de-chaussée, elle disparaissait presque sous les défroques de toute espèce pendues extérieurement au haut du vitrage.

Il y avait là accrochés pêle-mêle des uniformes galonnés, des blouses d'ouvrier, des cors de chasse, des guitares, des bottes à revers, des toiles sans cadre, le tout terni, fripé, bossué, éculé, enfumé ; un assortiment complet de dépouilles usées, au milieu desquelles brillait un frac d'officier anglais dont la couleur écarlate frappait le regard à quinze pas.

M. Hingant avait déjà eu l'occasion de contempler cet étalage peu engageant, mais il n'y avait pas fait grande attention.

Ce jour-là, au contraire, il se sentait porté malgré lui à appliquer son esprit sagace à l'examen de cette maison qui l'intéressait maintenant à double titre.

Plus il la regardait, plus elle lui semblait suspecte ; mais il s'agissait de prendre un parti.

—Midi vingt, dit-il après avoir regardé l'heure à sa montre ; il me semble que je pourrais monter au galop chez cet agent d'affaires... il ne peut pas être toujours absent, que diable !... Si je le trouve enfin chez lui, je prendrai rendez-vous pour causer des recherches dont je voudrais le charger ; en même temps, je lui toucherai deux mots de ce coquin qui vient d'entrer dans la maison, et je le prierai de prendre des renseignements... Il ne me refusera pas, puisque c'est sa spécialité... Je puis d'ailleurs me fier à lui, car il m'a été recommandé par maître Galmard, présentement avocat au barreau de Paris, et mon ancien camarade à l'Ecole de droit de Rennes..... Tout cela, c'est l'affaire de dix minutes. A une heure ou à une heure un quart au plus, je puis être au Val-de-Grâce. Entrons.

Dans son ardeur d'investigations, le bon Jean-Marie oubliait un peu, il faut l'avouer, qu'il ne s'était séparé de sa protégée qu'avec la ferme intention d'arriver presque aussitôt qu'elle à l'hôpital.

Mais il se trouvait pris sans s'en apercevoir dans un engrenage d'événements qui pouvait le mener loin.

Il poussa résolument le grillage en bois et s'engagea dans l'allée au son répété de la clochette qui vibrait avec une sonorité remarquable.

Il ne comptait point sur le portier pour obtenir des informations, car il savait que le propriétaire ne s'était pas donné le luxe d'une loge.

A ses précédentes visites, personne ne lui avait demandé ce qu'il voulait, comme il savait parfaitement où il avait affaire, il grimpa tout droit jusqu'au troisième étage.

Là, il se trouva en face d'une porte qu'il n'avait encore jamais vue s'ouvrir, mais qu'il reconnut parfaitement.

Elle se distinguait, du reste, par une serrure en cuivre poli d'un travail très-soigné et pour un cordon de sonnette orné d'un beau gland de soie.

Ces objets de luxe étaient peu répandus rue des Canettes, et témoignaient assez que le locataire de l'appartement n'était pas le premier venu.

La porte s'ouvrit cette fois au premier appel de M. Hingant, et une bonne entre deux âges, simplement, mais proprement vêtue, se montra au seuil d'une petite antichambre.

—Je voudrais parler à M. Billebaude, dit M. Hingant.

—Je vais voir si monsieur y est.

—Vous lui direz que c'est pour une affaire très-pressée, et que je ne le retiendrai pas longtemps. Du reste, je viens de la part de M. Galmard

—Oh ! alors, monsieur est visible. Monsieur est à son bureau, et je vais vous y conduire.

L'ex-juge de paix suivit la servante, qui lui fit traverser une salle à manger et un salon dont l'ameublement modeste inspirait déjà la confiance.

On se serait cru chez un bon bourgeois de province.

Les fauteuils en velours d'Utrecht jaune, les lampes Carcel en forme de colonnes cannelées, la pendule en bronze doré et les deux gravures représentant le " Chien du régiment et le Cheval du trompette " ne pouvaient appartenir qu'à un homme honnête et rangé.

—Décidément, je crois que je suis bien tombé, se disait Hingant pendant que la bonne, entrée seule dans le cabinet, informait sans doute son maître de la qualité du visiteur.

La conférence, du reste, ne fut pas longue, et M. Billebaude apparut en personne, le sourire aux lèvres et le geste engageant.

—Veuillez entrer, monsieur, dit-il en s'effaçant pour laisser passer le client ; vous m'êtes adressé par mon vieil ami Galmard, et, à ce titre, je suis tout à votre service,

—Je vous remercie, monsieur, et j'aurai certainement l'avantage de vous revoir bientôt, dit rapidement Jean-Marie ; mais aujourd'hui je n'abuserai pas de vos moments, car...

—Ce n'est point une raison pour ne pas vous asseoir, interrompit M. Billebaude en avançant un siége.

Le protecteur de Marthe se serait bien passé de tant de cérémonies, car il tenait fort à abréger l'entretien.

Cependant il prit place devant le bureau d'acajou.

La bonne était sortie par une autre porte, et les deux hommes se trouvèrent seuls.

M. Billebaude avait certainement dépassé la cinquantaine ; mais il faisait encore bonne figure dans sa belle robe de chambre de cachemire et sous sa culotte grecque en tapisserie.

Un Parisien l'aurait pris pour un dentiste, mais le bon Jean-Marie lui trouva l'air majestueux.

La physionomie, d'ailleurs, n' rien d'inquiétant : de petits yeux b lants, une face pleine et reposée, un bouche un peu grande qui riait volontiers, et de beaux favoris blancs encadrant le tout.

Il n'en fallait pas tant pour dissiper les préventions que M. Hingant nourrissait contre les hommes d'affaires en général.

—Monsieur, commença-t-il sur le ton de franchise et d'abandon qui lui était habituel, je vous ai prévenu que j'allais pour cette fois vous faire perdre votre temps... quoique je n'en aie guère à perdre moi-même.

M. Billebaude exprima par un geste bien senti qu'il était tout à la disposition d'un visiteur recommandé par M. Galmard.

—J'étais venu précédemment pour vous entretenir de recherches importantes que je désirerais vous confier ; mais vous n'étiez pas chez vous...

—Je le regrette vivement ; vous concevez que ma profession m'oblige à m'absenter souvent, et, à l'avenir, si vous voulez bien prendre la peine de me prévenir la veille...

—Je n'y manquerai pas, et ce sera le plus tôt possible, car il s'agit d'une affaire qui m'intéresse beaucoup... et qui pourrait vous être très avantageuse, mais, pour le moment, je n'ai qu'un simple renseignement à vous demander.

—Parlez, monsieur, et si je puis vous le fournir...

— Voici ce que c'est. Tout à l'heure, au moment où j'arrivais à la porte de votre maison, un homme qui marchait devant moi y est entré... un homme vêtu d'une blouse et d'un pantalon de toile bleue, coiffé d'une casquette... enfin, mis comme un ouvrier ; pas très-grand, large d'épaules... je n'ai pas pu voir son visage.

—Voilà un signalement un peu vague dit M. Billebaude en fronçant légèrement ses sourcils gris ; mais puis-je savoir dans quel but vous me faites l'honneur de me le demander ?

—Je voudrais vous demander si, à cette description, vous ne reconnaissez pas un des locataires des autres étages.

—Ma foi, non. Il est vrai que je les rencontre fort peu et que je ne les fréquente pas du tout ; mais rien ne prouve, ce me semble, que cet ouvrier habite la maison, reprit l'homme d'affaires en laissant percer sous son air dégagé un certain embarras.

—J'ai des raisons pour croire du moins qu'il n'est pas sorti, et, comme il y a un grand intérêt social à le signaler à la police, je voudrais...

—Le... signaler... à la police, répéta M. Billebaude en scandant ses mots comme un homme confondu d'étonnement. Qu'a-t-il donc fait ?

—Ce qu'il a fait, mon cher monsieur, vous me demandez ce qu'il a fait ? dit vivement M. Hingant déjà un peu choqué du ton pincé que venait de prendre tout à coup le sieur Billebaude. Sachez d'abord que c'est un insurgé...

—Oh ! moi, je ne m'occupe pas de politique, interrompit l'agent d'affaires, et, s'il n'y a que cela...

—S'il n'y avait que cela, je ne songerais point à le poursuivre, reprit l'ancien magistrat avec fermeté ; mais je le soupçonne fort d'être le misérable qui, sous mes yeux, le 22 juin, a tué de sang-froid un père de famille, un honorable négociant auquel je m'intéressais. C'est là, vous en conviendrez, un véritable assassinat que l'insurrection ne peut excuser, et tout honnête homme est tenu, conscience, d'en livrer, s'il le peut l'auteur à la justice.

— Très bien ; mais s'il ne le peut pas ?

—Eh ! morbleu ! c'est pour vous prier de m'aider à le saisir que je suis entré ici aujourd'hui, car on m'attend ailleurs, s'écria Jean-Marie qui regarduit l'heure à la pendule en marbre noir, ornée d'une figure de Bélisaire tendant son casque aux passants charitables.

—Monsieur, je suis tout prêt à vous servir pour faire honneur à la recommandation de maître Galmard ; mais je dois vous dire que les affaires criminelles sont tout à fait en dehors de ma spécialité.

—Mais il ne s'agit point de spécialité ; il s'agit de rendre un service à la société en arrêtant un coquin...

— Je ne refuserais certes point de l'arrêter, s'il était sous ma main ; mais ce n'est pas mon métier de le recher-

...euillez bien le remarquer, ...eur, je n'appartiens ni de près ...i à la police.

...Soit ! je me suis trompé, dit M. ...gant avec humeur. Je regrette de ...us avoir dérangé, je n'ai plus qu'à ...e retirer.

—Voyons, monsieur, soyez juste. dit l'homme d'affaires avec bonhomie. Vous avez vu entrer dans cette maison un individu qui vous paraît suspect, et que moije ne connais pas du tout ; vous êtes persuader qu'il y est encore, ce qui me paraît fort douteux, car il a eu tout le temps d'en sortir deduis que vous êtes assis dans ce cabinet. Comment voulez-vous que je m'y prenne pour courir après lui à tous les étages, sans causer un scandale qui n'aboutirait qu'à nous compromettre, vous et moi ?

Jean-Marie de répondit pas, car il commençait à trouver que M. Billebaude n'avait pas tout à fait tort.

—Croyez-en mon conseil, reprit doucement l'orateur, qui voyait fort bien le succès de son éloquence, et ne vous inquiétez plus de ce rôle. Je parierais qu'il est déjà loin, et puis, par le temps où nous vivons, on ne saurait être trop prudent. Mieux vaut laisser agir la police. Elle est sans doute informée de ce meurtre ?

— Oui, certes, car il a été commis près de la porte Saint-Denis, en présence de plus de soixante gardes nationaux qui connaissaient et estimaient la victime... ce pauvre M. Moulinier, leur capitaine...

Un tressaillement nerveux sillonna comme un éclair le visage si calme de M. Billebaude.

— Il me semble que j'ai lu le fait dans les journaux, dit-il sans que sa voix laissât percer la moindre émotion. Mais oserai-je vous demander si vous étiez l'ami de cet infortuné ?

—Non, monsieur, non ; je n'avais eu avec lui que des relations ... très courtes, dit Jean-Marie un peu embarrassé.

—Ah ! tant mieux ! J'eusse été désolé d'apprendre que ce malheur vous touchait personnellement. Alors, l'affaire dont vous pensiez à me charger, sur la recommandation de ce cher Galmard, ne concerne pas monsieur... monsieur Moulinier, je crois.

—En aucune façon ; mais je n'ai pas le temps de vous l'expliquer en ce moment.

— Puis-je espérer du moins, cher monsieur, que vous ne conserverez pas un mauvais souvenir de notre entrevue, et que dans une prochaine visite...

—Je... je ne sais... je verrai, murmura Jean-Marie médiocrement satisfait de ses premier rapports avec le sieur Billebaude ; mais permettez-moi de prendre congé de vous.

Il était déjà debout, et il fit mine de gagner la pourte.

—Quoi ! monsieur, vous me garderiez rancune, dit l'agent d'affaires en lui barrant le chemin, sous prétexte de le reconduire par politesse. En vérité, vous auriez tort, car je me sens disposé à faire pour vous l'impossible, ne fût-ce que pour effacer les impressions fâcheuses que vous emportez peut-être. Vous verrez, je l'espère, que notre ami commun ne vous avait pas mal adressé. Le contentieux, c'est ma partie, et je me flatte d'y exceller. Reclamations administratives à faire valoir, procès à suivre devant toutes les juridictions connues et imaginables, comptes de liquidations à débrouiller, créances à recouvrer, généalogies à établir...

— Il ne s'agit de rien de semblable, se hâta de crier M. Hingant pour couper court à cette énumération qui menaçait de ne jamais finir. J'ai besoin tout simplement de retrouver l'état civil d'une personne...

—Absente, n'est-ce pas ? Disparue ? depuis longtemps peut-être ? Par ma foi, cher monsieur, vous ne pouviez pas mieux tomber. Les recherches de ce genre. c'est à quoi je réussis le mieux, car j'ai une véritable vocation pour suivre les pistes et fouiller les archives. Mon instinct ne me trompe jamais, et grâce à lui j'ai accompli les plus incroyables tours de force. Je puis avec la plus petite indication, le moindre renseignement, établir une identité, tout comme Cuvier, le grand Cuvier, avec un seul fragment d'os, reconstruisait un animal d'une espèce perdue.

L'ex-juge de paix ouvrait de grands yeux et se félicitait d'avoir mis la main sur un si habile homme.

—Eh bien, monsieur, dit-il en souriant, d'ici à très-peu de jours je vous offrirai une excellente occasion de prouver votre science, car en fait de renseignements, je ne pourrai vous fournir qu'un nom et une date.

—Ce n'est pas beaucoup, mais ça me suffit, riposta Billebaude avec un aplomb superbe.

—Quoi ! vous vous engageriez à découvrir, sans autre éclaircissement...

—Tenez ! faites un essai. Dites-moi tout de suite et sommairement la chose. Quand vous reviendrez me voir, j'aurai peut-être déjà du nouveau à vous apprendre.

—Mais, dit Hingant de plus en plus subjugué par l'imperturbable confiance de son interlocuteur, avant d'entreprendre une affaire qui vous donnera beaucoup de peines et de soins, il serait bon de nous entendre sur.....

—Sur le rétribution que vous accorderez à mes travaux ? Inutile, cher monsieur, inutile. Nous réglerons cela plus tard, après le succès ; c'est ma méthode invariable. Chez moi on n'achète jamais chatte en poche. Donnez-moi seulement vos petites indications, et je me mets à la besogne dès ce soir.

—Très-volontiers. Seulement, je n'ai pas le temps d'y joindre des explications, et elles seraient cependant indispensables, car...

En ce moment, une heure sonna à la pendule qui portait Bélisaire.

—Ah ! mon Dieu, mais je n'arriverai jamais, s'écria M. Hingant en se précipitant sur le bouton de la porte.

Cette fois, l'agent d'affaires fut bien obligé de livrer passage à son visiteur.

Seulement, il l'accompagna avec force salutations qu'il appuyait de phrases polies :

—Désolé de vous avoir retardé, cher monsieur, et à l'honneur de vous revoir le plus tôt possible... Il est regrettable qu'en attendant je ne puisse pas commencer mes recherches... faute du nom de la personne. Je serais très-flatté du moins de connaître le vôtre...

—Voici ma carte, monsieur, dit Hingant en se hâtant à travers le salon ; je reviendrai certainement avant la fin de la semaine..... Et, quant à l'affaire que je vous exposerai, elle concerne une demoiselle Marie Bréhal, qui devait habiter Paris au mois de juillet 1815.

—Et vous voudriez savoir ce qu'elle est devenue ? Très-bien. Je m'en charge, et je me fais fort de vous l'apprendre bientôt. Si je n'y réussissais pas, je n'aurais plus qu'à fermer mon cabinet, car ces découvertes-là, c'est l'enfance de l'art.

—Puissiez-vous dire vrai, monsieur ! Je vous salue bien, monsieur, cria Jean-Marie dès qu'il eut réussi à atteindre le palier.

(*A suivre*)

DECES

MARTINEAU.— A St-Nicolas, le 12 novembre 1884, à l'âge de soixante-quinze ans, Dame Marie Flavie Filteau, veuve de feu Sieur Louis Martineau.

SAMSON.—A St Joseph de Lévis le 11 du courant, à lâge de 25 ans et 11 mois, madame Eveline Bourget épouse de M. Casimir Samson.

BROUSSEAU.—Le 11 du courant, à l'âge de 54 ans, M. Théophile Brousseau, commerçant.

RENAUD—A Beauport, le 11 du courant, à l'âge de 22 ans, Mlle Georgiana Renaud.

GABOURY—Le 14 courant, à l'âg de 3½ mois, Marie-Laetitia- Corinne, enfant de Wilbrod Gaboury.

LETOURNEAU.—Le 13 du courant, est décédée, à l'âge de 4½ mois, Marie Valéria-Elmire, fille d'Amédée Létourneau.

TRUDEL.—Au Faubourg St-Jean le 14 courant, à l'âge de 3 ans et 10 mois, Alma Trudel, enfant de M. Pierre Trudel, cordonnier.

ARTEAU.—Au faubourg St Jean, le 15 courant à l'âge de 65 ans Dame Félicité Arteau, épouse de feu Jean Gérard.

GOUIN.—Le 14 du courant, à l'âge de 74 ans, Marie Egyptiaine Boucher dit Morency, épouse de M. Raphaël Gouin.

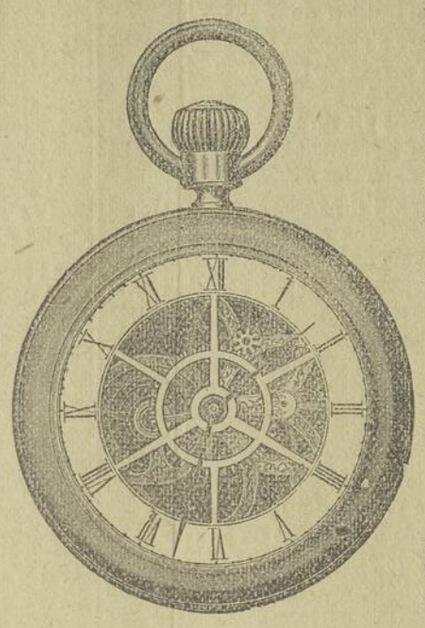
THIBAULT.—Le 10 du courant, à l'âge de 70 ans. Sieur Joseph Thibault.

TOUT EST PRET MAINTENANT

Que l'Hiver vienne ! — Que la Neige tombe !

QUE LE PUBLIC VIENNE VISITER NOTRE MAGASIN!

THE "WATERBURY." Voir nos Pardessus. Venez voir nos nouveaux Habillements, la coupe, le fini et le prix



Confrontez nos effets, avant de vous décider d'acheter. Venez voir nos marchandises, la coupe, la qualité de nos fournitures. De plus remarquez que nous vous donnons un présent, sans en aucune manière augmenter le prix de vente que nous faisons.

NOUS N'AVONS QU'UN SEUL PRIX ET NOS MARCHANDISES SONT MARQUÉES EN CHIFFRES.

Ceux avec qui nous avons fait des affaires sont pleinement satisfaits. Ils nous reviennent, car nous leur avons dit VRAI, et nous tenons à nos avancés.

TOUTE CETTE SEMAINE

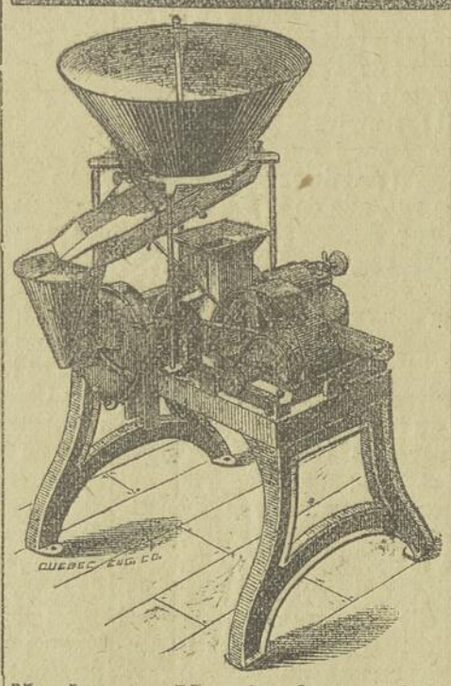
Nous continuerons notre vente à bon marché. L'ouvrier ne peut avoir nulle part les pantalons que nous offrons à $1.25, $1.30, $1.35, $1.40, $1.50, $1.60 et $1.75 à moins de $2.50. Drap double et étoffe Canadienne tout laine. La façon seule coûte plus que le prix que nous demandons pour un pantalon tout fait. Nous ne regardons point aux dépenses. Ce que nous voulons, c'est satisfaction complète à la PRATIQUE et BON MARCHÉ.

VENEZ, VENDREDI SOIR NOUS N'AVONS PU SERVIR TOUTES NOS PRATIQUES.

Prenez l'adresse :

A la Cie Grand Union,

95, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.



Machine à Moudre les grains
DE VESSOT

POUR LES BESTIAUX ET LES PORCS, avec aplatisseur.—Force motrice convenable : de 2 à 6 chevaux. Révolutions des meules : de 800 à 1200 à la minute. Capacité de débit : de 8 à 25 minots à l'heure, suivant la force du moteur et le degré de finesse de la farine. Poids, 400 livres.

Prix, $75.00.

Assortiment général de machines agricoles, Hache-Paille, Machine à battre, Barattes de Linch, Centrifuge de Laval.

LEFRANCOIS & THIBOUTOT,
No 110, rue St-Paul
QUEBEC.

Nap. DERY,
FACTEUR D'ORGUES,
No 456, RUE ST-JEAN.

Les fabriques et les communautés trouveront un immense avantage en s'adressant à M. Déry, pour la confection d'Orgues de toutes grandeurs, pour églises et chapelles. Ouvrage garantie. Prix modérés.

26 sept84—12m 691

T T T

Le Magasin de Thé !

Etabli depuis 1873

No 268, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH. | No 206, RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

J. B. ROUSSEAU.

Pour vos provisions d'automne, n'oubliez pas de vous rendre au Magasin de Thé. Les avantages y sont sans égales, vous y achetez le thé au détail pour le prix du gros et de plus vous y recevez un magnifique présent d'utilité et de goût.

Le Magasin de Thé J. B. Rousseau se recommande de lui-même, il suffit de voir la foule qui patronise cet établissement pour se convaincre que c'est là qu'il faut aller pour avoir sa provision de Thé. N'oubliez pas que c'est à L'ENSEIGNE DU CHINOIS.

No 268, *Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH et* 206, *Rue et FAUBOURG ST-JEAN*

4 octobre 1884—1fps E cl

WILBOR'S COMPOUND OF
PURE COD LIVER OIL AND LIME.

Aux Pulmonaires. — NE LAISSEZ PAS CEUX QUI LANGUISSENT sous les terribles froids de notre climat, par suite de désordres pulmonaires et même de véritable consomption, désespérer en aucune manière. Il y a un remède sûr et sans danger, et qui est d'un usage facile. "*Le Composé d'Huile de Foie de Morue et de Chaux de Wilbor*" n'a pas l'odeur nauséabonde de l'huile telle que prise jusqu'ici ; mais grâce au phosphate de chaux il possède des propriétés émollientes qui rendent l'huile doublement efficace. Nous pouvons produire des certificats remarquables de son efficacité. En vente chez A. B. WILBOR, chimiste, Boston, et chez tous les pharmaciens.

Vigueur Française du Dr La Fleur pour la Moustache. —Fait pousser la barbe sur la figure la plus unie en 20 jours, ou argent remis. Ne manque jamais. Envoyé sur réception de 50 cts, argent ou timbres. Demandez la circulaire. Méfiez-vous des imitations. Aucun autre véritable. Adressez :

T. W. SAXE, Boite 22, WARSAW, IND, U. S

12 juil 84—6mcl 770

Terre à Vendre.

Cette terre est située sur la rivière Bécancour, dans le township de Somerset, à 6 milles de la gare du chemin de fer du Grand-Trone à Somerset. Elle a 7 âcres de front sur 56 de profondeur, dont 100 sont en premier état de culture ; le reste est boisé en bois de diverses qualités. Il y a sur cette terre, deux granges une étable et une maison de 57 sur 22 pieds, le tout en bon ordre Aussi, deux puits dont l'un à l'eau potable. C'est là une chance sans pareille de pouvoir se procurer une terre en parfait ordre et dans un des meilleurs lieux de la Province.

— AUSSI —

Une ferme voisine de 4 âcres de front sur 56 de profondeur, avec grange et maison, et 80 âcres de terre défrichée et en bon ordre.

Pour de plus amples détails, s'adresser à
W. A. ROSS,
30, rue St-Paul, Québec.

27 sept 1884. 274

Graine de Negondo

(ERABLE GIGUERE.)

10 cts le 100 ou **25** cts l'once. Un once contient près de 500. Déduction libérale à la livre. Expédié franco.

C. SYLVESTRE,
St-Barthélemy, Comté de Berthier

24 août 1884—6m cl 770